

AVENUE D'AGAUNE / SECTEUR NORD

Eglise du Parvis - Vestiges isolés

Suivi des rénovations de l'avenue.
Fouilles d'urgence.
(2012-2013)



Alessandra Antonini †
Marie-Paule Guex

Novembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

FICHE SIGNALÉTIQUE	1
RÉSUMÉ	3
1. INTRODUCTION	5
1.1 Contexte des travaux	5
1.2 Historique de la découverte de l' <i>église du Parvis</i>	6
1.3 Modalités de l'exploration de l' <i>église du Parvis</i>	12
2. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES	13
2.1 Epoque 1 : vestiges antérieurs à l' <i>église du Parvis</i>	13
2.2 Epoque 2 : construction de l'église (vert)	16
2.3 Epoque 3 : embellissement de l'édifice (bleu foncé)	27
2.4 Epoque 4 : époque carolingienne : aménagement d'une solea (bleu clair)	36
2.5 Epoque 5: le Parvis roman (orange, jaune)	43
2.6 Epoque 6 : des vestiges civils (brun)	52
2.7 Vestiges isolés d'époque indéterminée	59
2.8 Le mobilier	61
2.9 Conclusion	63
ANNEXES	65
Relevés 0 à 11	
Liste des unités de terrain (UT)	93
Liste des tombes (T)	134
Liste des complexes (K)	141
Liste des relevés	145
Liste des datations radiocarbone (C14)	150

Crédit illustrations : ORA VS/TERA Sàrl, sauf indication.

Photo couverture : Vue générale du chantier, depuis le nord.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	ST-MAURICE, VS, district de St-Maurice
Lieu-dit :	Avenue d'Agaune
Chantier :	Avenue d'Agaune
Sigle :	AA17-18
Coordonnées :	CNS1304, 2'566'452/1'118'798. Altitude : 413,30 – 415,80m.
Projet :	Assainissement conduites en sous-sol, réorganisation de la surface.
Maître d'œuvre	Commune de St-Maurice
Exécution des travaux	IMPLENIA SA
Surface surveillée	1200 m ² sur une profondeur comprise entre 0,60 et 2 m.
Surface documentée	220 m ² .
Date de l'intervention :	Du 5 juillet au 16 octobre 2012 (discontinu), du 18 avril au 5 novembre 2013 (discontinu). Fouille de l'église du Parvis : du 8 octobre au 5 novembre 2012 et du 20 juin au 19 août 2013.
Coordination :	Archéologie cantonale. Fouille : F. Wiblé. Rapport : C. Brunetti.
Mandataire :	Bureau TERA Sàrl, Sion, (A. Antonini, O. Paccolat) ; finalisation : InSitu SA.
Equipe de fouille :	Marie-Paule Guex (archéologue responsable sur place), Fabien Maret, Romain Andenmatten, Sandro Bolliger, Toma Corvin (archéologues), Adam Rousal (ouvrier).
Topographie :	Archéologie cantonale
Photogrammétrie	ARCHEOTECH SA, Epalinges (Olivier Feihl, relevé des vestiges à l'aide d'un drone).
Elaboration :	Alessandra Antonini, Marie-Paule Guex
Infographie :	Marianne de Morsier Moret, Carole Barbier-Meylan
Datation :	Du haut Moyen Age à aujourd'hui.

RÉSUMÉ

Érigée sur des vestiges plus anciens (époque 1), repérés ponctuellement seulement, *l'église du Parvis* a été suspectée dès 1974, corroborée en 2006 et confirmée par les fouilles de 2012.

Cet édifice est bâti quasiment dans l'axe des églises du Martolet, quelques mètres plus bas et à l'est. Deux églises ont ainsi coexisté dans le complexe monastique mis en place par le roi Sigismond en 515. L'église du Martolet, plus élevée et plus visible, était l'église martyriale, aboutissement des pèlerinages dédiés aux martyrs de la Légion Thébaine. *L'église du Parvis* était l'église funéraire, où, selon les sources historiques, des rois étaient inhumés.

Trois époques d'aménagement se distinguent dans ce bâtiment, attribuées aux trois époques du complexe déterminées lors de l'étude du Martolet (Epoques 2, 3, 4). La première (époque 2) voit la construction (phase 2a) d'une église dont le chevet absidial n'a pas été repéré, disparu ou inscrit dans son périmètre rectangulaire. Des annexes funéraires sont aménagées contre les façades nord et sud (phase 2b). Peu de sols de cette époque ont été mis en évidence. Les tombes de cette époque qui ont pu être documentées appartiennent à la phase d'utilisation de l'édifice (phase 2c). Elles ont été aménagées par groupes de type *formae* implantés le long des parois. Toutes sont d'orientation est-ouest. Elles sont construites en maçonnerie et dalles de pierre ou de terre cuite. Aucune de celles qui ont fait l'objet d'une fouille ne contenait de squelette en place ; elles étaient perturbées par des aménagements plus récents lors desquels les squelettes ont été réduits¹. Quelques-unes ont été réutilisées tardivement. L'analyse d'un ossement retrouvé sous une réduction dans l'une des tombes perturbées a fourni une date assez précoce au 7^e siècle, permettant un calage chronologique de cette église « rectangulaire ». Celle-ci semble bien avoir fait partie du programme architectural mis en place par Sigismond.

Lors de la deuxième phase d'occupation (époque 3), l'église est monumentalisée. Un nouveau chevet, polygonal à l'extérieur et semi-circulaire à l'intérieur, est construit à l'emplacement du précédent ou contre l'ancienne façade orientale. Deux contreforts ont été repérés contre les faces extérieures de l'abside. Le contour de ce nouveau chœur rappelle celui de l'église du Martolet construite vers la fin du 6^e siècle (bleu foncé). Simultanément à la construction du chœur, un sol en mortier peint en rouge est coulé probablement sur toute la surface de l'édifice. Les tombes implantées à cette époque percent le sol, sans cesse réparé à l'aplomb de ces tombes. Quelques tombes isolées sont nouvellement construites en maçonnerie. Mais la plupart réutilisent des coffres plus anciens, les ossements précédents étant réduits dans un lieu indéterminé; elles se distinguent par la modification des couvercles et la réparation du sol qui les couvre. La majorité a une orientation ouest-est similaire, quelques-unes sont disposées selon un axe nord-sud. Deux tombes sous *arcosolium* sont installées symétriquement l'une à l'autre dans le bas des parois nord et sud de la nef, près du chancel. Une troisième est présumée dans la paroi sud près de l'épaule, tandis qu'une quatrième, peinte, qui a été repérée par L. Blondel en 1949 dans la paroi nord de l'annexe nord, pourrait dater de la même époque.

La troisième époque d'utilisation (époque 4) reflète une légère baisse de prestige du site. Les niveaux de marche sont exhausés de 0,40 – 0,50 m par des remblais de terre. Une *solea* est créée face au chœur. Ses maçonneries, bien qu'épaisses, sont de médiocre qualité. Son sol en mortier est peint en rouge à l'image de celui de l'époque précédente au-dessus duquel il est aménagé, mais la finition de sa surface est moins lisse. Les tombes datées de cette époque (8^e – 10^e siècle) par radiocarbone (¹⁴C) sont en pleine terre et enfouies à l'extérieur de la *solea* et du chœur. A la fin de cette époque (phase 4b), la *solea* est équipée d'un plancher. Les solives du châssis sont soutenues par des pierres régulièrement disposées et scellées par des boudins de mortier sur la chape de sol. Il semble que les annexes nord et sud disparaissent, tandis que des bâtiments résidentiels ou artisanaux sont construits au nord contre la façade nord et le chevet. Ceux-ci présentent des orientations différentes des axes de l'église. La datation au radiocarbone des cendres de leur foyer les situe entre les 10^e et 12^e siècles.

¹ C'est parce que ces tombes avaient subi des perturbations qu'elles ont fait l'objet d'une investigation. Les tombes intactes n'ont pas été démontées.

La fin de l'occupation de l'église est brutale car elle a été incendiée. Des planches carbonisées de la *solea* ont ainsi été retrouvées. Les datations au radiocarbone indiquent que l'incendie a eu lieu autour des 10^e - 11^e siècles. Des événements historiques pourraient être rapprochés de cette destruction (incursions sarrasines).

A l'époque romane, l'endroit change d'aspect. Après la disparition des ruines de l'église, une massive clôture maçonnerie est construite, axée sur le nouveau clocher-porche roman de l'église du Martolet. Les fondations de ces nouveaux murs transpercent les solides substructions enfouies de l'ancienne église. La clôture délimite un parvis rectangulaire conduisant vers l'escalier monumental d'accès au Martolet. A peu de distance de la façade orientale du parvis, le piédroit d'un probable portail d'entrée a été localisé. Il marque l'extrémité ouest d'un mur aux caractéristiques identiques à celui de la clôture et repéré sur une longueur de plus de 5 mètres, aligné sur la façade nord du clocher et parallèle à celle du parvis. Ce mur appartient vraisemblablement à une construction associée au parvis.

Un grand nombre de tombes en pleine terre, certaines ayant peut-être un contenant de bois, ont été implantées à l'intérieur et à l'extérieur de l'enclos. Leur profondeur d'enfouissement indique que le niveau de marche du parvis n'était guère différent de l'actuel, avec une pente également similaire vers le sud. Les parois sud et est du parvis sont restées apparentes jusqu'au 19^e siècle.

A une époque indéterminée, un bâtiment carré (8,50 m de côté) est construit dans l'angle nord-est du parvis, utilisant comme façades les maçonneries du parvis. Il est reconnaissable sur l'illustration de Mérian sous les traits de la tour couverte d'un toit à pan unique, annoté comme « Banque » (c'est-à-dire, le « banc » des accusés, autrement dit, le tribunal). Une partie de ce bâtiment, composé partiellement par des tronçons du parvis roman, subsiste dans les parois de l'angle sud-ouest actuel de la maison Panisset. Les différentes maçonneries sont perceptibles dans l'aspect irrégulier de la façade sud de la maison.

Contre la façade orientale du parvis roman, les restes d'une cave tardive ont été retrouvés. Celle-ci a une forme trapézoïdale (de 7 m de côté en moyenne). La porte d'entrée de la cave et un saut-de-loup sont partiellement conservés. Le niveau de circulation extérieur à la cave était situé un peu plus bas que celui du parvis roman. Quant au niveau de marche intérieur, en terre piétinée, il se situait 0,70 – 0,80 m plus bas. La forme et l'emplacement de cette cave se rapportent au bâtiment illustré par Mérian sous le nom de « Maison de Ville ».

Le tribunal et la Maison de Ville ont été détruits par l'incendie de 1693, tandis que la clôture romane a subsisté, ainsi que le cimetière, développé dans la pente montant au nord. Après l'incendie, le terrain a été arasé et nivelé. Une rue a remplacé l'ancienne Maison de Ville, la maison Panisset a été construite intégrant ce qui restait des murs du tribunal. Cependant, dans le remblai de l'ancienne cave, aucun niveau se rapportant à l'incendie n'a été retrouvé.

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte des travaux

En 2012 et 2013, la Commune de St-Maurice a engagé des travaux d'envergure pour rénover l'avenue d'Agaune et les équipements qu'elle renferme dans son sous-sol (**Fig. 1**). Ces travaux ont été suivis par le bureau TERA sur mandat de l'Archéologie Cantonale. Les interventions se sont le plus souvent limitées au dégagement des vestiges apparus sous les godets des machines, leur documentation et leur localisation rapide par triangulation.



Fig. 1 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Vue générale de la zone concernée par ce rapport (en bleu). Image postérieure à la rénovation de 2013.
© CNES, Spot Image, swisstopo, NPOC.

Un secteur propice à des découvertes d'envergure a été surveillé avec attention : le tronçon de l'avenue côtoyant la basilique et les bâtiments de l'abbaye. En effet, en 1911 lors de la pose du collecteur d'égout, le Chanoine Pierre Bourban y a observé des maçonneries et des sols, parfois superposés les uns aux autres.

Des vestiges remontant au 2^e millénaire de notre ère ont été les plus nombreux à apparaître ponctuellement sur les 500 mètres de longueur que compte l'avenue d'Agaune. Mais les restes d'un complexe monastique du haut Moyen Age, dont un bâtiment palatial et une église funéraire ont été dégagés dans le secteur de l'abbaye et de la basilique² (**Fig. 2**).

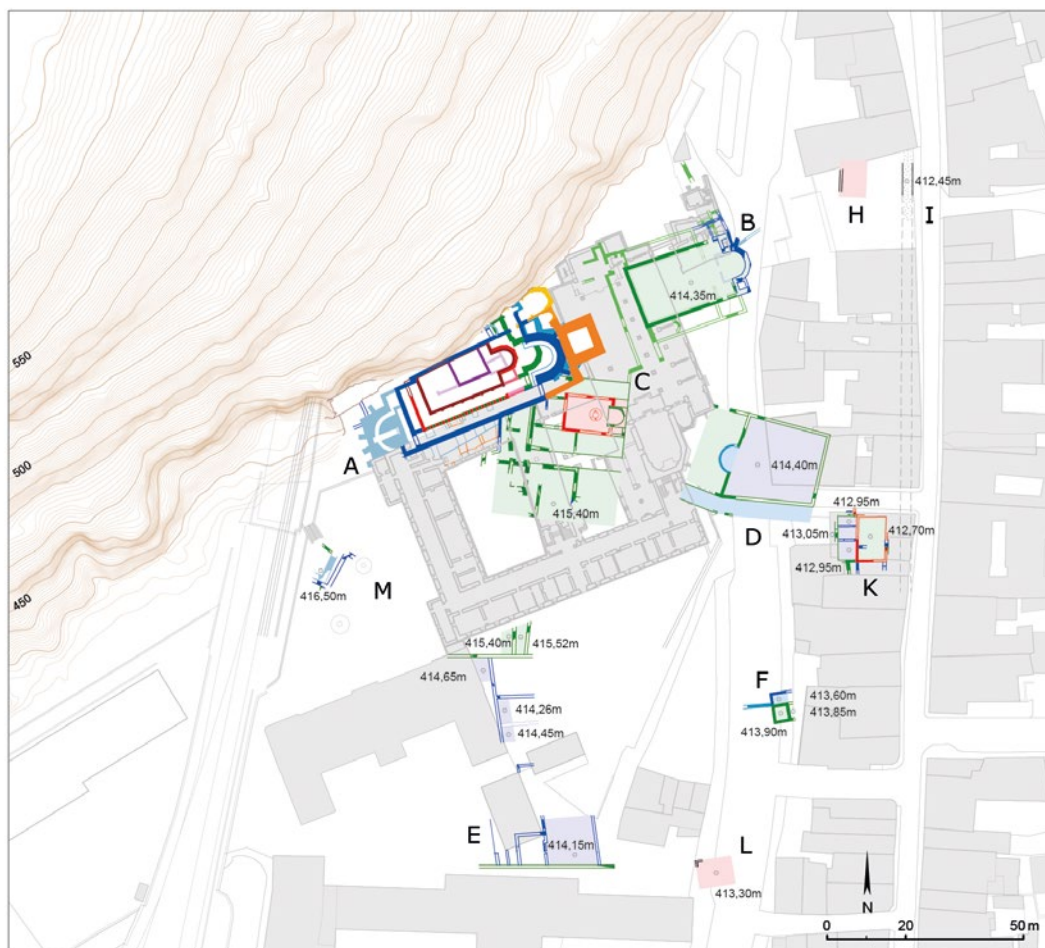


Fig. 2 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Plan général du complexe monastique. L'église du Parvis correspond au point B. A: Martolet. C: Baptistère. D: Aula. E: Clôture sud. F: Résidentiel abbatial. H: Hypocauste romain. I: voie romaine. K: Résidentiel abbatial. L: Bâtiment romain. M: Bâtiment conventuel.

1.2 Historique de la découverte de l'église du Parvis

Le sous-sol du parvis de la basilique de St-Maurice a livré des vestiges archéologiques dès le début du 20^e siècle (**Fig. 3**). Chaque épisode de la fouille de l'église a fourni des pièces du puzzle qu'il nous est donné d'assembler ici.

En 1911, la tranchée du collecteur d'égout a été suivie par le chanoine Bourban. Celui-ci a observé sous la place du parvis des tombes en *tegulae*, des « tombes maçonnées anthropomorphes » et, sous ces tombes, un sol en mortier à la surface peinte en rouge. Sous le sol, il a observé une « abondante fontaine d'eau » dont la signification est obscure.

En 1947, la basilique a été agrandie vers le nord et l'est. Ces travaux s'inscrivent dans les transformations faisant suite à la destruction du clocher par la chute d'un rocher en 1942.

² Pour le bâtiment palatial, voir le rapport : Alessandra Antonini, Marie-Paule Guex, Ludovic Bender, St-Maurice. Avenue d'Agaune, secteur sud (AA12-13). Bâtiments D (aula) et F. Vestiges isolés. Suivi des rénovations de l'avenue. Fouilles d'urgence (2012 – 2013). Février 2018. Rapport transmis au SBMA.

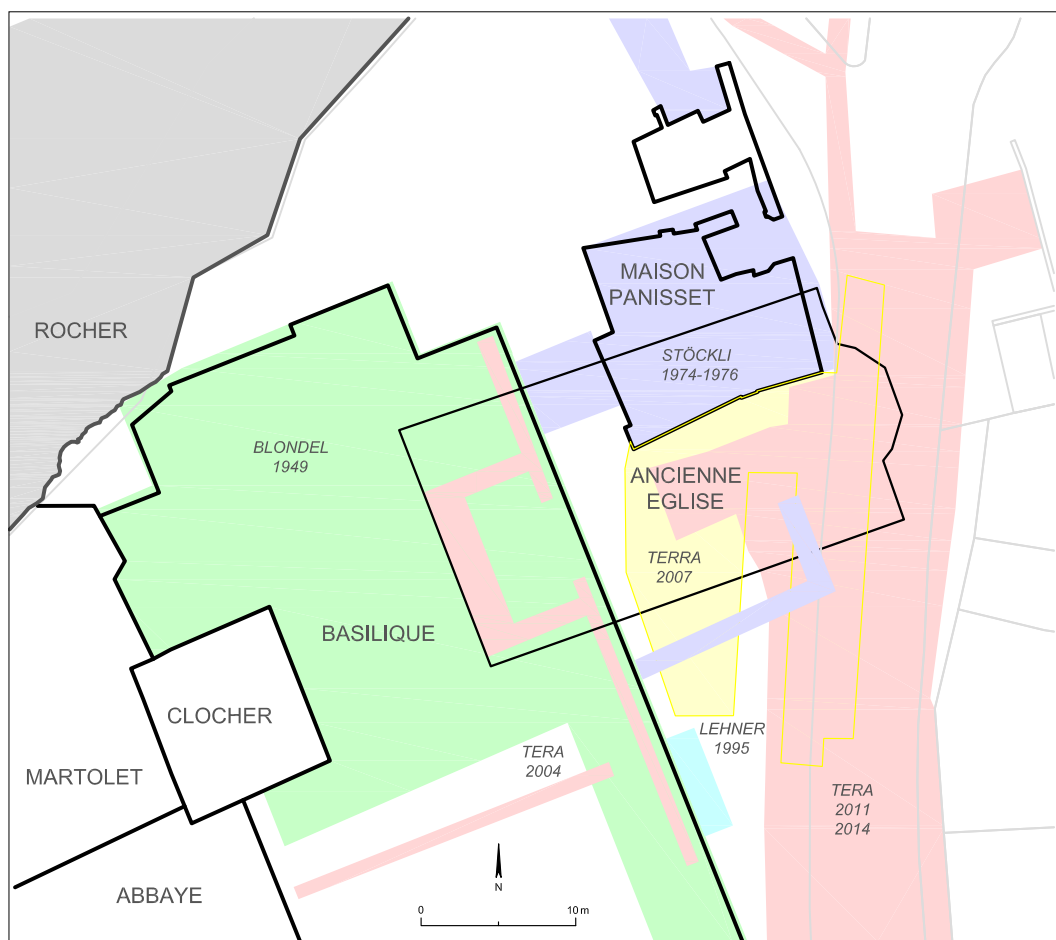


Fig. 3 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Plan des interventions archéologiques sur l'église du Parvis durant le 20^e siècle.

Quelques vestiges ont été repérés par Louis Blondel sous le nouveau bas-côté oriental, notamment le chevet d'une petite chapelle. Beaucoup d'autres ont été repérés au nord de la basilique. A cette époque, il n'était pas question de fouiller les niveaux archéologiques. Blondel a documenté ces découvertes de son propre chef, sans pouvoir établir de stratigraphie ni de chronologie. Il a laissé quelques plans et quelques notes manuscrites, qui sont difficiles à utiliser (**Fig. 4**). Pourtant, quelques trouvailles ont bénéficié d'une attention particulière, comme l'*arcosolium* peint d'une tombe, et une stèle gravée et dédiée aux Nymphes, datant de l'époque romaine et récupérée dans une maçonnerie du haut Moyen-Age³.

Au nord de l'église, le terrain excavé a livré un certain nombre de murs appartenant à deux terrasses établies dans la pente du terrain naturel accumulé au pied du rocher. L'articulation de ces murs nous échappe comme elle a échappé à Blondel. Pas moins de « sept hauteurs de sépultures », selon Blondel, se superposent le long de ces murs. Les tombes n'avaient pas d'architecture particulière ;



Fig. 4 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Extrait du plan établi par L. Blondel à la suite des travaux effectués dans les années 1940. Les couleurs esquissent une chronologie parfois difficile à interpréter. Plan dessiné en 1950 par le bureau technique REY- BELLET, pour la commission fédérale des Monuments historiques. Ajout du baptistère (réf BL49 (Z), BL54 et MH88).

³ Ces découvertes ont fait l'objet d'une publication: L. Blondel « Le caveau funéraire du cimetière d'Agaune et la basilique du XI^e siècle », in *Vallesia*, 1951, pp. 1 – 17. L'*arcosolium* a été déplacé pour être inséré dans la paroi nord actuelle de l'église. La stèle a été prélevée et fait actuellement partie du lapidaire aménagé dans l'entrée de l'abbaye.



Fig. 5 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Maison Panisset dans les années 1950. (Tiré de R. Berquierand, «St-Maurice - hier et avant-hier», *Bulletin de l'Association St-Maurice d'Agaune*, 2003). Les deux portes de la maison, conçues pour un sol situé au niveau de leur seuil, témoignent du terrassement effectué à la fin des années 1940 (selon L. Blondel) pour abaisser ce sol. Les quatre marches d'escalier formant un perron attestent le niveau de la rue et du Parvis environ 0,80 m plus bas à la suite du terrassement. Un remblai apporté au cours de l'ouverture de l'avenue d'Agaune au début des années 1960 a rehaussé le sol à son niveau d'origine.

les corps, orientés est-ouest, devaient être enfermés dans des cercueils complètement disparus, toujours selon Blondel. Au pied des chevets des chapelles gothiques du Martolet, des « tombes maçonnées et des sépultures à tradition romaine avec toits formés de grandes tuiles » ont été mises au jour⁴.

Durant ces travaux, le sol de l'église (à 416,70 m avant les travaux) a été abaissé de 0,70 m⁵ sur toute sa surface, excepté le chœur. Suite à cette modification, le parvis (entre la façade orientale de la basilique actuelle et la rue) a lui aussi été abaissé. Il semble que la pente du parvis était plus prononcée d'ouest en est que maintenant ; le nouveau niveau de circulation était situé juste au-dessus du dernier état de *l'église du Parvis*. Les observations de 2012 laissent supposer que le revêtement de la rue postérieure aux années 1940 se trouvait juste sur le sommet arasé du chevet de l'église (à env. 415,20 m) (**Fig. 5**).

Lors du percement de l'avenue d'Agaune, au début des années 1960, la route a été exhaussée de 0,80 m environ et la pente du parvis atténuée. Avant remblaiement, le revêtement de la route a dû être retiré. Les dents de l'excavatrice a marqué la surface du sol du chœur de *l'église du Parvis*, à l'instar des marques découvertes sur le sol de l'*aula*, plus au sud (**Fig. 6**). Il est évident qu'une personne avertie est venue examiner les lieux et a peut-être mis en garde contre la destruction de ces vestiges⁶. Elle a fait en sorte de les préserver un minimum. Lors du dégagement du sol du chœur, en 2012, un carton bitumé posé directement sur la surface rouge du mortier a été ramassé dans le secteur où les empreintes de l'excavatrice étaient apparues.

⁴ L. Blondel « Le caveau funéraire du cimetière d'Agaune et la basilique du XI^e siècle », in *Vallesia*, 1951, p. 1.

⁵ Information fournie par L. Blondel, dans *Vallesia* 1951, p. 1. Aujourd'hui, le sol de la basilique est à 416,30 m, et le sommet des socles des piliers de la nef est à 417,65.

⁶ Au même moment, l'archéologue cantonal F.-O. Dubuis menait des fouilles sous l'église de St-Sigismond. Il lui était facile de visiter ponctuellement le chantier de l'avenue d'Agaune. En revanche, ni lui, ni toute autre personne, n'a laissé de traces écrites de ses interventions.

En 1974 débutèrent des travaux de rénovation de la maison Panisset (située à l'angle nord-est du parvis, bordant le côté ouest de l'avenue d'Agaune). L'équipe de Werner Stöckli a alors effectué une fouille partielle des secteurs sud et est de la maison au cours de trois campagnes en 1974, 1975 et 1976. Elle nous a laissé trois rapports de fouille⁷ et la publication de l'épithaphe à Rusticus découverte en 1974⁸. Sans le savoir, W. Stöckli a mis au jour l'épaule nord et la partie nord de la nef de l'église du Parvis, une partie de ce qui pourrait être une annexe nord de l'édifice, ainsi que des vestiges attenants à la façade nord de cette annexe. Il a déterminé trois époques, appelant les vestiges « constructions de tradition romaine », « édifices funéraires paléochrétiens » et « remparts du Moyen Age », suivant leur datation. Parmi les restes attribués aux édifices paléochrétiens figure un mur comportant une banquette crépie du côté sud et, perçant ce mur, une tombe couverte d'un *arcosolium*, dont les départs de voûte étaient conservés (Fig. 7).

En 2004, la réfection du système de chauffage de l'église a permis la découverte d'un important mur à peu de profondeur sous le sol de l'église, juste devant la porte d'entrée de celle-ci. D'orientation nord-sud, ce mur présentait la caractéristique d'être pourvu lui aussi d'une banquette sur sa face orientale (Fig. 8). Il était parfaitement perpendiculaire au mur relevé précédemment par Stöckli, dont il partageait en outre les dimensions. L'angle nord-ouest d'un édifice était donc apparu. Situé presque sur le même axe que les églises du Martolet et fondé environ 4 mètres plus bas, cet édifice a fait l'objet d'une hypothèse qui, si elle était vérifiée, allait avoir un certain nombre d'implications : le nouvel édifice pourrait être une seconde église. Or, plusieurs sanctuaires géographiquement très proches et coexistant sur le même site sont des indices de l'importance du site. Mais jusque-là, l'archéologie n'avait mis en évidence qu'une succession d'églises bâties au même emplacement dans l'enceinte d'une abbaye, dont les sources historiques et l'hagiographie démontraient paradoxalement l'importance. C'est pourquoi en 2006, Alessandra Antonini, responsable des fouilles du Martolet, et l'Archéologie Cantonale ont mandaté une entreprise spécialisée dans l'exploration du sous-sol par géoradar, afin de repérer des

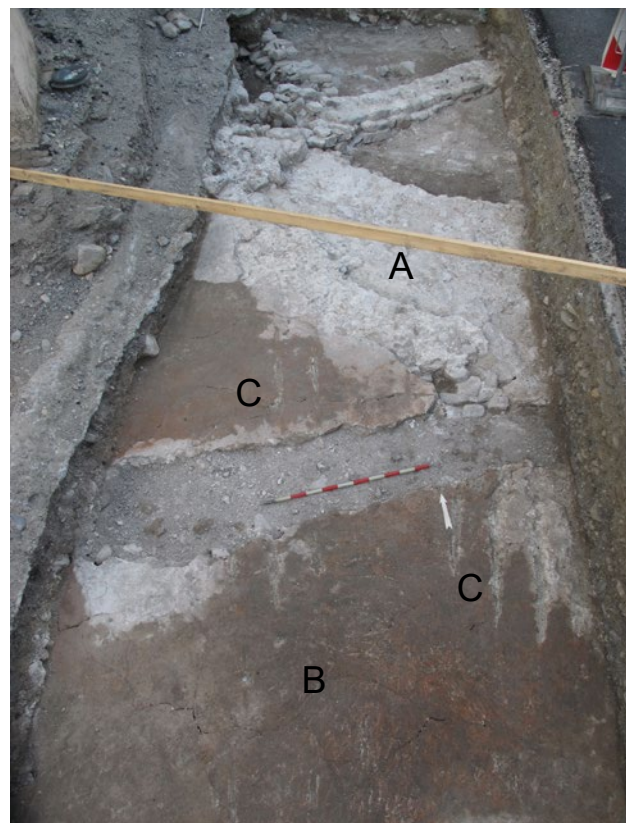


Fig. 6 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Choeur de l'église, vu depuis le sud. A: partie nord du chevet. B: sol peint en rouge. C: stries dues aux dents de l'excavatrice des années 1960.



Fig. 7 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fouille de W. Stöckli, 1975, vue du sud-ouest (entre la basilique et la maison Panisset). Mise en évidence d'une partie du mur nord (M875) de l'église du Parvis, dont la face intérieure est pourvue d'une banquette (A) revêtue d'un enduit lisse.

⁷ W. Stöckli, P. Eggenberger, *St-Maurice, Maison Panisset. Investigations archéologiques du 25 mars au 17 juin 1974*. Moudon, le 1er février 1975.

W. Stöckli, *Saint-Maurice, Maison Panisset. Les sondages archéologiques de 1975*.

W. Stöckli, *Saint-Maurice, Maison Panisset. Investigations archéologiques aux abords de la maison Panisset* (1976).

Rapports déposés aux Archives du SBMA, Sion. La documentation de terrain a été retrouvée à la fin de 2018 lors du dépouillement de la documentation laissée à l'Etat de Vaud par la fermeture du bureau AAM de Moudon. Elle est actuellement déposée aux archives du SBMA.

⁸ Peter Eggenberger, Christoph Jörg et Werner Stöckli, « La découverte en l'Abbaye de Saint-Maurice d'une épithaphe dédiée au moine Rusticus », *Helvetia Archeologica* 6/1975-21, pp. 22 – 32. A cette époque, ce replat du mur avait été interprété comme un ressaut.



Fig. 8 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fouille dans la basilique, 2004, devant l'entrée. Mise en évidence d'une partie du mur ouest (M530) de l'église du Parvis, avec une banquette dans sa face intérieure (A).



Fig. 9 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Plan des structures détectées lors de la prospection du Parvis par géoradar. Terra Vermessungen AG, Basilique + Pl. du Parvis, Auftrag 3445.000, 12.6.2006.



indices supplémentaires de l'existence d'une église sous le parvis de la basilique actuelle⁹. Le résultat fut positif. Des maçonneries se situant dans le prolongement de celles mises au jour en 1974 – 76 ont été localisées ; entre elles des structures ont été interprétées comme des sols et des cavités rectangulaires d'orientation est-ouest ont été identifiées comme des coffres sépulcraux (**Fig. 9**). Tous ces éléments s'intégraient très bien dans le plan d'une église (les cavités ont été reportées sur le plan de l'époque 2 en traits-tirés)¹⁰.

En 2011, le remplacement d'une conduite de gaz dans l'avenue d'Agaune à la hauteur du parvis de la basilique a engendré une petite intervention au cours de laquelle des maçonneries ont été repérées à 0,80 m de profondeur sous la chaussée¹¹. Elles ont été identifiées comme parties de la maison de Ville figurant sur l'illustration de Mérian (1642) (**Fig. 10 et 11**).

En 2012, lors de la réfection de l'avenue d'Agaune, l'implantation d'un collecteur d'eau claire était prévue sous le bord ouest de la rue, à l'emplacement du chœur de la présumée église. En prévision de cela, le

Fig. 10 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Intervention effectuée en 2011 dans le secteur de l'église du Parvis. Des maçonneries étaient apparues au fond de la tranchée (flèche bleue). Elles ont été interprétées comme les restes de bâtiments du 2^e millénaire.

⁹ Voir le rapport de Terra Vermessungen AG, Basilique + Pl. du Parvis, Auftrag 3445.000, 12.6.2006.

¹⁰ A. Antonini, J.-C. Moret, St-Maurice 2006/07, Investigations sur la Place du Parvis et le Parvis de l'Eglise. Fouilles archéologiques et sondages géoradar. Décembre 2007.

¹¹ F. Maret, A. Antonini, St-Maurice, avenue d'Agaune. Tranchée de canalisation. Intervention d'urgence du 11 mai 2011.



Fig. 11 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Extrait de la gravure de Hans Ludolff, publiée par Mattheus Merian dans *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Mayn. Vue depuis l'est. Sur la gravure: M = la «Banque»; L = la Maison de Ville. Entre elles, le portail pourrait être celui du parvis de l'époque romane. Les quartiers situés au nord de ces deux édifices (à droite) sont difficiles à faire correspondre à ceux qui figurent sur les plans de 1775 (carte topographique) et 1925 (cadastre).

dégagement de ce secteur et sa documentation archéologique ont été planifiés avant toute excavation (**Fig. 12**). Cette dernière devait être suivie et la stratigraphie relevée rapidement en cours de travaux. Mais étant donné la découverte du bâtiment de l'*aula* (bâtiment D) plus au sud, situé lui aussi sur le tracé de l'eau claire, et la présence avérée du chœur équipé d'un sol de grande qualité, il a été décidé d'implanter la conduite d'eau claire dans une zone déjà remuée lors de la pose du collecteur d'égout de 1911. Le chœur de l'église a été dégagé au cours de deux campagnes en 2012 et 2013.

En 2015, A. Antonini a décrit cette église dans l'ouvrage publié à l'occasion du jubilé de l'Abbaye. Les travaux de fouille étant à peine terminés, elle a dû s'en tenir aux grandes lignes de la chronologie du bâtiment¹². Dans le présent rapport, ces lignes sont plus détaillées. Cinq plans représentant les différentes époques (**Relevés Re2 à Re6**) et trois coupes stratigraphiques (**Relevés Re9 à Re11**) illustrent les vestiges. Un plan indique la position exacte des coupes (**Re8**). Un tableau chronostratigraphique placé en fin de volume accompagne la lecture du texte et des relevés, en guise de légende.



Fig. 12 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Zone de fouille dégagée en 2012 dans le secteur du chœur de l'église. Vue du sud.

¹² (Antonini, 2015). A. Antonini, « Archéologie du site abbatial (des origines au X^e siècle). L'église du Parvis », in *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agave, 515 – 2015*, sous la dir. de B. Andenmatten et L. Ripart, Infolio éditions, Gollion, 2015, pp. 96 - 100.

1.3 Modalités de l'exploration de l'église du Parvis



Fig. 13 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Zone de fouille dégagée en 2012 dans le secteur du chœur de l'église. Vue du nord.



Fig. 14 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Orthophotographie (par drone) du secteur dégagé en 2013: une partie de l'épaule sud et une partie sud de la nef. Les vestiges de l'église sont peu lisibles car ils sont perturbés ou couverts par des vestiges plus récents et/ou des excavations contemporaines. © Archeotech SA, Epalinges.

En octobre 2012, le secteur où devait se trouver le chœur de l'église a été dégagé et documenté (**Fig. 13**). Etant donné l'importance de la découverte, un secteur supplémentaire a été excavé en 2013 à l'ouest du précédent, dans le parvis de la basilique en accord avec l'Abbaye propriétaire du terrain.

Suite au déplacement de la conduite d'eau claire, les vestiges n'étaient plus menacés de destruction. Ils ont été dégagés, nettoyés et documentés, puis protégés et remblayés. Ils appartiennent principalement au dernier état de l'église. Quelques sondages ont été effectués dans les tranchées modernes, lesquelles avaient déjà perturbé les structures archéologiques au cours du 20^e siècle. Ils ont permis d'investiguer sous les états finaux. Le terrain naturel n'a nulle part été atteint.

En novembre 2013, la tranchée ouverte pour implanter la conduite d'eau claire a effleuré la face extérieure des fondations du chevet. Elle a permis la découverte d'un contrefort et l'extrémité de murs qui appartiennent à la partie sud de l'église¹³.

La documentation du secteur de l'église du Parvis a été réalisée sur la base d'orthophotos¹⁴. Comme déjà évoqué, les vestiges de l'église ont été attribués aux phases-couleurs établies lors de l'étude du Martolet. Un certain nombre d'analyses au radiocarbone a été réalisée en 2013, puis d'autres, exécutées à la fin de 2018, ont permis de finaliser l'étude¹⁵. Les vestiges repérés au cours des travaux d'édilité dans le secteur de l'avenue situé au nord de l'église ont été documentés en plusieurs étapes d'intervention sous forme de croquis cotés et positionnés par triangulation. Dans la majorité des cas, ils appartiennent à des bâtiments récemment détruits mais dont la date de construction est inconnue. Ils ont été comparés aux illustrations de 1652 (gravure publiée par Mérian), 1775 (carte topographique de St-Maurice et environs) et 1925 (cadastre).

Les fouilles de 2012 et 2013 n'étaient pas destructrices. Seule une partie du dernier état de l'église et les restes des époques postérieures ont été dégagés en plan. Les époques antérieures sont connues grâce à de petits sondages très ponctuels et leur restitution est partielle. Le 20^e siècle a produit son

lot de complications : un gros tube d'égout en béton traverse tous les vestiges du nord-ouest au sud-est. Une conduite électrique traverse le site du sud au nord, au-dessus des vestiges les plus hauts. Pour ne pas risquer de l'abîmer, la fouille n'a jamais été menée en sous-œuvre de

¹³ Etant donné la profondeur de la tranchée (3 m), les vestiges apparus dans le profil ont été documentés succinctement depuis le bord de l'excavation. Aucune stratigraphie n'a été possible.

¹⁴ Réalisées par Archeotech SA, Epalinges.

¹⁵ Un mandat est octroyé au bureau TERA en 2018 afin d'écrire un rapport, en prévision de l'écriture d'une monographie. En 2025, un petit mandat est accordé au bureau InSitu SA pour finaliser et mettre en page le rapport.

celle-ci. Un arbre a été implanté profondément dans le parvis au cours du 20^e siècle. D'une emprise de près de 3 m pour une profondeur de 1 m, cette excavation a rompu beaucoup de liaisons stratigraphiques. A cela s'ajoute l'abaissement du niveau de marche du parvis à la fin des années 1940 : les niveaux de démolition de l'*église du Parvis* et les niveaux de marche romans ont disparu.

Des édifices ont été construits à l'emplacement de l'*église* durant le deuxième millénaire. Leurs substructions oblitérent ses restes, apportant une complication de plus.

Le secteur investigué est donc très perturbé et la documentation qui y a été effectuée s'en ressent. L'orthophotographie effectuée en 2013 illustre ce fait car elle est peu lisible sans être superposée à un plan des vestiges (**Fig. 14**), tant les impacts modernes y sont visibles.

En dernier lieu, les résultats des investigations archéologiques effectuées par nos prédécesseurs sont difficiles à corréliser avec les nôtres. Les données de 1974 ont cependant été relues et ont fait l'objet d'une nouvelle numérotation dans la base de données actuelle.

De tous ces faits, il résulte une documentation archéologique très disparate, fractionnée et difficile à utiliser. L'établissement d'une chronologie a été une mission délicate étant donné la difficulté à corréliser la multitude de sondages et interventions d'urgence. Des datations au radiocarbone ont apporté une aide inestimable. Mais ces résultats doivent être pris avec précaution : les ossements en connexion prélevés pour datation dans les tombes en matériaux durs sont ceux des derniers occupants des coffres, lesquels ont été de toute évidence réemployés à plusieurs reprises. La date livrée par l'analyse est donc plus tardive que la construction de la tombe. Elle est un *terminus ante quem* (TAQ) à la construction de la tombe. Ces datations ont parfois été délicates à utiliser, surtout lorsqu'il était question de dater les phases de l'*église du Parvis* par leur moyen.

En corollaire de ces obstacles, le tableau chronostratigraphique ne comporte que peu de liens horizontaux. Et les liens verticaux résultent de considérations autour des chronologies relatives, des typologies de tombes et d'églises, et de logique. La profusion d'hypothèses possibles a été difficile à tester et à trier. Elles n'ont pas toutes été proposées ici. Seules celles qui ne présentaient pas de contradictions en fonction des arguments disponibles ont été retenues. Mais il est possible qu'elles soient remises en question lors d'éventuelles fouilles futures sur la place du Parvis de la basilique.

2. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

2.1 Epoque 1 : vestiges antérieurs à l'église du Parvis

L'*église du Parvis* a été construite sur un terrain occupé par des constructions antérieures en maçonnerie. Celles-ci sont ponctuellement apparues dans les investigations profondes, mais n'ont pas été fouillées. Il n'est donc pas possible de connaître le faciès de la zone au moment de la construction de l'*église*. Aucun moyen de datation absolue n'a été recueilli dans ces niveaux

2.1.1 Sous l'épaule sud

Sous les tombes (T37A et B) implantées à l'aplomb de l'épaule sud de l'église, des niveaux de marche et de remblais ont été documentés grâce à un petit sondage (**Fig. 15, Re2 et 11**). Au fond de celui-ci est apparu le sommet d'une maçonnerie (M642), dont l'orientation et l'interprétation sont impossibles en raison de l'étroitesse de la fouille (**Fig. 16**).



Fig. 15 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Situation du petit sondage qui a permis de mettre au jour une maçonnerie et des niveaux antérieurs à l'église (époque 1?) (au bout du jalon, sous les tombes de l'épaule sud). Vue du sud.



Fig. 16 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Petit sondage (A) effectué sous la tombe T37 à la faveur de l'absence de l'une des dalles du fond de la tombe. Environ 0,35m sous la dalle de la tombe est apparu le sommet d'une maçonnerie (UT642) pouvant appartenir à l'époque 1. Vue de l'est.



Fig. 17 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Sous le sol du chœur de l'église a été découvert un mur (M271) pouvant remonter à l'époque 1. Vue de l'ouest.

Au-dessus, trois niveaux de circulation se superposent sur une hauteur de 0,05 m : une couche de silts gris foncé formée pas des piétinements (UT641), une couche de silts noirs charbonneux (UT640) reflétant soit une période d'occupation, soit d'abandon, enfin, un niveau de travail (UT639). Ils témoignent de la fréquentation des lieux, postérieure à la maçonnerie, mais antérieure à l'église.

2.1.2 Sous l'abside

Sous le sol du chœur, le parement nord d'un mur (M271, 0,80 m de longueur, 0,60 m de hauteur) a été repéré dans un sondage pratiqué dans une tranchée d'égout moderne (**Fig. 17, Re2 et 11**). Son orientation n'est pas axée sur l'église, mais légèrement de biais (sud-ouest / nord-est). Son extrémité nord-est a vraisemblablement été arrachée lors de la construction de l'abside de l'église et n'a pas été retrouvée dans la tranchée d'eau claire au nord. Son parement est crépi *a pietra rasa* sur toute la hauteur d'observation, indiquant que le niveau de marche en relation avec ce mur est situé plus bas que le fond du sondage (< 414,18, au moins 0,70 m plus bas que le sol en mortier du chœur de l'époque 3). Aucun moyen de datation absolue de ce mur n'a été recueilli. Il est antérieur à l'abside et, suivant son orientation, probablement aussi à la première phase de l'église. Mais il n'est pas exclu qu'il fasse partie d'un bâtiment adossé de biais à l'hypothétique chevet droit de l'église (voir *infra* chap. 2.2.1).

2.1.3 A l'est de l'abside (tranchée eaux claires)

Dans la profonde tranchée des eaux claires creusée directement à l'est de l'abside, des vestiges qu'il n'a pas été possible de nettoyer ou d'interpréter sont présents à une profondeur de 3 m sous la chaussée (412,80), soit à une profondeur inférieure à celle des fondations de l'abside. Ils appartiennent vraisemblablement à une période antérieure à l'église (**Fig. 18, Re2 et 11**).

2.1.4 Au nord de l'église : le mur M775 (Stöckli, Panisset)

Au nord de l'église, sous le sol de la maison Panisset, un mur antérieur (M775) à l'église est apparu lors de la fouille dirigée par W. Stöckli en 1974 (**Re2 et 10**). D'orientation



Fig. 18 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée lors de l'installation de l'eau claire, à la hauteur du parvis. Au bout du jalon, à 3 m de profondeur, des restes de maçonnerie et de terre cuite trahissent la présence d'autres constructions sous les fondations du chœur de l'église. Vue du sud-est.

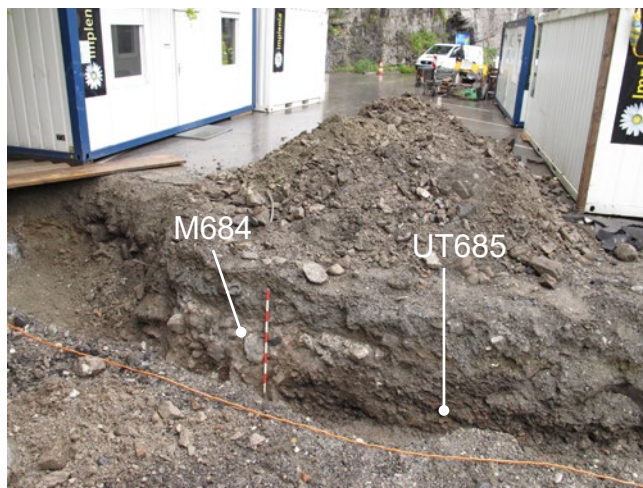


Fig. 19 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée dans le parking au nord de la maison Panisset. Vue du sud. Le remblai UT685 est riche en mobilier d'époque romaine. Sa relation chronologique avec la maçonnerie M684 est indéterminée.

nord-ouest / sud-est, il a une épaisseur de 0,60 m et un ressaut de fondation indiquant son niveau de construction, voire son niveau d'utilisation (à 413,30, soit env. 1 mètre plus bas que le sol de l'église de l'époque 2). Le mur est percé par la façade nord (M675) de la première époque de l'église. Lors de son dégagement, W. Stöckli a ramassé un tessou de céramique sigillée, mais la provenance de ce dernier est indéterminée¹⁶. En outre, il qualifie la maçonnerie d'un type « romain » (« petits moellons en assises très régulières », précise-t-il). Des vestiges d'époque romaine ayant été mis au jour à une trentaine de mètres de là, sous les absides des chapelles gothiques du Martolet, une datation romaine ne serait pas exceptionnelle.

2.1.5 Au nord de la maison Panisset

Un peu au nord de la *maison Panisset*, sous le parking situé à l'entrée nord de la ville, un remblai contenant du mobilier d'époque romaine (UT685) et une couche charbonneuse (UT647) riche d'objets de la même période ont été localisés respectivement dans le profil d'une tranchée et dans le profil d'une fosse pour une chambre technique, 0,50 m sous la chaussée moderne (**Fig. 19**). En l'absence de niveaux d'occupation ou de structures pouvant leur être clairement associés, ces occurrences ne peuvent pas être interprétées plus précisément. La relation entre elles est indéterminée. Elles attestent néanmoins l'existence de vestiges romains à proximité. Une maçonnerie (M684) sans forme ni orientation déterminées a été repérée au même niveau que le remblai contenant du mobilier d'époque romaine (**Fig. 19** et **Re7, M684**). Elle apparaît 0,50 m sous le bitume, au même niveau que le remblai, mais il n'a pas été possible de déterminer sa relation chronologique avec ce dernier.

¹⁶ Selon les dessins au pierre – à – pierre réalisés pendant cette fouille, l'espace entre ce mur et les maçonneries environnantes plus récentes était assez restreint pour qu'il soit difficile de situer ce tessou. Mais s'il a pris la peine de le mentionner dans son rapport, c'est que W. Stöckli estimait qu'il était un indice de la datation du mur.

2.2 Epoque 2 : construction de l'église (vert)

L'église du Parvis est un rectangle de 24 x 14,50 m, d'orientation identique à celle de l'église du Martolet, presque alignée sur cette dernière. L'analyse des maçonneries révèle que le bâtiment a été construit au cours de plusieurs étapes de chantier et que des annexes funéraires ont été ajoutées au nord et au sud. La position de l'entrée est inconnue. L'évolution de l'édifice a été découpée en trois phases qui se rapportent au déroulement du chantier de construction, puis à l'utilisation de l'église, et non pas à des phases de transformation.

2.2.1 Phase 2a : l'enveloppe principale de l'église

L'étude des maçonneries démontre que les parties de l'église ont été construites peu à peu, en plusieurs étapes regroupées ici en deux phases (phases 2a et 2b).

2.2.1.1 Les façades de la nef

L'enveloppe extérieure de l'église a été aménagée en premier (**Re2**). Trois des angles du bâtiment n'ont pas été observés¹⁷ ; les chaînages entre les parois ne sont donc pas attestés. Les maçonneries ont été ponctuellement repérées. Les façades nord (M675)¹⁸, ouest (M530, database Martolet) et sud (M548, M532 database Martolet) ont toutes le même aspect : épaisseur de 1,20 m, présence d'une banquette de 0,45 m de largeur (à 415,60) sur leur face interne, revêtues d'un enduit lissé couvrant aussi la banquette¹⁹ (**Fig. 7, 8**). Cette dernière, d'après le niveau de circulation (restitué) des tombes aménagées à cette époque 2, se situait entre 1,20 m et 1,50 m au-dessus du sol de la nef (**Re10**). Le liant des maçonneries n'est pas le même sur tout le périmètre. Deux types de mortier

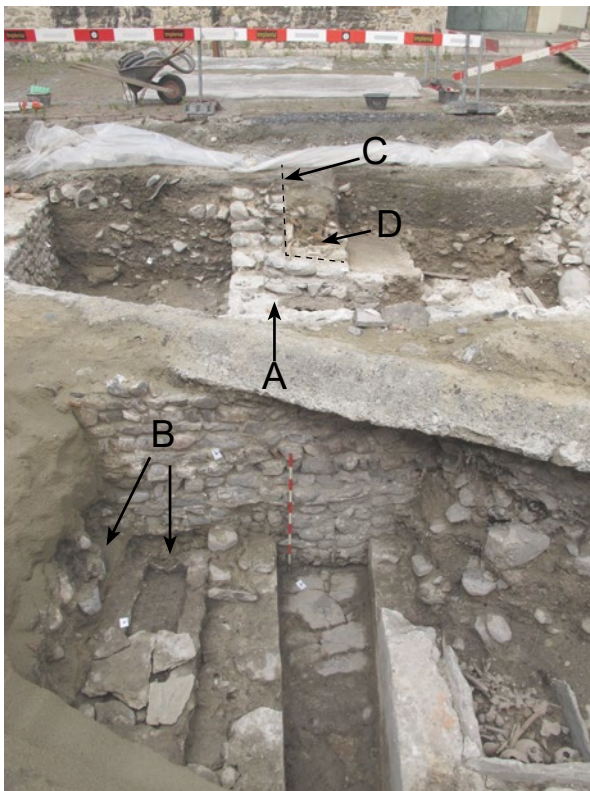


Fig. 20 – St-Maurice, Eglise du Parvis. A: façade sud de l'église M611. B: tombes T26 et T27. C: percement de la façade pour y aménager un *arcossolium* (couvrant la tombe T38). D: deux réductions (T31) installées dans un coffret construit dans le bas de la niche de l'*arcossolium*. Vue de l'est.

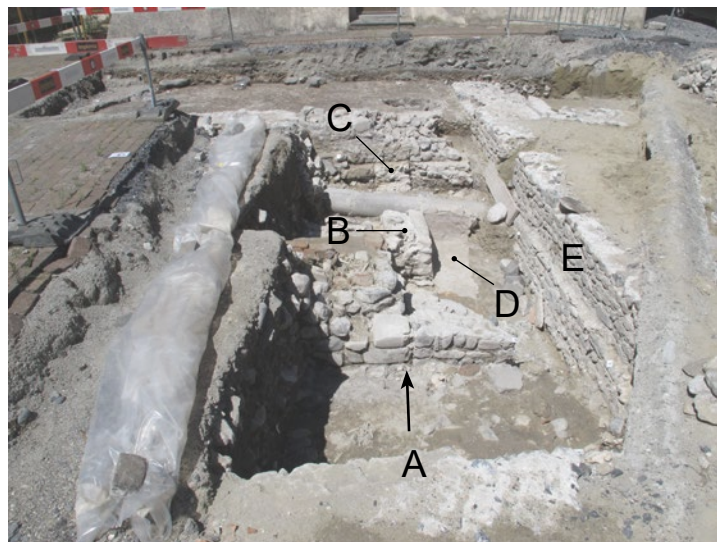


Fig. 21 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Partie sud de la nef à hauteur du chancel. Vue du sud. A: front parementé séparant deux tronçons de la façade sud (M548 à gauche / M611 à droite). B et C: les deux tronçons sud du chancel (M575 et M634), dont la jonction est oblitérée par un tuyau d'égout. D: le coffre de la tombe T35, en partie détruite par le mur d'époque romane (E).

¹⁷ L'angle nord-ouest a été observé par L. Blondel en 1947 lors des travaux d'allongement de la nef. La chronologie entre les murs a été bien établie, mais, en l'absence d'une vue plus étendue vers l'est, ils n'avaient pas pu être interprétés comme l'angle nord-ouest d'une église.

¹⁸ Une partie de ce mur nord a été documentée en 2014 par le bureau TERA lors des travaux d'installation d'une rampe d'accès à la basilique pour les chaises roulantes. Le reste du mur a été mis au jour par l'équipe de W. Stöckli en 1974 – 75. Il n'est pas assuré que toute la longueur du mur ait été liée avec le même mortier.

¹⁹ La façade sud (M548) était arasée à un niveau trop bas pour que la banquette soit conservée.

ont été repérés, bien que les façades aient toutes le même aspect. Les extrémités orientales des façades nord et sud se terminent en fronts parementés symétriques (**Fig. 21**).

2.2.1.2 Le chevet

Appuyés contre les deux fronts mentionnés précédemment, des murs (M611 au sud, M778 au nord) prolongent ces deux façades sur une longueur de 6 mètres jusqu'à la façade orientale (**Re2**). D'épaisseur similaire, tous deux comportent également une banquette²⁰ située à la même hauteur. La façade orientale a été repérée au nord en 1974 (M784) sur une longueur de 2,80 m et au sud en 2013 (M635) sur un tronçon de 1,30 m, mais à une hauteur insuffisante pour attester une banquette. Ces maçonneries sont liées aussi avec l'un ou l'autre des deux types de mortiers repérés dans les parois précédemment décrites. Un remblai de nivellement (UT638) de 0,12 m d'épaisseur et un niveau de travail (UT637, à 413,48 m) en relation avec cette construction ont été observés sur une très petite surface au voisinage de la façade orientale (sous la tombe T37). Ils témoignent du niveau de construction de l'église.

L'utilisation de deux types de mortier pour maçonner l'église n'est pas synonyme de deux phases de construction, puisque les deux types se rencontrent indifféremment dans toutes les façades. Elle serait plutôt à mettre en relation avec deux équipes d'ouvriers brassant le mortier. Les deux fronts parementés des façades seraient quant à eux à associer avec une mise en attente durant le chantier. Celle-ci traduit peut-être la difficulté des maîtres d'ouvrage à décider de la forme à donner au chevet et au chœur.

Le tronçon de mur formant la façade sud du chœur (M611) présente un parement extérieur (sud) fait d'une maçonnerie (M273) inédite sur le chantier, observable sur une longueur d'au moins 2,25 m et 0,20 m d'épaisseur (**Fig. 22**). Cette maçonnerie est indéterminée.

Aucune trace d'une abside n'a été retrouvée pour cette église. Trois hypothèses peuvent être émises expliquant ce constat. Premièrement, les contraintes de fouilles non destructrices n'ont pas permis d'explorer le secteur où elle se trouve ; deuxièmement l'abside de l'époque 3 l'a complètement oblitérée ; troisièmement, l'église a été construite sur un plan rectangulaire. Ce type de plan n'est pas rare dans nos régions pour la période comprise entre 500 et 1000 ap. J.C²¹. Le même doute s'applique au plan intérieur ; le chœur pourrait se trouver dans une abside inscrite dans le rectangle des façades, mais la fouille n'a pas permis d'en retrouver de traces.

En tenant compte du fait que les dimensions de la nef sont proches de celles de l'église du Martolet, la restitution d'un chevet absidal saillant sur la façade orientale de l'édifice semble l'hypothèse la plus probable, pour respecter la similarité des deux bâtiments. La reconstruction d'un nouveau chevet lors de l'époque 3 à la place d'une abside plus ancienne et, peut-être, plus petite, expliquerait le niveau très aplani et induré retrouvé sous le chœur polygonal.

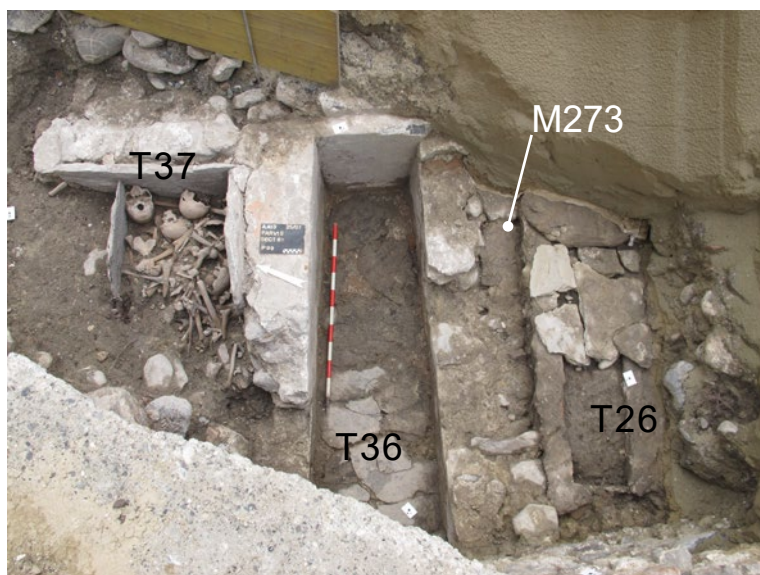


Fig. 22 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Epave sud de l'église. Vue de l'ouest. M273: un des tronçons composant la façade sud de l'église du Parvis. Lors de l'installation de la tombe T36, les constructeurs ont respecté la tombe en dalles T37, mais ont percé le mur de façade, peut-être pour y aménager un *arcosolium*?

²⁰ Celle-ci a été observée en 1974 au nord, mais pas en 2013 au sud.

²¹ H. R. Sennhauser, „Frühen Kirchen im östlichen Alpengebiet. Von des Spätantike bis in ottonische Zeit“, *Bayrische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch – historische Klasse. Abhandlungen. Neue Folge, Heft 123*, München 2003, pp. 11.

2.2.1.3 Une annexe nord primitive?

Au nord de la nef, un certain nombre de parois a été documenté en 1974 par Stöckli. Celles qui ont été attribuées aux « édifices funéraires paléochrétiens » ont été calées sur la chronologie générale du site. Les murs (M788 et M789) supposés de l'époque 2 (vert)²² pourraient constituer l'angle nord-est d'une petite annexe (**Fig. 23**). La paroi orientale de cette dernière se trouve dans le prolongement de la façade orientale de l'église, mais sa paroi nord ne se situe pas dans le prolongement de la paroi nord (M800) de la chapelle repérée à l'ouest (**Re2**). Cet édicule est donc différent de l'annexe nord supposée plus tard pour la phase 2b. S'il a été construit en même temps que l'église, sa localisation, à côté du chœur, suggère qu'il s'agirait d'une sacristie.

Au nord de cette annexe existaient d'autres bâtiments dont quelques vestiges sont conservés (les murs M791, M809, M793, le sol en mortier Ss798, à 415,40) dont l'articulation demeure peu compréhensible (**Re11**). Ils font probablement partie du complexe monastique, mais sont vraisemblablement indépendants de l'église. Leur relation chronologique avec l'hypothétique sacristie est indéterminée.

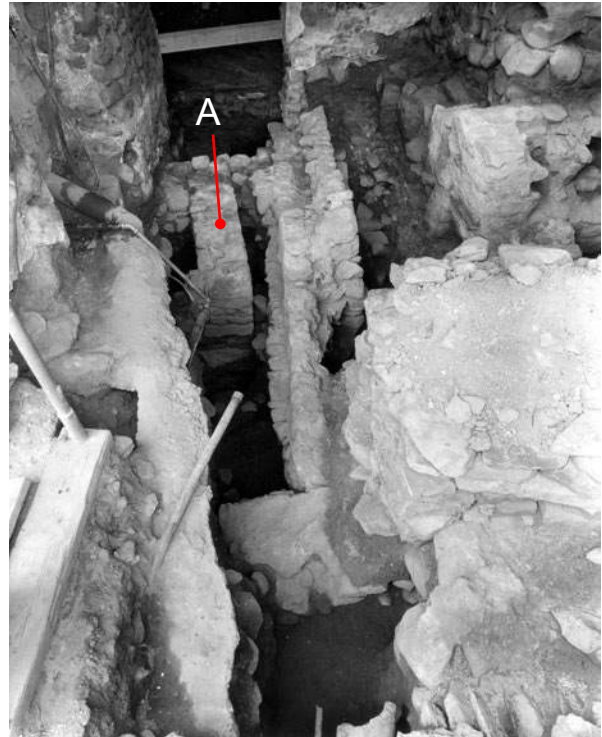


Fig. 23 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fouilles de W. Stöckli sous la maison Panisset en 1974. Vue de l'est. **A**: l'angle de mur qui pourrait être interprété comme une petite sacristie primitive au nord de l'église.

2.2.2 Phase 2b : un chancel et des annexes

2.2.2.1 Un chancel ?

A la hauteur de la limite séparant les façades nord et sud de la nef et du chœur, un mur perpendiculaire a été repéré en 1974 (M779) et en 2013 (M575 et M634). A cet emplacement, ce mur pourrait avoir la fonction de chancel.

Le tronçon nord du mur (M779) a une longueur de 2,70 m et son extrémité sud se termine par une dalle verticale (**Re2**). Un autre mur (M811), de construction similaire, selon W. Stöckli, le prolonge au sud sur au moins 0,75 m, mais a été démoli par une paroi plus récente. Au sud, le mur est également composé de deux tronçons (M575 et M634) utilisant des mortiers différents ; la jonction de ces deux tronçons est oblitérée par un tube d'égout moderne (**Fig. 21**). Dans les deux cas, il est impossible de déterminer si cette paroi est composée dès le départ de plusieurs tronçons de mur différents ou si elle a été rallongée symétriquement vers le milieu de la nef par des longueurs de mur.

²² Ces deux murs ont été calés dans une chronologie relative par W. Stöckli, qui ne peut pas être remise en question, les murs n'étant pas visibles. Ils ne peuvent pas être attribués à la phase rouge car leurs niveaux ne correspondent pas à une occupation aussi profonde que celle qui leur est associée. Ils ne peuvent pas être attribués à la période bleue car ils sont situés sous les vestiges de cette époque.

La configuration du chancel au milieu de la nef est inconnue. Une occurrence²³ du tronçon sud (M634) à env. 5 m de la façade sud impose une longueur minimale à ce mur. Par symétrie, la situation serait la même au nord²⁴. Entre ces deux parties de chancel, un passage existait forcément dans l'axe de l'église.

2.2.2.2 Les ailes annexes

Des ailes annexes (contenant des sacristies, des chapelles et des *memoriae* ?) ont été ajoutées postérieurement contre les façades nord et sud (**Re2**). Les parois ont été repérées ponctuellement. Au sud, la fouille de 2012 a permis le repérage de la paroi sud de l'annexe (M225), parallèle à la façade de l'église et à une distance de 4 m (**Fig. 2, Re10 et 11**)²⁵. Le chaînage oriental (M804) de ce mur avec la paroi nord de l'annexe a été repéré grâce à la tranchée pour l'implantation de la conduite d'eau claire (**Fig. 25**). Une porte, dont aucune trace n'a été retrouvée, permettait peut-être de relier le chœur à cette zone de l'aile annexe. A la fin des années 1940, lors de la construction du bas-côté oriental de la basilique, L. Blondel a observé une paroi au tracé arrondi, interprétée comme le chevet d'une petite chapelle (baptisée chapelle de Saint Séverin sur son plan), ainsi que sa paroi ouest (**Fig. 4, Re2**). En 2004, l'extrémité sud parementée d'un mur nord-sud (M535, database Martolet) équipé en face ouest d'un replat de maçonnerie interprété comme une banquette a été documentée dans une tranchée pratiquée dans la basilique lors du remplacement du drain de la source traversant alors les catacombes (**Fig. 26**). Ce mur s'inscrit dans le prolongement de la façade



Fig. 24 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Annexe sud de l'église. Vue de l'est. M225: mur sud de l'annexe construite contre la façade sud de l'église.



Fig. 25 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée pour l'installation de l'eau claire. Vue du sud-est. La tranchée a arraché le parement extérieur (en traits-tirés blancs) de l'angle sud-est (M804) de l'annexe de l'église.

²³ Un puits perdu moderne situé dans le prolongement du chancel a permis d'effectuer un petit sondage pour explorer le terrain sous le sol de l'époque 4 : le parement oriental du chancel a été repéré.

²⁴ Il est impossible de déterminer si les mêmes maçonneries ont été utilisées au nord et au sud du passage, puisque les deux parties du chancel ont été analysées par des équipes de fouille différentes à près de 40 ans d'intervalle.

²⁵ Le niveau de marche intérieur n'a pas été repéré. Il est suggéré par le niveau des tombes associées à cette période.

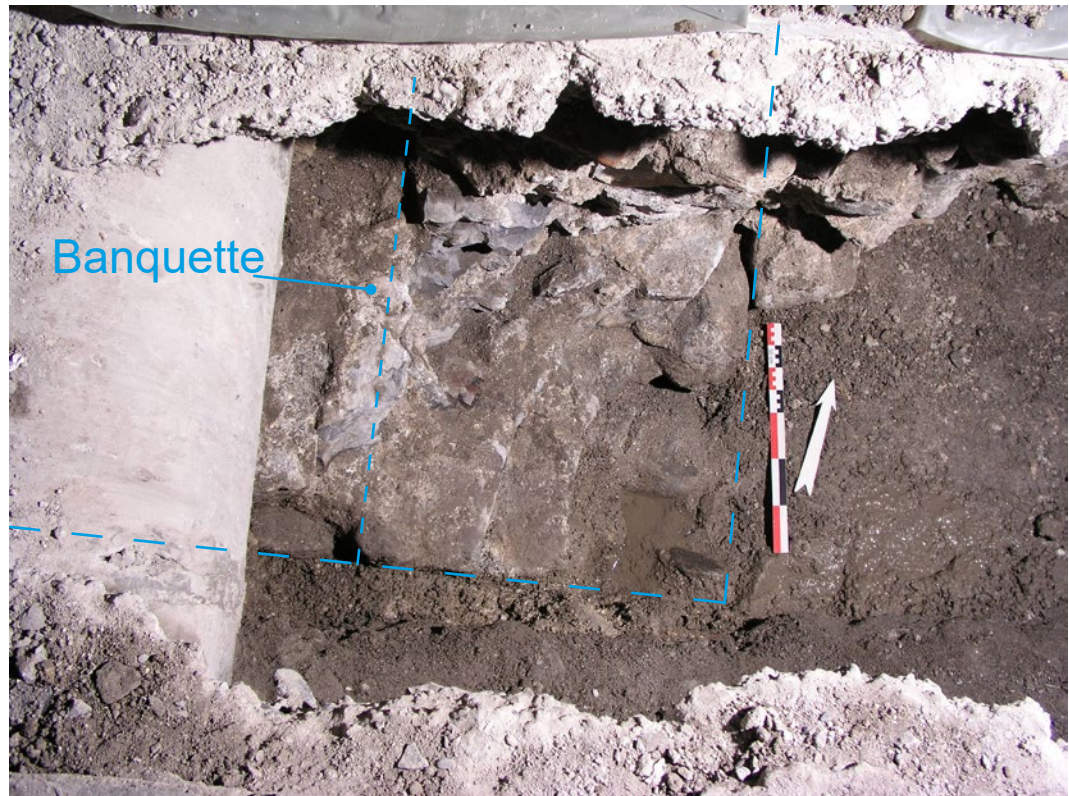


Fig. 26 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée dans la basilique en 2004. Vue du sud. Extrémité parementée du mur M535, peut-être équipé d'une banquette en face ouest.

ouest de l'église du Parvis et constitue probablement la paroi ouest de la chapelle vue par Blondel.

Au nord-ouest, près de l'extrémité occidentale de l'église du Parvis, L. Blondel a observé un mur (M800) exactement parallèle à l'annexe sud. C'est contre ce mur que la tombe (T174) à *arcosolium* peint a été retrouvée (**Fig. 27, 28**)²⁶. Le mur est chaîné à une paroi parallèle à la façade ouest de l'église. Cet angle de mur abritait une « chapelle funéraire » carrée de 3,50 m de côté (mesures intérieures). Un autre mur parallèle à la face ouest de l'église est décrit par L. Blondel comme étant lié à la chapelle après un décrochement. Il délimite un espace un peu plus large que les annexes sud et nord-ouest. Cet espace est difficile à interpréter



Fig. 27 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Travaux d'agrandissement de la basilique en 1947. **A:** lieu de découverte de la tombe à «arcosolium» peint (T174). **B:** stèle dédiée au nymphes (Nymphis sacrum) d'époque romaine, en remploi dans un mur du haut Moyen Age. (Fond Blondel, Archives Cantonales, D23, 1968/19, n°1).



Fig. 28 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Reproduction à l'aquarelle de la tombe à *arcosolium* peint. (Tiré de L. Blondel, *Vallesia*, 1951, pp. 8 - 9, «Fresque du caveau funéraire du cimetière d'Agaune, d'après le relevé de M. Ernest Correvon).

²⁶ Les circonstances de la découverte ne permettent pas de déterminer si l'*arcosolium* est d'origine ou a été percé dans le mur de la chapelle.

en l'absence d'investigations ; sur le plan, il ressemble à un corridor. Son extrémité sud aboutit dans une zone située au croisement des axes du baptistère et de l'*aula*. Il pourrait donc constituer un accès à l'église depuis le cœur du monastère, mais aussi depuis le sanctuaire du Martolet dont la rampe d'accès est axée sur l'annexe sud de l'église du Parvis (**Fig. 2**).

Le mur nord (M800) de la chapelle à *arcosolium* s'élevait peut-être sur toute la longueur de l'église, mais aucune trace n'en a été retrouvée dans les secteurs explorés. La petite annexe primitive (M788-M789) a perduré ou a été remplacée par un édifice qui n'a pas laissé de trace. L'existence de locaux au nord du chœur lors de cette phase 2b est attestée par une porte (M780) percée dans le mur du chœur qui assurait l'accès à l'annexe depuis l'église (**Re2**). De ce passage, il subsiste une dalle en ardoise de plus d'un mètre de longueur posée sur la maçonnerie arasée de la façade nord de l'église, environ 0,20 m au-dessus du sol de la nef ; cette dalle constituait le seuil ou la première marche inférieure d'un petit escalier (**Fig. 29**). Le long du reste de la façade nord de l'église, jusqu'à la chapelle nord-ouest, la présence d'une annexe n'est pas attestée.

2.2.2.3 Les sols

Peu de sols associés à cette phase de construction ont été mis au jour dans la zone fouillée. Les tombes datant de cette époque indiquent à quelle altitude ils doivent être recherchés. La plupart des sols ont été détruits par la réutilisation des tombes à l'époque 3. Si des secteurs de l'église contiennent une moins grande densité de tombes réutilisées, ces sols y existent probablement encore.

Le niveau de marche à l'extérieur de l'annexe sud (Ss280) est constitué d'un pavage de galets émoussés (413,30) (**Fig. 30, Re10 et 11**). Il est situé environ 0,80 m plus bas que le niveau de marche présumé des tombes maçonnées (T45, T46) implantées à l'intérieur de l'annexe (414,10 env.).

Dans la nef, les tombes T34, 39 et 40 laissent supposer un sol situé entre 414,30 et 414,40 (**Re10**). A l'intérieur du chœur, un reste de mortier (Ss659) couvre le couvercle

des tombes T42-43 sous le remblai d'égalsation du sol de l'époque 3 (**Re9**). La surface lissée et éventuellement peinte en rouge attestant clairement un sol n'a pas été observée (**Fig. 31**). Cette chape est soit un reste de scellement du couvercle des sépultures, soit un reste de sol en mortier (414,41). Rien ne suggère une différence d'altitude entre le sol du chœur et celui de la nef de part et d'autre du chancel, contrairement à la situation observée à l'époque 3.

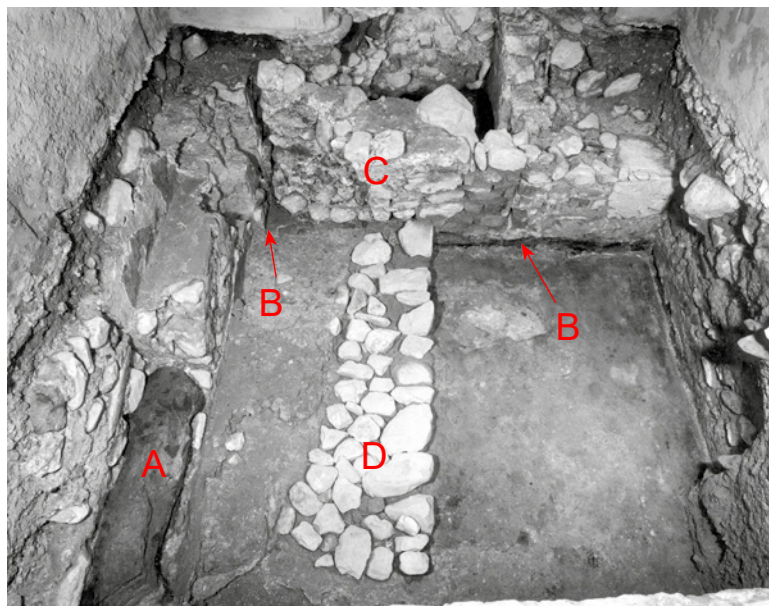


Fig. 29 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fouille de W. Stöckli, 1974. Epaulement nord de l'église. Vue de l'ouest. **A**: dalle en ardoise formant peut-être la marche inférieure d'un petit escalier. **B**: piédroits de la porte de la petite chapelle peinte, époque 3. **C**: Massif maçonné M803 bouchant la porte de la chapelle. **D**: fondation de pierres posées à sec sur le sol de la nef, de fonction indéterminée. La face sud paraît former un parement.



Fig. 30 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Mur sud (M225) de l'annexe sud de l'église. Vue du sud. **A**: Niveau de marche extérieur (Ss280) constitué d'un pavage de galets.

Concernant le secteur supposé de l'annexe nord, les seuls sols repérés sont en terre battue et seraient plutôt des revêtements extérieurs²⁷. Une « couche de limon vert » (Ss810, >413,89) est signalée sur le sommet arasé du mur antérieur (M775), tandis qu'à l'est de la potentielle sacristie primitive, un « lit de limon vert mêlé de pierres » (Ss787), est aménagé contre l'élévation du mur M789 (à 414,67) (**Re2**). Le premier sol se rapporte peut-être à la période suivant la construction de l'église mais précédant celle de l'annexe nord, à moins qu'elle n'atteste l'absence d'annexe contre la façade nord de l'église. Le second se situe à l'est du mur oriental de la présumée sacristie, où l'environnement est vraisemblablement extérieur.

Hors de l'emprise de l'église, le bâtiment attenant au nord (M793) possède un sol (Ss798 à 415,40) situé 0,80 m plus haut que celui de l'annexe.

D'un côté de l'église à l'autre, les niveaux de sols trahissent une dénivellation de plus de 2 m. Celle-ci aurait donc été construite sur un terrain incliné du nord au sud, dû à la proximité de la falaise dont la gélifraction génère un cône abrupt contre son pied. Cette morphologie apparaît encore actuellement dans la pente de la rue, entre la maison Panisset et l'entrée de l'abbaye. En adaptant les sols de l'église à la pente du terrain, les constructeurs ont préféré cette solution « douce », plutôt que de gros terrassements. De cette façon, l'église du Parvis était presque de plain-pied avec les secteurs du palais et du baptistère, tandis que l'église du Martolet restait en hauteur, perchée sur le cône, en tant que but ultime du pèlerinage.

L'étude de l'*aula* (bâtiment D) montre qu'un parvis occupait vraisemblablement l'espace entre le palais et l'église. En revanche, le secteur situé au nord de l'église était occupé par des bâtiments probablement indépendants de celle-ci²⁸. A l'est, des vestiges clairement attribuables à cette époque manquent, en raison de l'absence de fouilles et de la présence de constructions.

2.2.3 Phase 2c : les tombes

Les tombes n'ont pas été fouillées car elles consistaient pour beaucoup en sépultures architecturées restées intactes et, n'étant pas menacées de destruction, ont été respectées selon la ligne d'intervention établie sur ce site dès le début des fouilles en 2001. Elles ont été décrites, et datées par radiocarbone lorsqu'il était possible de récupérer un ossement « en place ». Comme elles ont toutes été remployées, parfois à plusieurs reprises, les dates obtenues doivent être utilisées avec circonspection étant donné qu'elles caractérisent le décès du dernier occupant de la tombe et non pas la tombe. Les coffres en matériaux durs datés par radiocarbone doivent être attribués, sur la base de critères de chronologie relative, à une période antérieure à la date fournie par l'analyse. Les datations « fiables » sont celles qui ont été effectuées sur les ossements de tombes « en pleine terre » (tombes des phases les plus tardives 4b à 5c)²⁹.

Les tombes de l'époque 2 sur le site de l'Abbaye et du Martolet sont des coffres maçonnés de type *formae*, construits par groupes de 2 à 6 unités³⁰ aménagés en rangées adossées à une paroi ou orientés sur une ligne directrice de la nécropole. Sur le site du Parvis, les tombes répondent aux mêmes critères d'alignement. Neuf tombes ont été documentées dans quatre groupes de *formae* (T42-43, T26-27, T39-34-40, T45-46,) ; et deux tombes isolées (T37 et T44). Deux ont fait l'objet de datation au radiocarbone (T44 et T45).

Dans l'église du Martolet de l'époque 2, des sarcophages étaient alignés sous le sol de la nef. Aucun ne se trouvait sous le chœur ou l'avant-chœur. Aucun sarcophage en pierre³¹

²⁷ A plusieurs reprises sur le site de Saint-Maurice, des couches de limon vert, homogènes ou mêlées de pierres, ont été observées. Elles correspondent le plus souvent à des sols extérieurs en terre.

²⁸ Voir le paragraphe 2.2.5.

²⁹ En réalité, ces tombes « en pleine terre » sont des inhumations dans des coffrages de bois dont le matériau a disparu.

³⁰ Cette disposition a été très bien documentée sous la salle du Trésor et dans les catacombes sous l'abbaye. Pour les catacombes : A. Antonini et coll., *St-Maurice – Abbaye, Les fouilles du Martolet, nouvelle lecture*. Juin 2015. Rapport remis au SBMA. La salle du Trésor : Alessandra Antonini, Marie-Paule Guex, *Abbaye de St-Maurice, Le rez-de-chaussée de l'aile centrale et les tranchées dans les cours contiguës. Analyses archéologiques lors des travaux pour la nouvelle salle du Trésor (mars 2013 – février 2014)*. Mars 2016. Rapport remis au SBMA.

³¹ Tous les sarcophages retrouvés au Martolet sont taillés dans du grès coquillier.

n'est apparu dans *l'église du Parvis*, dont seuls les secteurs du chœur, du chancel et des épaulements ont été explorés. Mais il n'est pas exclu que des sarcophages se trouvent dans le secteur non fouillé de la nef.

Seules les tombes qui avaient manifestement été perturbées anciennement ont été fouillées ; elles ne contenaient plus de squelette en place, mais ont parfois été reconverties en ossuaires à toutes les époques depuis la disparition de *l'église du Parvis*.

T42-43

Un premier groupe de *formae* est représenté par les deux tombes mitoyennes T42 et T43, alignées perpendiculairement au mur oriental du chevet qui n'a pas été dégagé (**Re2 et 9**). Elles ont été observées sur une petite surface grâce à un sondage (**Fig. 31**). Leurs murets maçonnés ont une épaisseur de 0,25 m, ils sont crépis et peints en rouge. Les couvercles sont des dalles ; une chape de mortier (Ss659) les recouvre en guise de scellement ou de niveau de marche. Elles n'ont vraisemblablement pas été réutilisées postérieurement puisqu'elles se situent sous le sol intact de l'époque 3. Elles n'ont pas été fouillées. Il est possible que ce groupe de *formae* comprenne d'autres tombes mitoyennes au nord et au sud des deux premières.



Fig. 31 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Choeur de l'église, époque 3. Vue de l'est. Les coffres des tombes T42 et T43 sont antérieurs au chancel (M221). **A**: chape de mortier scellant les couvercles des tombes ou formant le sol de l'époque 2.

T26-27

Deux autres tombes en *formae* (T26 et T27) se trouvent dans l'annexe sud et sont alignées contre la paroi orientale de l'édifice (**Re2 et 11**). Leurs murets sont en maçonnerie comportant encore quelques restes de peinture rouge (**Fig. 20**) et leur couvercle est en dalles. Elles n'ont apparemment pas fait l'objet d'une réutilisation. La tombe T27 est en grande partie couverte par la maçonnerie de la porte (M227) de la cave de la maison de Ville (époque 6). La tombe T26 n'a pas été fouillée. La partie ouest du couvercle manque, probablement évacué lors de la construction du mur de clôture roman (M222) qui l'effleure à son extrémité ouest. Le muret nord de la tombe T26 est moulé contre la maçonnerie (M273) de la façade sud de l'église

(Fig. 22). L'intérieur est étroit et de forme trapézoïdale, suggérant que les pieds étaient à l'ouest et la tête à l'est³². D'autres tombes appartenant à ce groupe se trouvent encore peut-être dans l'angle sud-est non fouillé de l'annexe.

T39-34-40

Un troisième groupe de *formae* (T39, 34 et 40) se situe dans la nef, contre la paroi sud de celle-ci et aligné contre le chancel (M575, M634) (Re2 et 10). Elles ont été construites avant l'époque

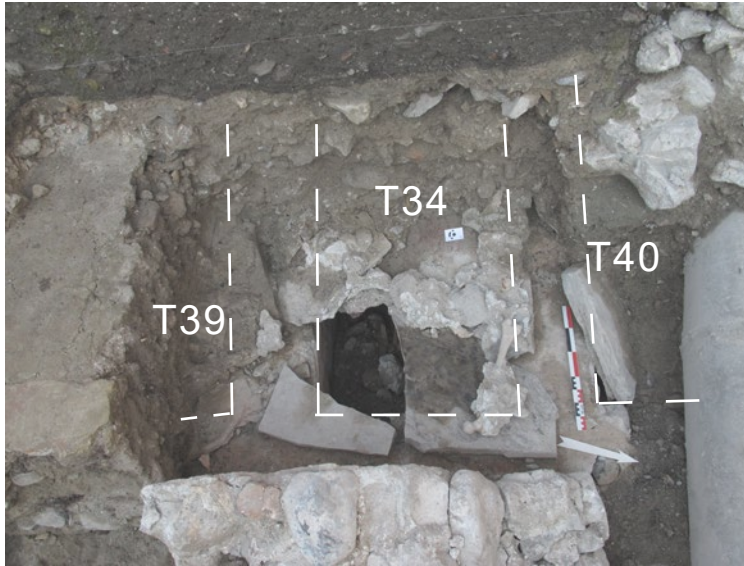


Fig. 32 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Nef de l'église, époque 2. Vue de l'est. Les tombes T39, T34 et T40 sont des coffres maçonnés de type *formae* construits lors de l'époque 2 et réutilisés lors de l'époque 3.

3. En effet, le sommet des murets est coloré par le lait de chaux rose ayant coulé du (deuxième) crépi au mortier au tuileau habillant le mur de chancel (M575) ; or la chape de sol (Ss618) de l'époque 3 s'appuie contre ce crépi 0,50 m au-dessus des tombes. Ce groupe comprend au moins trois tombes. Les couvercles de deux d'entre elles (T34 et probablement T39) ne sont pas d'origine³³ car celles-ci ont été réutilisées (Fig. 32) ; le groupe pourrait comprendre des tombes supplémentaires du côté nord. Les murets des tombes ont une épaisseur de 0,30 m et sont en maçonnerie crépée au mortier au tuileau parfaitement lissé. Aucune n'a été fouillée. La tombe T39 est partiellement enfouie sous la maçonnerie d'une tombe plus récente (T38) et la tombe T40 a été en grande partie détruite par un égout moderne. Seule la tombe T34 a été partiellement investiguée grâce à une dalle effondrée de son couvercle³⁴.

T45-46

Le dernier groupe de tombes (T45 et T46) se situe dans l'annexe sud, aligné contre la façade sud de l'église et s'insérant contre la face ouest du groupe voisin à l'est (T26, T27) (Re2 et 10). Deux tombes (T45 et T46) ont été observées sur une petite surface au fond d'un sondage dans la tranchée de fondation du mur M222 (romain) qui les a partiellement perturbées (Fig. 33). Les murets ont une épaisseur de 0,20 – 0,25 m. Ils sont en maçonnerie de pierres et de tuiles, dont une, entière, posée verticalement dans la maçonnerie forme la paroi latérale de la tombe T46. Les couvercles sont des dalles naturelles en pierre scellées au mortier. Le fond de la tombe T46 consiste en une dalle de *suspensura* dont les bords sont pris sous les murets. L'intérieur de la tombe n'a pas été comblé de sédiments d'infiltration. Il s'y trouve des ossements humains amoncelés volontairement, vraisemblablement rassemblés ainsi par les ouvriers qui ont creusé la tranchée de fondation du mur romain (Fig. 34). Partant de l'idée que les ossements humains en réduction recouvrent un squelette en place dans cette tombe, un os (radius) qui paraissait en connexion, a été prélevé sur le fond de la tombe sous l'amas en réduction. Il a fait l'objet

³² Cette position est curieuse pour des tombes chrétiennes qui d'ordinaire ont la tête à l'ouest, regardant vers le levant.

³³ Ils sont constitués de fragments de dalle juste assez grands pour reposer sur les murets latéraux de la tombe, et sont assemblés au moyen de beaucoup de mortier. Les couvercles d'origine sont constitués le plus souvent d'une voire deux ou trois grandes dalles, non liées au mortier, mais recouvertes d'une chape (de scellement ou de sol). Les parties intactes des tombes T45 et T46 sont couvertes de cette façon, comme les tombes T42 et T43, de même que les tombes restées intactes jusqu'en 2013 dans la Salle du Trésor et la cour St-Théodule.

³⁴ Comme la tombe a été réutilisée lors de l'époque 3, cette investigation est décrite au chap. 2.3.6.



▲ Fig. 34 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Annexe sud, époque 2. Intérieur de la tombe T46. Vue de l'est. Les ossements ont vraisemblablement été déposés en réduction de tombes détruites ou perturbées lors de la construction du parvis roman (époque 5).

◀ Fig. 33 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Annexe sud, époque 2. Vue depuis le nord. Les deux tombes T45 et T46 appartiennent à un groupe de coffres maçonnés de type *formae*. Elles ne semblent pas avoir été réutilisées lors de l'époque 3, car les couvercles paraissent intacts. Mais elles ont été perturbées par le mur d'époque romane (M222).

d'une analyse au radiocarbone et a fourni la fourchette de 594 – 668 AD³⁵, un peu plus tardive que l'attribution chronologique de la tombe. D'autres tombes faisant partie de ce groupe plus au sud ont peut-être été complètement détruites par la construction de la façade sud de la clôture romane.

T37 et T44

Une tombe isolée (T37) a été dégagée dans l'angle sud-est de l'église (Fig. 15, 16, 22). D'orientation est-ouest, elle est constituée de dalles naturelles non maçonnées et appuyées contre les parois est et sud (respectivement M635 et M273) de l'église, d'une part, et contre les parois de sa fosse, d'autre part. Son extrémité ouest est perturbée par le mur roman (M222). Le coffre d'origine (T37A) a été désaffecté et réutilisé comme ossuaire (T37B), peut-être lors de la construction du mur roman³⁶. La datation de cette tombe est problématique, car elle est différente des tombes en *formae*. Elle est moulée par la tombe maçonnée T36 et moule la tombe maçonnée (T44) plus ancienne. Cette dernière (T44), construite elle aussi différemment des *formae* standards³⁷ et en partie détruite par un égout, contenait des ossements encore en place dont l'analyse au radiocarbone a fourni une fourchette chronologique entre 619–683 AD³⁸, un peu plus tardive que l'attribution chronologique de la tombe et similaire à la datation de la tombe T45 discutée plus haut. La tombe (T44) a été remployée et son occupant primitif a disparu, rendant impossible sa datation au radiocarbone. La datation de son emploi fournit un TPQ pour ce groupe de tombe, ce qui permet de les attribuer à la première église du Parvis (5^e, 6^e, voire 7^e siècle).

³⁵ T46: Poz-58167 : 594 – 668 AD (probabilité 95,4%), 1405 ± 30 BP. OxCal v4.1.5 Bronk Ramsey (2010); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2009);

Quand bien même l'os supposé en connexion ne le fût pas, sa datation offre un TPQ convenable puisque la construction du mur roman a provoqué la destruction, et donc la réduction, des tombes appartenant à cette nécropole (entre le 5^e et le 9^e siècles).

³⁶ Il n'est pas possible de dater ces ossuaires, mais il faut bien reconnaître que les tombes utilisées comme ossuaires sont celles qui ont été perturbées par le mur roman.

³⁷ Blocs de tuf taillés, petites pierres et mortier liant très friable.

³⁸ T44: Poz-58165 : 619 – 683 AD (probabilité 95,4%), 1370 ± 25 BP. OxCal v4.1.5 Bronk Ramsey (2010); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2009);

Les tombes repérées au géoradar

Le géoradar a révélé en 2006 un certain nombre de cavités sous la nef interprétées comme des tombes (**Fig. 9**). Une rangée de tombes semble effectivement prolonger le groupe des tombes (T39, 34, 40). D'autres sépultures semblent disposées selon un ordre moins discipliné vers le milieu de la nef. Toutes sont d'orientation est-ouest. L'investigation géophysique ne permet pas de chronologie relative entre les structures détectées. Ces tombes sont attribuées à l'époque 2 en raison de leur espacement similaire à celui des *formae*, et de leur alignement le long des lignes structurelles de l'église.

2.2.4 Datation de l'église

L'église est attribuée à l'époque 2 (« verte » ; **Re 2**) parce qu'elle est le premier bâtiment pouvant être une église sur cette place³⁹, et qu'elle est associée à des tombes de type « *formae* » dont la typologie est connue dans la nécropole installée au Martolet, dans les églises des 6^e et 7^e siècles et au pied de la façade sud de celles-ci (à l'emplacement des futures « catacombes »)⁴⁰. L'église du Parvis relève approximativement du même axe, de la même taille et du même plan. L'implantation de tombes préconçues (*formae*) démontre que cette église a été voulue comme funéraire. Deux tombes en *formae* (T46) ont fait l'objet d'une analyse au radiocarbone (T46 : 594 – 668 AD⁴¹, T44 : 619 – 683 AD⁴²). Effectuées sur les ossements des derniers occupants de chacune des tombes, les analyses fournissent des *TAQ* au 7^e siècle pour les tombes et l'église.

Le chevet de l'époque 3 est semblable par sa forme à celui de l'église du Martolet construite à la fin du 6^e siècle⁴³. C'est pourquoi il est attribué à cette époque. Il est clairement associé à des sols en mortier (Ss618 et Ss251) revêtant le chœur et la nef. Ces sols recouvrent les tombes en *formae* de l'époque précédente. Ces tombes sont donc antérieures à l'époque 3.

2.2.5 Vestiges du complexe monastique au nord de l'église du Parvis

Au nord de l'annexe de la *maison Panisset*⁴⁴, les restes d'un sol en mortier (Ss681) peint en rouge et coulé sur un radier de pierres ont été mis au jour (**Re7**). Ce sol est associé à une pierre plate (St682) qui pourrait être la base d'une superstructure – peut-être un pilier – et une maçonnerie (M680) arasée à la même hauteur que la pierre dont l'orientation et la forme sont incertains (**Fig. 35 et 36**). Le sol est situé à 416,10 m, soit 0,70 m plus haut que le sol du bâtiment attenant à l'annexe nord de l'église. Il entre donc très bien dans le schéma d'un niveau de circulation s'élevant progressivement du sud au nord.

Le sol, ayant une surface peinte en rouge, pourrait être rattaché au complexe monastique du haut Moyen Âge. Il marquerait l'extension maximale nord de celui-ci, du moins telle qu'elle nous est connue à ce jour.

³⁹ Quelques murs antérieurs ont été localisés sous les vestiges d'église : leur orientation et leur profondeur exclut leur association avec le site monastique. Lors du suivi de l'excavation de la tranchée d'égout en 2013, le terrain, à 3 m de profondeur, au fond de la tranchée, des remblais à base de démolition contenant de la brique étaient visibles, attestant la présence de vestiges à un niveau inférieur. Il est vraisemblable que la place ait subi l'arasement des murs antiques qui s'y trouvaient et un remblaiement-nivellement afin d'obtenir une surface plane propre à la construction d'une église.

⁴⁰ Alessandra Antonini et al., *St-Maurice - Abbaye. Les fouilles du Martolet – nouvelle lecture*. Juin 2015. Rapport déposé auprès de l'Office cantonal d'Archéologie.

⁴¹ Voir *supra* note 34

⁴² Voir *supra* note 36

⁴³ Datation fournie par une monnaie frappée entre 565 et 578 AD découverte dans la tranchée de fondation de l'épaulement nord de l'église (bleu foncé) :

⁴⁴ Plus précisément, entre cette annexe et les wc publics.



Fig. 35 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Secteur au nord de la maison Panisset. Situation des vestiges du sol Ss681. Vue depuis l'est.

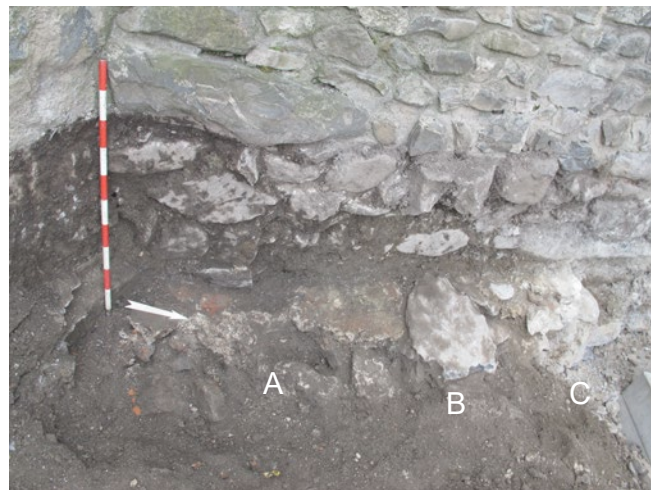


Fig. 36 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Secteur au nord de la maison Panisset. Restes probables d'un bâtiment du haut Moyen Age (époques 2 ou 3). Vue de l'est. **A**: sol en mortier Ss681, dont la surface est peinte en rouge. / **B**: Dalle (St682) associée au sol. / **C**: maçonnerie M680 arasée, peut-être associée aux précédents. Vue depuis le sud-ouest.

2.3 Epoque 3 : embellissement de l'édifice (bleu foncé)

Entre les fins du 6^e et du 7^e siècles (phase 3a)⁴⁵, l'apparence extérieure de l'église est modifiée par la construction d'un chevet absidial et de locaux annexes attenants à celui-ci (chapelles accolées aux épaulements). A l'intérieur, des sols en mortier peints en rouge sont aménagés dans le chœur, la nef et les annexes. Des tombes nouvellement implantées ont un caractère plus ostensible et individuel. Sans oblitérer les tombes antérieures, elles s'y appuient et s'y accolent, ne laissant pas de doute sur leur implantation postérieure. Dans l'ensemble, l'église acquiert une apparence plus monumentale qui s'inscrit dans l'esprit de la reconstruction⁴⁶ au même moment de l'église du Martolet, plus large, plus longue et probablement plus haute, avec un programme d'implantation des sépultures (catacombes et *formae*).

Lors d'une phase 3b, une annexe est reconstruite contre l'épaulement nord, des coffres sépulcraux ont été remployés, et avec eux les réfections des sols en mortier les couvrant, et de nouvelles tombes sont implantées.

La ligne de séparation des phases 3a et 3b est ténue. Elle résulte de l'amoncellement de petites réfections, sensibles surtout dans le cas de réutilisation de coffres et d'implantation de nouvelles tombes. La phase 3b rassemble ces petites et nombreuses interventions qui ne seraient pas distinctes autrement. *A contrario*, le tableau chronostratigraphique aurait tendance à les mettre un peu trop en évidence.

2.3.1 Le chevet

Il semble que l'abside ait été construite sur une plate-forme aménagée préalablement. Un niveau de sédiment induré parfaitement plat et horizontal (UT272) a été repéré sous le sol du chœur grâce à un sondage dans une tranchée d'égout moderne. Il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une chape de mortier effritée ou d'un niveau de démolition riche en chaux très tassé (**Fig. 37**). Mais la surface a de toute évidence été volontairement préparée ainsi. Elle se situe à la même altitude que les niveaux de sols de l'époque 2 (414,38).

⁴⁵ Cette fourchette chronologique est suggérée par la chronologie relative et la datation au ¹⁴C des ossements des derniers occupants des tombes attribuées à cette époque.

⁴⁶ L'église du Martolet construite sous Sigismond (verte) aurait été endommagée lors des incursions lombardes en 574-575 et reconstruite grâce à une subvention du roi Gontran. La pièce de monnaie (entre 565 et 578 AD) retrouvée dans la tranchée de fondation de l'épaulement nord établit le lien avec les Lombards et Gontran.



Fig. 37 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Choeur de l'église. Epoque 3. Vue du sud. **A**: surface indurée ou tassée, peut-être en préparation de la construction du chœur de l'époque 3.



Fig. 38 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée d'installation des eaux claires. Vue de l'est. / **A**: la maçonnerie arrachée du chevet atteint une profondeur de plus de 2 m sous la chaussée. ►

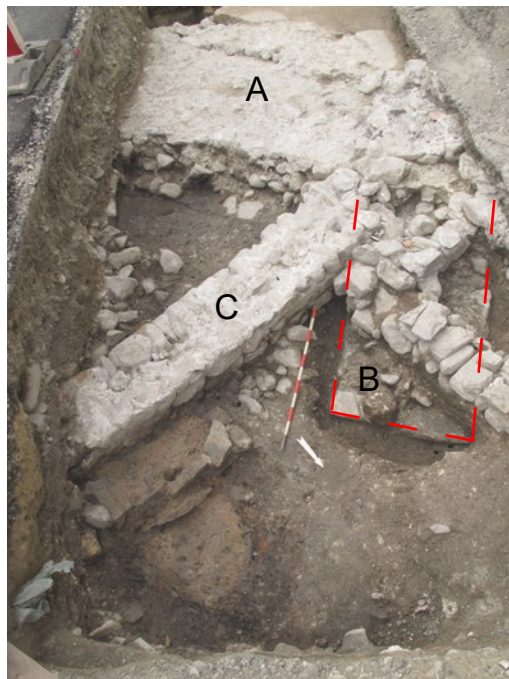


Fig. 39 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Pan nord du chevet de l'église. Vue du nord. / **A**: mur absidial du chevet. / **B**: contrefort M270 (traits-tirés rouges) / **C**: mur M218 de l'époque 4: il est construit sur le sommet arasé du contrefort et contre le chevet.



Fig. 40 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée d'installation des eaux claires. / **A**: maçonnerie attribuable à un contrefort (M806) chaîné au pan central du chevet. Vue depuis le sud-est.

L'abside (M219) a été construite dans une tranchée de fondation d'environ 2 mètres de profondeur⁴⁷ (Fig. 38). Le parement intérieur s'élève au-dessus d'une semelle de 0,75 m de largeur et de 0,40 m de profondeur fondée sur la surface préalablement aplanie (Re9). Le tracé intérieur du chevet est arrondi tandis que la façade est polygonale à sept pans (Re3). En même temps, un contrefort (M270) de 1,10 m de longueur (en fondation) est construit, chaîné perpendiculairement à l'un des pans nord du chevet (Fig. 39). Un second contrefort (M806)

⁴⁷ Observée approximativement dans la tranchée pour les eaux claires.

est restituable dans l'axe de l'église; de la maçonnerie similaire à celle de l'abside M219 a été repérée dans le profil de la tranchée des eaux claires (étape 35)⁴⁸. Sa localisation et sa profondeur seraient cohérents (**Fig. 40**). D'autres contreforts similaires n'ont pas été repérés autour de l'abside mais sont de l'ordre du possible.

2.3.2 Les façades

A part le chevet, les façades ne comportent aucune modification à concurrence de la hauteur à laquelle elles sont conservées. En conséquence, l'entrée de l'église ne peut pas être mieux localisée à cette époque qu'à la précédente, de même que les fenêtres.

2.3.3 Les annexes

Du côté nord, l'extrémité orientale de la nef et de l'annexe a été modifiée. Les façades nord (M781 ; phase 3a et M785 ; phase 3b) des deux édifices ont été prolongées vers l'est jusqu'au trois quarts de la longueur de l'abside. Dans un premier temps (phase 3a), l'allongement de la façade (M781) de l'église consistait peut-être en un simple contrefort (**Re3**). Peu après (phase 3b), un local a été logé dans l'espace compris entre celui-ci et l'abside ; pour le constituer, une paroi sud (M782) doublant le parement du chevet et une paroi est (M808) sont aussi ajoutées. Une porte est ouverte dans l'ancien épaulement de l'église (M784) de sorte à pouvoir accéder au local. Deux colonnettes de pierres dont les négatifs subsistent dans les piédroits de cette porte⁴⁹, ainsi que le crépi peint de la paroi sud, indiquent qu'il s'agissait d'une chapelle (**Fig. 29, 41**). Le motif peint sur le crépi représente une croix gemmée rouge entourée de deux traits parallèles en noir. Une chape de mortier revêtait le sol. Au nord de cette chapelle, un local est créé dès le départ dans le prolongement oriental de la supposée annexe. Ses parois occidentale (M792) et orientale (M790) sont chaînées avec le nouveau tronçon (M785) nord de l'annexe ; son sol est lui aussi revêtu de mortier (Ss786), dont un lambeau est conservé dans l'angle nord-est. Son accès n'a pas été déterminé lors des fouilles de 1974. Un second local est attenant au nord ; il se laisse deviner par la paroi orientale (M790) qui se prolonge vers le nord au-delà du périmètre du premier local. Tous deux pourraient faire partie d'un bâtiment voisin de l'église plutôt que d'être des annexes de l'église.

Du côté sud, aucune transformation n'est perceptible dans ce qui est conservé des parois de l'époque 2.

En revanche, un nouveau local est construit dès le départ au sud de l'abside. Son angle extérieur sud-est chaîné (M807) a été repéré dans la tranchée des eaux claires (**Fig. 42**). Il est parfaitement symétrique au front de mur (M781) repéré au nord en 1974, et s'aligne dans le prolongement de la façade sud de l'église. La paroi nord et le sol du local n'ont pas été observés.



Fig. 41 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fouille de W. Stöckli, 1974, sous la maison Panisset. Vue du sud. La maçonnerie du piédroit de la porte comporte encore les négatifs des colonnettes (récupérées anciennement déjà) et leurs bases moulurées.



Fig. 42 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée d'installation des eaux claires. Vue du nord-est. L'angle extérieur sud-est (M807) du local aménagé contre le chevet a été arraché par la machine et les travaux antérieurs, mais est restituable.

⁴⁸ Le mortier prélevé au cours du creusement de la tranchée et provenant de cet amas de maçonnerie est le même que celui de l'abside.

⁴⁹ Les bases moulurées des colonnettes sont toujours en place dans le bas du piédroit.

2.3.4 Les sols

Le sol de l'église a été exhaussé de 0,30 – 0,40 m par une couche de remblai et revêtu d'épaisses chapes de mortier peintes en rouge. Celles-ci sont coulées sur des radiers de pierres agencés sur la surface des remblais. Le sol qui occupe le chœur (Ss251) s'étend jusqu'à l'ancien chancel (M575 / M634) contre lequel il s'appuie (**Fig. 6 et 43**). Le sol n'est pas conservé de façon continue du fond du chœur (414,90 en moyenne) jusqu'au chancel (414,75). Les tronçons observés révèlent une différence d'altitude plutôt abrupte à l'entrée de l'abside⁵⁰. Une marche de 0,15 m a donc été restituée à l'aplomb de l'arc triomphal, séparant ainsi le chœur de l'avant-chœur (**Re 3 et 9**).



Fig. 43 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Choeur de l'église, époque 3. Vue du sud. Le sol (Ss251) n'est pas conservé en continu. Une différence de 0,15 m est observable entre le secteur de l'avant-choeur (A, 414,75) et le sanctuaire (B, 414,90).



Fig. 44 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Secteur du chancel de l'église, époques 2 et 3. Vue du sud. A : ancien chancel (M575 et M634) / B : sol Ss251 du chœur / C : sol Ss618 de la nef / D : mur M529 de l'époque 4

Dans la nef, à l'ouest de l'ancien chancel, le sol en mortier (Ss618) est également peint en rouge ; il est situé presque à la même altitude qu'à l'est (414,65 – 414,70), mais constitué d'un mortier différent de celui du sol Ss251 (**Fig. 44**). En 1974, un sol (Ss677) a été repéré dans la nef près de la paroi nord. Situé à la même altitude (414,68 – 414,75) que celui qui a été documenté en 2013, il est vraisemblablement le même⁵¹.

Dans l'annexe sud, deux lambeaux de sol peint en rouge (Ss523) ont été repérés à 0,20 – 0,30 m (414,34) au-dessus des tombes T45 et T46. Ce sol est situé environ 0,30 – 0,40 m plus bas que celui de la nef (Ss618), soit la même différence de niveau qu'à l'époque 2 entre la nef et l'annexe sud (**Fig. 45**).

Au nord de l'abside, la petite chapelle aux colonnettes est équipée d'un sol

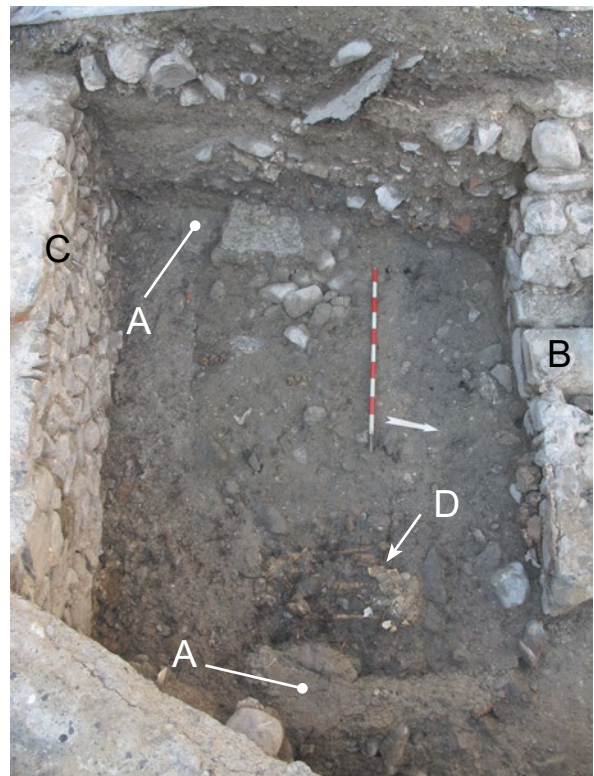


Fig. 45 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Annexe sud de l'église, époque 3. Vue de l'est. A : restes du sol Ss523. / B : façade sud de l'église / C : mur de l'époque romane / D : tombe (T30) en pleine terre de l'époque 4

⁵⁰ L'analyse du mortier démontre que la chape du chœur et celle retrouvée contre l'ancien chancel est unitaire.

⁵¹ Le mortier Ss677 n'ayant pas été ramassé, la comparaison avec celui du sol Ss618 n'est pas possible.

décrit en 1974 comme étant constitué d'une chape de mortier au tuileau coulée sur un radier de pierres (Ss783 ; 415,00). Quant à l'annexe nord, un sol (Ss786, 415,10) y a été repéré en 1974, 0,40 m au-dessus du niveau de circulation de l'époque 2 (Ss787). Il est mentionné comme une chape de mortier mou conservé en lambeaux sur un radier de pierres.

Comme lors de l'époque 2, les sols des différentes parties de l'église semblent s'échelonner du sud au nord. Leur exhaussement est uniforme sur toute la surface du bâtiment et ne vise pas à niveler le niveau de marche.

2.3.5 Le chœur et les chancels

Le chœur est délimité sur son côté ouest par une clôture outrepassant de 2 mètres l'arc triomphal qui devait surmonter les extrémités de l'abside (**Re3**). Ce chancel est restituable grâce à deux tronçons conservés (M221 et M805). Il consiste en un muret maçonné de 0,33 m d'épaisseur, coudé à angle droit et outrepassant l'abside, symétrique au nord et au sud de celle-ci, et fermant le sanctuaire sur son côté ouest, laissant un passage de 1,80 m dans l'axe du bâtiment. Il est conservé sur une hauteur de 0,38 m mais sa hauteur d'origine est indéterminée (**Fig. 46 et 47**). Il est par endroits posé sur le sol (Ss251) du chœur (M805) et en d'autres endroits moulés par celui-ci et fondé sur le radier de pierres portant la chape de mortier (M221). Il a donc été prévu dès le départ et aménagé en même temps que le sol du chœur. Il semble que ce chancel ait coexisté avec l'ancien chancel (M575 / M634 au sud et M779 / M811 au nord). Les sols de la nef et du chœur sont tous deux appuyés contre l'un des deux parements du tronçon M634, qui est arasé au même niveau que les sols (**Fig. 44**). Si cet ancien chancel avait été totalement démonté pour être remplacé par l'autre, il aurait été arasé à un niveau suffisamment bas pour que le sol en mortier de l'église le recouvre. En outre, près de la paroi nord de la nef, le mur de chancel (M779) est conservé sur une hauteur de 0,30 à 0,50 m au-dessus du sol en mortier de l'époque 3, il n'a jamais été arasé. Les deux chancels auraient donc coexisté durant toute cette époque⁵². Cette association dénote un changement dans l'utilisation liturgique de l'église ; le chœur comprend désormais un sanctuaire où se trouve le maître-autel, distinct du chœur liturgique grâce à un petit chancel en forme d'enclos. Une maçonnerie (M812, documentée en 1974) semble avoir été ajoutée contre la face extérieure de la partie nord de l'ancien chancel. Comportant de l'enduit sur ses parements nord et ouest, elle a une longueur de 1,06 m et est conservée sur une seule assise posée sur le nouveau sol en mortier de la nef (Ss677 = Ss618). Son épaisseur et son extension vers le sud sont inconnues. Aucun reste n'a été observé symétriquement au sud attestant une structure

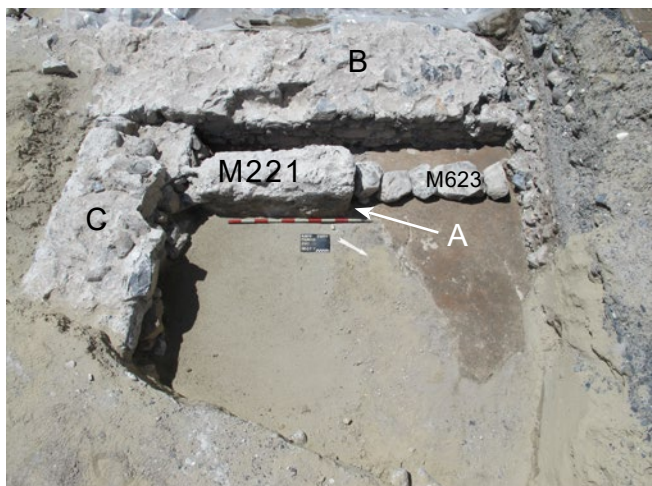


Fig. 46 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Choeur de l'église, époques 3 et 4. Vue de l'est. **M221**: mur de clôture du chœur de l'époque 3, délimité par un front parementé (A). / **M623**: fermeture du chancel, époque 4 / **B**: mur de l'époque 5 (romane). / **C**: mur de l'époque 6.



Fig. 47 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Choeur de l'église, époque 3. Vue depuis le nord-est. **M221**: Face orientale du chancel, avec son front parementé (A). / **B**: sol Ss251 du chœur.

⁵² L'aménagement de la *solea* et l'exhaussement des niveaux de sols à l'époque 4 ont provoqué la disparition de ces maçonneries.

assez grande positionnée en avant du chancel. Cette maçonnerie pourrait être interprétée comme simple base d'une structure indéterminée aménagée dans la nef contre le chancel ou en saillie du chancel si une partie de celui-ci a été démontée pour y donner accès. Il pourrait s'agir d'un ambon placé comme il se doit à l'entrée du chœur liturgique.

2.3.6 Les tombes

Les tombes créées lors de cette époque sont beaucoup moins nombreuses que celles de la deuxième époque. Dans le secteur fouillé en 2012 – 2013, seules cinq sépultures ont été implantées sans détruire de tombes plus anciennes. Par ailleurs, de nombreuses réparations des sols repérables dans le chœur et la nef indiquent que les anciennes tombes ont été réutilisées après la probable réduction des ossements.

2.3.6.1 Les tombes à *arcosolium*

Les tombes les plus spectaculaires sont les deux tombes sous *arcosolium*, ou niche voûtée, symétriques l'une à l'autre (UT773 et T38), installées dans l'épaisseur des parois de la nef, près du chancel du chœur liturgique (**Fig. 48** et **49**). Les coffres sépulcraux en maçonnerie sont insérés dans le mur sur une épaisseur de 0,90 m (épaisseur du mur : 1,20 m), sous le niveau de sol de l'église ; ils n'ont pas été fouillés (**Re3** et **11**). Leur intérieur a été très partiellement observé grâce à un orifice fortuit (T38) et un petit sondage (UT773). Ils sont surmontés sur toute leur longueur par un *arcosolium* d'une hauteur inconnue, mais au maximum 1,20 m (hauteur de la banquette du mur au-dessus du sol de la nef à cette époque : 1,30 m). Les parois de la niche sont conservées sur une hauteur de 0,60 m (T38) et 0,40 m (UT773) suffisante pour présenter l'inclinaison du départ de la voûte. Du crépi subsiste contre les parois intérieures des niches, mais aucune trace de peinture n'a été observée. Dans les deux *arcosolia*, le sol peint en rouge de la nef a été reconstitué au-dessus de la tombe (Ss619, Ss813) après l'insertion de celle-ci. Dans le cas de la tombe T38, ce rechapage (Ss619) a lui-même été recouvert par une

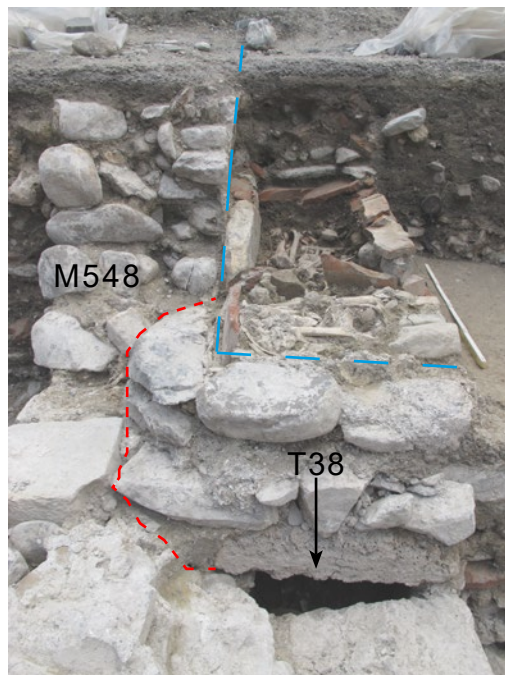


Fig. 48 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Nef de l'église, époque 3. Vue de l'est. La paroi intérieure de la façade sud de l'église (M548) a été entaillée pour y loger une niche couverte par une voûte (traits bleus) surmontant une tombe (T38) dont le coffre a lui aussi été installé grâce au percement du mur, en rouge, la limite de l'excavation.

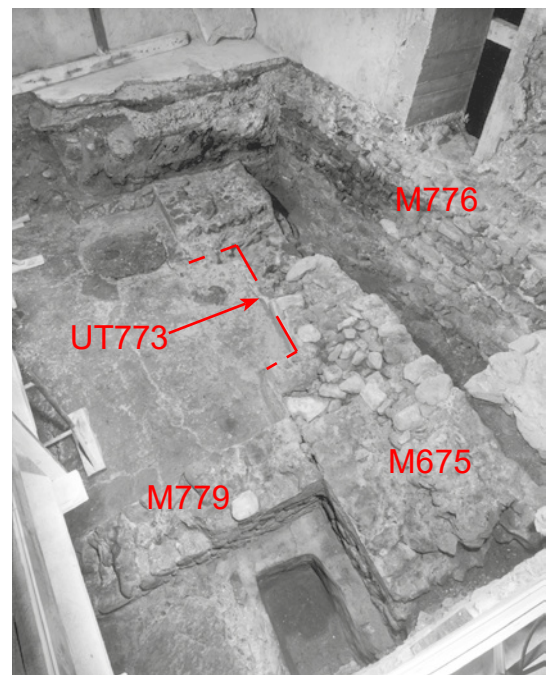


Fig. 49 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fouilles de W. Stöckli sous la maison Panisset, 1974. Nef de l'église, époque 3. Vue de l'est. **UT773**: niche percée dans la face intérieure de la façade nord (M675) de l'église. / **M776**: mur nord du parvis roman, époque 5. Il sert de fondation à une paroi de la maison actuelle.

nouvelle couche de mortier peint en rouge (Ss620), suite peut-être à l'effondrement accidentel du couvercle de la sépulture⁵³

Une troisième tombe similaire (T36) pourrait se trouver dans la paroi sud du chœur liturgique. Au pied de cette paroi, un coffre maçonné a été construit en perçant le mur (M273) sur une épaisseur de 0,90 – 1,00 m. Il respecte la tombe en dalles (T37) antérieure (**Re2**) ; sa paroi nord est moulée contre les dalles latérales de cette dernière (**Fig. 22**). Son architecture est plus massive que celle des *formae* de l'époque précédente, mais les matériaux sont les mêmes : pierres et fragments de terre cuite, dalles naturelles pour le fond, et intérieur entièrement crépi et peint en rouge⁵⁴. Il est intégralement conservé, mais son couvercle manque. La fouille a révélé l'absence de corps ; comme l'extrémité ouest du coffre a été perturbée par le mur roman (M222), il se pourrait que les ossements aient été réduits à ce moment. Des restes de la niche marquant l'emplacement de cette tombe n'ont pas été retrouvés. Mais son agencement, dans l'épaisseur du mur, similaire à celle des deux sépultures (T38, UT773) présentées précédemment, suggère qu'il en existait une.

2.3.6.2 Deux coffres isolés

Un coffre maçonné (T35) a été repéré contre la face intérieure de l'ancien chancel. Il ne paraît pas avoir détruit de tombes plus anciennes (**Re3**). Il est d'orientation nord-sud (**Fig. 21** et **50, 51**). Il est conservé sur toute sa hauteur, mais son couvercle et sa paroi orientale ont disparu, probablement lors de la construction du mur roman (M222). Le corps a vraisemblablement été réduit lors de ces travaux, car aucun ossement n'a été découvert lors de la fouille du comblement. Les cloisons ouest et sud du coffre consistent en les parements du chancel



Fig. 50 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Secteur du chancel de l'église, époque 3. Vue du sud-est. La tombe T35 est appuyée contre le parement oriental du chancel (M575).



Fig. 51 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Secteur du chancel de l'église, époque 3. Vue de l'est. La tombe T35 est appuyée contre le chancel M575. / **A**: perturbation du chancel consistant peut-être en une tombe perpendiculaire antérieure ou postérieure à la tombe T35.

(M575) et de la paroi sud (M611) de l'église. Ces surfaces sont simplement revêtues d'une couche de crépi au mortier de chaux avec une finition au tuileau. Le muret nord, seul conservé, est construit au moyen de petites pierres plates et de fragments de tuile, couvertes par le crépi au tuileau. Le couvercle reposait sur les bords des murets. A l'ouest, le chancel constituant la paroi de la tombe a probablement été entaillé sous le niveau de sol (Ss251, à 414,65 à cet endroit) pour y glisser le bord du couvercle⁵⁵.

⁵³ Cet effondrement a pu être constaté grâce à un orifice fortuit dans l'extrémité du coffre.

⁵⁴ Dimensions intérieures : 0,54 – 0,70 m x plus de 2,00 m ; épaisseur des murets : 0,30 m.

⁵⁵ Une autre possibilité est d'admettre que le chancel était arasé au niveau du sol, événement qui se serait déroulé à l'époque 4, et que la tombe daterait de cette époque. Elle serait exceptionnellement un coffre maçonné alors que les tombes contemporaines sont toutes en pleine terre.

L'extrémité sud du chancel est perturbée sur une longueur de 0,80 m et sur une hauteur équivalant à celle du coffre attenant (T35). Il est possible que le coffre ait perturbé une tombe perpendiculaire plus ancienne ayant entamé la fondation du chancel, à moins qu'il ne s'agisse du contraire, une tombe sans architecture ayant perturbé à la fois le coffre et le chancel. Les arguments manquent pour déterminer quelle hypothèse est la bonne. Le mur roman (M222) aura provoqué la désaffectation des deux tombes.

Le deuxième coffre (T47) a été repéré en 1974 par l'équipe de W. Stöckli dans l'annexe nord. Il a une orientation nord-sud et il est logé dans l'angle que forment la façade de l'annexe (M785) et une paroi de refend (M792). Le fond est conservé ainsi que les parois nord et est puisqu'elles sont constituées de la maçonnerie des deux murs. Ces parois et le fond étaient revêtus d'un « crépi avec des briques pilées ».

2.3.6.3 Les tombes réutilisant d'anciens coffres

Certaines tombes de type *formae* de l'époque 2 ont été réutilisées à cette époque. La tombe antérieure (T44, époque 2), juxtaposée et associée à la rangée initiée par les tombes T37 et T36 de l'époque 2 (**Re11**), a été réutilisée à l'époque 3 (**Fig. 52**), selon la datation des quelques ossements en connexion qui s'y trouvaient encore (datés de 619 – 683 AD⁵⁶).

Cette pratique a été particulièrement bien observée dans le cas de la tombe T34 (**Re2** et **10**). Le couvercle de celle-ci a un aspect dérangé et les dalles, cassées, superposées, sont maintenues par beaucoup de mortier. En outre, un fémur provenant probablement d'une tombe réduite est pris dans ce mortier. Ce couvercle moule celui de la *forma* voisine T39, dont le mortier n'est pas le même. Un fragment du couvercle de la tombe T39 s'étant effondré dans le vide de la tombe, il a été possible d'observer qu'elle contenait un squelette propre, dépourvu d'une enveloppe de sédiment. La tête a été déplacée de façon indéterminée entre les fémurs (**Fig. 53**). Un os de la jambe a été prélevé pour effectuer une analyse au radiocarbone. La fourchette de temps dans laquelle le défunt a été inhumé dans ce coffre se situe entre 658 et 773 AD⁵⁷, soit à l'époque 3.

A l'aplomb de ces tombes, le sol en mortier de l'église a été réparé à la suite de son percement et peint en rouge. Celui qui surmontait le coffre réutilisé (T34) a été complètement oblitéré par l'implantation d'un arbre durant le 20^e siècle. Mais une chape (Ss570) recouvrait la tombe voisine (T39), attestant ainsi la réutilisation de celle-ci (**Fig. 54**). Comme elle épouse la chape

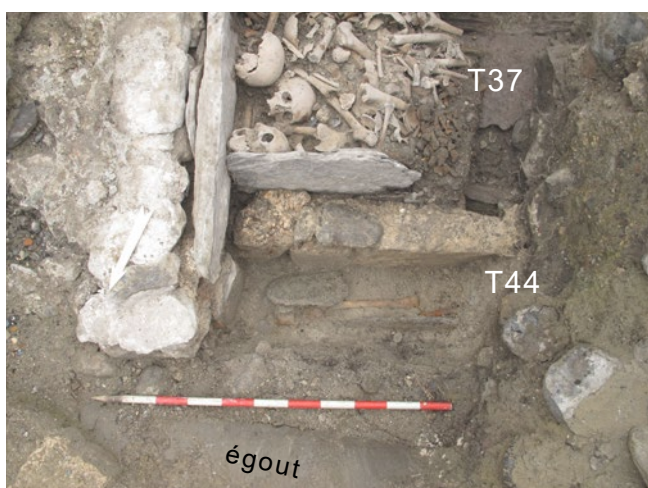


Fig. 52 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Epaulement sud de l'église. Vue du nord. La tombe T44 est insérée contre les dalles qui composent la tombe T37.



Fig. 53 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Nef de l'église, époque 3. Intérieur du coffre de la tombe T34. Vue de l'est. Le squelette qui se trouve dans cette tombe date de 658 - 773AD (datation ¹⁴C). Le couvercle étant remué, cette tombe, construite lors de l'époque 2, a été réutilisée.

⁵⁶ Poz-58165 : 619 – 683 AD (probabilité 95,4%), 1370 ± 25 BP. OxCal v4.1.5 Bronk Ramsey (2010); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2009);

⁵⁷ Poz-58164 : 658 – 773 AD (probabilité 95,4%), 1305 ± 30 BP. OxCal v4.1.5 Bronk Ramsey (2010); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2009);



Fig. 54 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Nef de l'église, époque 3. Le sol en mortier a été réparé après avoir été percé pour l'insertion de corps dans les *formae* de l'époque 2. Il en résulte un « patchwork » de chapes de mortier.

rénovant le sol de l'*arcosolium*, elle atteste que la tombe (T39) a été rouverte après cet événement.

En 1974 et 1975, l'exploration du côté nord de la nef par l'équipe de W. Stöckli a révélé l'existence de neuf réparations dans la surface du sol en mortier (Ss677 : Re3), toutes ovoïdes et de dimensions avoisinant 2,00 x 0,60 m. L'une d'elles comprenait la stèle en remploi portant l'épithaphe au moine Rusticus et datée du 6^e siècle (**Fig. 55**)⁵⁸. Ces indices indiquent la mise en place de tombes en perçant le sol de l'église et le réparant immédiatement. Rien ne permet d'assurer qu'il s'agit de tombes inhumées à l'époque 3 ou de la réouverture de tombes de l'époque 2. Du côté sud de la nef, les tombes nouvellement créées à cette époque sont isolées et ne détruisent pas de tombes plus anciennes. Celles se trouvant du côté nord sont alignées à la manière des *formae*. Il est donc assez probable qu'il s'agit d'aménagements de l'époque 2, réutilisés à l'époque 3. Les extrémités de deux *formae* ont été dégagées en 1974, corroborant cette hypothèse.

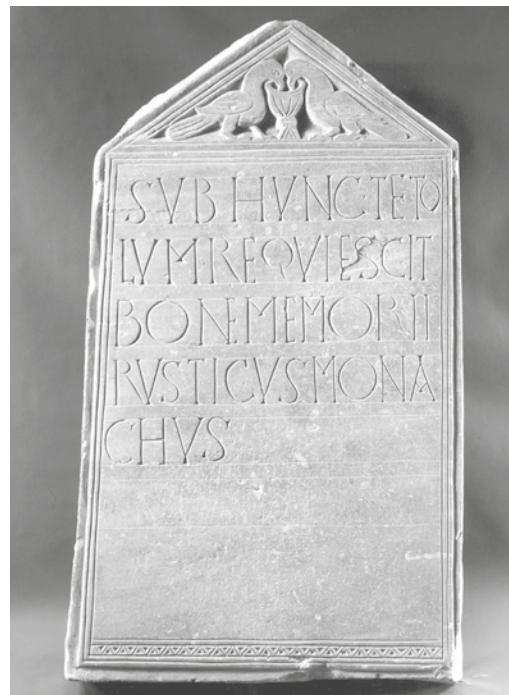


Fig. 55 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fouilles de W. Stöckli en 1974, sous la maison Panisset. Stèle dédiée au moine Rusticus, découverte en remploi dans l'une des chapes réparant le sol de la nef après insertion d'une tombe. (Tiré de *Helvetia Archaeologica* 6/1975-21, pp.29).

2.3.7 Conclusion

L'embellissement de l'église, si toutefois il ne s'agit pas de la reconstruction de l'église en conservant ses parties inférieures⁵⁹, s'accompagne d'un changement de son utilisation liturgique par la délimitation des zones spécifiques dans la région du chœur. Il apparaît en outre que sa fonction funéraire, évidente lors de sa première époque d'utilisation, n'est plus primordiale ; les tombes, isolées, ne respectent plus aussi bien qu'avant l'orientation est-ouest et leur architecture ne répond pas au programme des *formae* préconçues. Elles ont été implantées dans des secteurs encore libres de tombes ou réutilisent de vieux coffres.

En conclusion, il semble que l'église ait changé de statut, passant d'un sanctuaire essentiellement funéraire à une église « normalisée », dans laquelle la liturgie et les offices n'étaient plus

⁵⁸ P. Eggenberger, W. Stöckli, C. Jörg, « La découverte en l'Abbaye de Saint-Maurice d'une épithaphe dédiée au moine Rusticus », *Helvetia Archaeologica* 6/1975-21, pp. 22 – 32 (trad. Chne Dr Léo Müller, Abbaye de Saint-Maurice).

⁵⁹ Au Martolet, la deuxième église (rouge 2) a été entièrement reconstruite sur les fondations de la première ; les substructions de cette dernière existent toujours dans la rampe d'accès et à la base de toutes les façades, excepté celles du chœur. Quant à la troisième église (verte), elle compte un nouveau chœur, une nouvelle façade sud et une surface agrandie en couvrant la rampe d'accès, mais le plan reste le même. Il est donc possible que toute l'église du Parvis a été entièrement reconstruite en conservant le même plan et la partie basse des façades, de sorte qu'il est impossible d'observer ce remaniement dans les vestiges conservés.

forcément consacrés aux défunts et à leur salut. Faisant écho à ce constat, l'église du Martolet (bleu foncé) contemporaine de celle du Parvis, comprend de grandes zones funéraires où est appliqué le principe de la construction simultanée de plusieurs tombes contiguës. A l'instar des tombes isolées nouvellement implantées dans l'église du Parvis, les *formae* sont créées dans les nouvelles surfaces de l'église, autour de l'emprise de l'ancien édifice qu'elle remplace. Seules quelques rares tombes ont été implantées au détriment de sépultures plus anciennes⁶⁰. L'église du Martolet semble quant à elle acquérir une fonction plus orientée vers le service funèbre.

2.4 Epoque 4 : époque carolingienne : aménagement d'une solea (bleu clair)

Les transformations réalisées à cette époque touchent l'intérieur de l'église ; aucune transformation n'est observable dans les parties conservées des façades. La surface liturgique est agrandie par l'aménagement d'une *solea* empiétant sur la nef. Les annexes semblent mises à l'écart du fonctionnement de l'église, voire démantelées. Les sépultures installées à cette époque sont rares dans le secteur fouillé.

Les sous-phases 4a, et 4b s'appliquent très bien au secteur de la *solea*, qui a été plusieurs fois rénovée ou transformée. Ailleurs, la date qui les sépare est difficile à distinguer, il s'ensuit que la phase 4b peut sembler « vide ». Dans la description des vestiges, il a été préféré de ne pas chercher à les attribuer à l'une ou l'autre de ces phases, car les arguments en faveur de l'une ou de l'autre s'entrecroisent en redondances inutiles.

Quant à la phase 4c, elle se rapporte à la fin de l'occupation de l'édifice, sa destruction par un incendie, son abandon, la construction de petites maisons à l'abri de son chevet resté encore debout quelques temps.

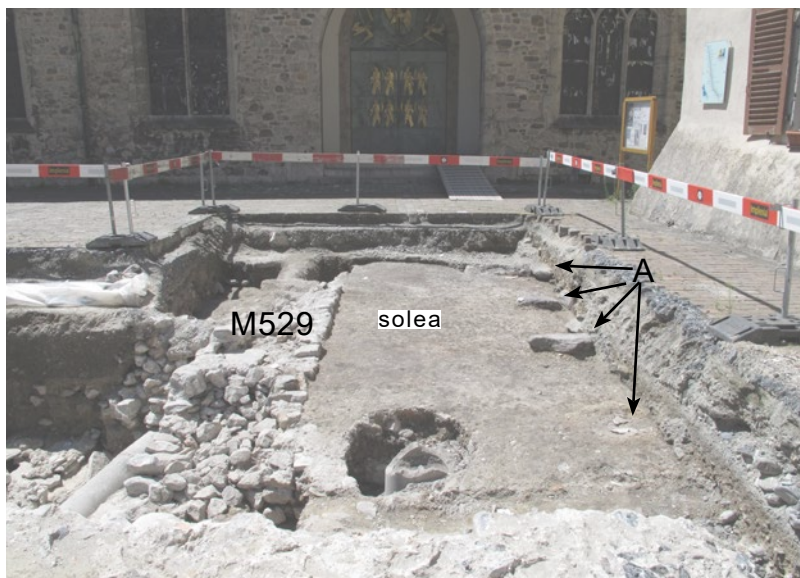


Fig. 56 – St-Maurice, Eglise du Parvis. *Solea* de l'église, époque 4. Vue de l'est. Le sol de cette plate-forme est en mortier et situé 0,20 m au-dessus de celui de la nef. Il est délimité sur son bord sud par un mur épais (M529), mais d'une facture peu solide: il n'était probablement pas très haut. **A**: pierres alignées dans l'axe de la *solea* pour soutenir le châssis d'un plancher ajouté tardivement.

2.4.1 La solea

Phase 4a

La *solea*, sorte d'estrade insinuée dans la nef, extension du chœur au milieu des fidèles disposée dans l'axe de l'église, a une largeur de 4,50 m et une longueur restituée de 9 m (**Re4** et **9**). Elle est surélevée de 0,20 m au-dessus du niveau de circulation de la nef. Ses bords nord et sud sont délimités par deux murs parallèles dont la hauteur, bien qu'indéterminée, ne devait pas s'élever de beaucoup. Son sol est en mortier peint en rouge (**Fig. 56**). L'installation de cette structure a nécessité l'arasement du chancel du chœur liturgique (le plus ancien des deux chancels).

Le mur sud (M529) a été observé sur une longueur de 6 m. Il a une épaisseur de 1,20 m et est conservé sur une hauteur de 1 m ; son sommet arasé se trouve 0,25 –

0,30 m au-dessus du sol de la *solea*. La maçonnerie est constituée de deux faibles parements contenant un blocage de 0,70 m d'épaisseur, constitué de fragments de démolition (petites pierres et fragments de mortiers) partiellement liés au moyen d'une faible quantité de mortier. Les parements ne présentent pas de crépi, mais une finition *a pietra rasa* ; le crépi a peut-être disparu. Le mur nord (M814) a été observé uniquement par son parement nord en bordure extrême de la fouille en 1974. Il est conservé sur une hauteur de 0,80 m. W. Stöckli y a

⁶⁰ A. Antonini 2015.

observé un crépi bien lissé et badigeonné de blanc. La hauteur d'origine des deux murs est inconnue. Leurs parements extérieurs sont alignés sur la face intérieure de l'abside du chœur. Pour assurer un aspect architectural cohérent, les parois de la *solea* ne devaient pas être plus hautes que les murets du chancel délimitant le sanctuaire.

Le sol (Ss550, à 415,15) est une chape de mortier dont la surface est peinte en rouge, coulée sur un radier de pierres. Dans le secteur oriental où le sol Ss251 de l'époque 3 est conservé, le radier de pierres est posé sur un remblai (UT802) couvrant l'ancien sol et surélevant le niveau de marche de 0,35 – 0,40 m. Dans le secteur ouest, où le sol précédent n'a pas été repéré malgré la profondeur du sondage qui y a été pratiqué, le remblai (UT801) est constitué principalement de pierres et sert de radier à la chape de la *solea*. Le sol a été coulé progressivement par bandes juxtaposées de 0,70 – 1,40 m de largeur, constituées de mortiers similaires, contenant plus ou moins de graviers, de nodules de terre cuite ou de chaux.

Une couche de silts brun foncé de 1 - 2 cm (UT610) a été repérée directement sur le badigeon rouge du sol. Elle peut être interprétée comme niveau d'utilisation dû aux piétinements, à l'instar de la couche du même type repérée sur le dernier sol de l'*aula* (Bâtiment D). Comme dans l'*aula*, ce sédiment contient un grand nombre d'ossements de petits animaux dont la signification est indéterminée. Leur présence est étonnante dans le contexte d'une église et plus particulièrement sur le sol d'un équipement liturgique⁶¹. Cette couche témoigne peut-être d'une période d'abandon.

Les extrémités des murs de la *solea* n'ont pas été retrouvées. À l'est, elles ont été oblitérées par l'insertion d'un mur plus tardif (M222). La liaison entre le sanctuaire et la *solea* semble avoir été pourvue d'un moyen de fermeture. Une assise de pierres juxtaposées bout à bout (M623) a été retrouvée prolongeant vers le nord le piédroit sud du chancel (**Fig. 46**). Elle faisait peut-être office de seuil pour un portillon.

À l'ouest, les extrémités de la *solea* se situent hors de la zone de fouille. L'exploration au géoradar a détecté un mur nord-sud qui pourrait tenir lieu de limite ouest ; il est situé dans le prolongement de la façade ouest actuelle de la maison Panisset (**Fig. 9**). La *solea* pourrait donc être restituée sur une longueur de 9 m.

Les parois de la *solea* pourraient avoir leur prolongement ouest dans la nef, sous la forme de maçonneries étroites. Des restes de celles-ci ont été mis au jour à deux reprises. En 2014 lors des travaux effectués devant l'entrée de la basilique pour aménager une rampe d'accès, un mur arasé (M666, à 415,01) de 0,70 m d'épaisseur sur une longueur de 1,60 m a été repéré au fond de la fouille (**Fig. 57**). Il est situé sur la même ligne que la paroi sud de la *solea* à une distance d'un peu plus d'1 m de la limite ouest supposée de celle-ci. Aucun niveau de sol ne peut lui être associé ; son sommet arasé est couvert par un niveau de charbon de bois (UT664).

Lors de la réfection du chauffage de la basilique en 2004, la fouille a révélé la présence d'une maçonnerie étroite (M534, database Martolet) de 0,50 m d'épaisseur, perpendiculaire à la paroi ouest de l'église (**Fig. 8**). Observée sur une longueur de 0,40 m, elle est, elle aussi, positionnée dans le prolongement de la limite nord de la *solea*. Aucun niveau de sol associé n'a été retrouvé.



Fig. 57 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Nef de l'église, époque 4. Vue de l'est. **M666**: mur prolongeant dans la nef le mur (M529) de la *solea*.

⁶¹ L'analyse archéozoologique de ces ossements permettra peut-être de fournir une explication.

Phase 4b

Plus tard, le sol de la *solea* a été surélevé de 0,25 – 0,30 m par l'aménagement d'un plancher (UT525). Dans son axe, de grosses pierres émoussées ont été installées sur le sol en mortier à une distance d'environ 1 m les unes des autres (UT541, 542, 595, 629 et probablement 668) (**Fig. 56, Re4 et 9**). Afin que leur sommet soit à un niveau identique, le sol sous-jacent a parfois été entamé. Toutes les pierres sont maintenues en place par un bourrage de mortier glissé entre elles et l'ancien sol. Elles devaient servir de support à un châssis de poutres portant le plancher proprement dit. Le tout devait avoir une épaisseur de min. 0,25 m. L'espace entre le nouveau sol en bois et l'ancien sol en mortier est apparemment resté vide.



Fig. 58 – St-Maurice, Eglise du Parvis. *Solea* de l'église, époque 4. Vue de l'est. Les éléments brûlés du plancher ont été retrouvés.

Le plancher constitue la dernière occupation de l'église ; il a brûlé lors de l'incendie qui a détruit l'édifice. Le niveau charbonneux a subsisté, recouvert par les décombres. Des planches calcinées (UT525) ont été mises au jour (**Fig. 58**). Elles ont fait l'objet d'une analyse au radiocarbone. La date fournie, soit l'aménagement du plancher, se situe entre 769 et 898 AD⁶².

Si la couche de piétinement riche en ossements d'animaux (UT610) repérée sur le sol de la *solea* sous le plancher (UT525) atteste l'abandon du bâtiment en tant qu'édifice religieux, l'installation d'un plancher signifierait soit la réaffectation de l'église, soit l'utilisation de l'ancienne *solea* à d'autres fins non religieuses.

2.4.2 La nef

Dans la nef, peu de structures se rapportent à cette époque 4, à part les parois peu massives qui prolongent les limites de la *solea*. Leur emplacement semble être associé à celui de la *solea*, mais leur chronologie avec celle-ci est indéterminée. Elles témoignent peut-être de la division de la nef en trois vaisseaux par des structures légères et non porteuses⁶³. En conséquence, la *solea* pourrait avoir perdu son statut. Cette hypothèse est possible si les structures de la nef sont postérieures à la *solea*, ce qui n'a pas pu être vérifié.

Au nord, la porte aux colonnettes de la chapelle adossée à l'abside est bouchée par un massif maçonné (M803) (**Fig. 29**). Il n'est pas possible de déterminer si la chapelle a été abandonnée, réaffectée ou si une autre porte a été percée dans la paroi nord, seule possibilité pour un autre accès (**Re4**). A l'ouest du bouchon de la porte, une fondation en pierres posées à sec (M815) directement sur l'ancien sol en mortier (Ss251) et parallèle à la paroi nord de l'église peine à être interprétée. Elle pourrait être mise en relation avec un sol en mortier (Ss816) situé dans l'espace qu'elle délimite entre elle et la paroi de l'église.

2.4.3 Les annexes

Les vestiges attribuables à cette époque dans l'annexe sud ne sont pas nombreux. Ils consistent en remblais de terrassement (UT560, UT519, UT557, UT288) et en tombes en pleine terre (**Fig. 45, Re4 et 10**). L'existence du mur sud de l'annexe (M225) à cette époque est discutable :

⁶² Poz-58160 : 769 – 898 AD (probabilité 88,8%), 1265 ± 30 BP. OxCal v4.1.5 Bronk Ramsey (2010); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2009);

⁶³ Au Martolet, l'apparition de deux colonnades formant trois vaisseaux de la nef date également de cette époque (église carolingienne, bleu clair). Voir Antonini, 2015.

il est arasé à la même altitude que le niveau de marche supposé exister à cette époque dans l'annexe. Il pourrait avoir été démonté à cette période. Les remblais de terrassement et les tombes en pleine terre s'accorderaient ainsi bien avec un espace découvert. A 5 m de distance de la façade sud de l'église, un muret (M275) de 0,47 m d'épaisseur, observé sur une longueur de 1,60 m, a été implanté dans les remblais de terrassement de cette époque (UT288) (**Fig. 59**). Il est percé par une tombe romane (T22). Seule sa fondation est conservée. Sa fonction est incertaine. Il assure peut-être un rôle de clôture ou de bordure, dans le cas où l'annexe sud était démolie.

L'annexe nord, quant à elle, a peut-être été également abandonnée en tant qu'annexe de l'église. Un canal en maçonnerie (UT777, documenté en 1974) a été installé au pied de la façade nord de l'église (**Re10**). Il s'insère à cette période dans la chronologie relative et son altitude correspond à celle des sols de cette époque. Cet aménagement supposerait un changement d'affectation des locaux, voire une démolition.

La construction de deux grands canaux maçonnés (UT777 et UT797, voir *infra* 2.4.6) conduisant probablement des eaux usées de l'ouest en direction du Rhône, pourraient être mise en relation avec une modification du système d'évacuation des eaux pluviales du Martolet.

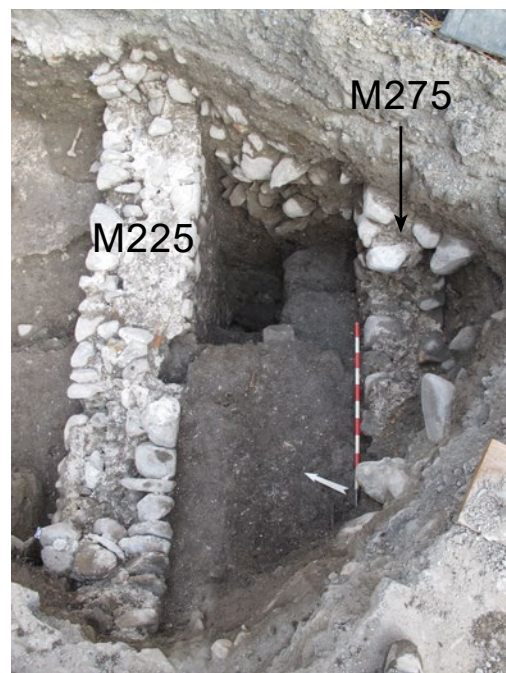


Fig. 59 – St-Maurice, Eglise du Parvis. A l'extérieur de l'église, au sud, époque 4. Vue de l'ouest. **M275**: fondation d'un muret daté par chronologie relative, de fonction indéterminée: bordure ou muret de clôture. La façade sud de l'annexe (M225) était peut-être déjà arasée.

2.4.4 Les sols

Autour de la *solea*, les sols de cette époque semblent de moins bonne qualité que ceux de l'époque 3. Comme les sols des époques précédentes, ils exhausssent les niveaux de marche de 0,30 – 0,40 m (**Re4, 10 et 11**).

Dans le secteur de l'annexe sud, un niveau de marche a été repéré à la surface d'un remblai de terrassement (UT557). Il est caractérisé surtout par la surface horizontale du remblai. Il est situé environ 0,50 m (414,78) au-dessus des ossements (414,25) d'une tombe (T30) repérée à proximité et correspondrait au niveau de circulation de cette dernière. Compte tenu du pendage du site vers le sud, il correspondrait également au sol (UT313, 414,30) repéré à l'extérieur de l'*aula* pour la même époque, 40 mètres plus au sud, car il est situé environ 0,48 m plus haut que celui-ci.

Dans la nef, un sol en mortier (Ss626, à 414,99) a été observé au sud de la *solea*. Très friable et grossier, il n'est pas horizontal, mais présente de gros affaissements (tombes sous-jacentes effondrées ou terrassement mal préparé). Sa surface n'est pas, ou n'est plus, lissée, et ne comporte pas de badigeonnage rouge (**Fig. 60**). Il est aménagé 0,30 m plus haut que le sol antérieur (Ss618). La fouille n'a pas permis de vérifier *de visu* cette superposition.



Fig. 60 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Nef de l'église, époque 4. Vue du nord. **Ss626**: sol retrouvé au sud de la *solea*. Il présente des affaissements et sa surface n'est pas lissée ni badigeonnée de rouge.



Fig. 61 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fouille de 2014, entre la maison Panisset et la basilique. Nef de l'église, époque 4. Vue du nord-ouest. **UT664**: niveau charbonneux correspondant au plancher incendié de la solea. Il repose sur des niveaux de marche en terre piétinée (Ss663) et en mortier fusé écrasé (Ss662) différents des sols en mortier retrouvés dans l'église dans le secteur proche du choeur.



Fig. 62 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Secteur de l'annexe sud de l'église, époque 4. Vue du sud. **T30**: tombe en pleine terre, datée par ^{14}C de 771 - 895 AD. **Ss523**: reste du sol de l'époque 3, percé par la tombe.

A l'ouest de la *solea*, aucun sol en mortier n'a été repéré à l'altitude du sol Ss626 (414,99)⁶⁴. Mais un niveau de terre pouvant avoir servi de sol (Ss663, 415,05) est observable à une altitude correspondante (**Fig. 61**). Près de l'angle nord-ouest de l'église, une fine couche de mortier fusé (Ss662) a été repérée sur une très petite surface⁶⁵ et à une altitude convenable (414,93) qui pourrait être interprétée comme reste d'un niveau de marche de l'église du Parvis.

Dans la nef au nord de la *solea*, la chape de mortier (Ss816, à 415,10) repérée entre la fondation (M815) et la paroi nord de l'église correspond à l'altitude des autres sols de la nef. Dans le secteur de l'annexe nord, le caniveau (UT777) indique que le niveau de marche se situait au-dessus de 414,55. Le ressaut du mur d'époque romane (M776) donne une idée de l'altitude (414,84) de son niveau de construction, correspondant au sol de l'époque précédente (**Fig. 49**).

Ainsi, la tendance observée lors des époques précédentes, où les sols semblent s'élever graduellement du sud au nord, semble subsister lors de cette quatrième époque.

2.4.5 Les tombes

Dans l'annexe sud, un remblai de 0,40 m d'épaisseur a été déposé (UT560, UT519, UT557) sur le sol (Ss523, à 414,36) de l'époque 3 et des tombes y ont été creusées. Le fond des fosses perturbe également l'ancien sol en mortier dont quelques lambeaux isolés ont été retrouvés. L'une de ces tombes (T30) a été fouillée (**Fig. 45** et **62**). Elle se trouve une dizaine de centimètres (414,25) sous l'ancienne chape de sol (Ss523). Elle a fait l'objet d'une analyse au radiocarbone qui a livré une date comprise entre 771 et 895 AD⁶⁶. L'existence d'autres tombes peut être supposée à proximité directe grâce à leur remplissage différent (UT518), mais elles n'ont pas été fouillées. Le terrain encaissant (UT519) contenant un grand nombre d'ossements humains laisse supposer que le secteur a été longtemps utilisé comme cimetière⁶⁷. Le remblai rapporté pour exhausser le terrain est devenu une « terre à cimetière » au fil des recoupements des fosses de tombes.

A la fin de l'époque 4, le sol rehaussé progressivement par des remblais (UT556) se situe approximativement au même niveau que dans la nef. Deux tombes d'enfants (T32 et T33) y ont été insérées, alignées contre la façade (M548) de l'église.

⁶⁴ Le fond du sondage où ont été faites ces observations est situé à 414,64. Le profil montrait des couches « en place » sur toute sa hauteur. Parmi elles, aucun sol en mortier.

⁶⁵ Au fond d'une fouille creusée pour la fondation de la rampe d'accès pour fauteuils roulants.

⁶⁶ Poz-58163 : 771 – 895 AD (probabilité 93,8%) + (925 – 937AD, prob. 1,6%), 1190 ± 25 BP. OxCal v4.1.5 Bronk Ramsey (2010); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2009);

⁶⁷ La datation de l'un des ossements humains sans connexion contenus dans ce remblai a fourni une date *TPQ* à la fin de l'époque 3 : Poz-106156, 662 – 770 AD (probabilité 95,4%), 1295 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013);

L'analyse au radiocarbone des ossements a fourni une date se rapportant à la fin de l'époque⁶⁸ (**Re4, 10**).

Dans la nef, l'*arcosolium* (M613, T38) aménagé dans la paroi sud a été transformé pour y recevoir deux réductions (T31) (**Fig. 20, Re10**). Ainsi, deux coffres (T31A et T31B) ont été aménagés côte à côte sur le sol peint en rouge de la niche (Ss620). Ils ont une hauteur de 0,30 m et sont constitués de murets en maçonnerie liée à l'argile verte. Il est possible qu'ils n'aient pas été installés en même temps car ils ne sont pas tout à fait pareils. L'un (T31B) est plus petit (dim. 0,40 – 0,45 x 0,38 m) que l'autre (>0,90 x 0,40 m), le second étant en partie pris sous le profil ouest de la fouille. Ce dernier a été exploré. Son couvercle était intact au contraire du premier dont le couvercle manquait⁶⁹ (**Fig. 63 et 64**).



▲ **Fig. 63 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Nef de l'église, époque 4. Vue de l'est. **T31**: deux coffrets de réductions aménagés tardivement dans la niche de l'*arcossolium* (en bleu).



► **Fig. 64 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Nef de l'église, époque 4. Vue de l'ouest. **T31A**: coffret dont le couvercle est conservé. **T31B**: petit coffret dont le couvercle a souffert du dégagement machine.

Pour aménager cette tombe double dans la niche, le bas de celle-ci a été barré sur toute sa longueur et sur une hauteur de 0,30 m par un muret de 0,18 m d'épaisseur. Des pierres forment la première assise, des fragments de *tegulae* et d'*imbrices* forment la partie supérieure. Un muret parallèle similaire a été installé contre la paroi du fond de la niche. Il n'existe qu'à la hauteur du plus grand des coffres (T31A). Les parois ouest et sud de l'autre coffre (T31B) sont de simples fragments de *tegulae* posés de chant. Sa paroi orientale consiste en la paroi de la niche.

Le couvercle du grand coffre (T31A) consistait en *tegulae* entières juxtaposées, bords tournés vers le haut, dont les petits côtés reposent sur le bord des murets. Elles ont été retrouvées cassées en leur milieu et effondrées à l'intérieur du coffre. La tuile orientale du couvercle chevauche partiellement la tuile voisine, laissant l'extrémité du coffre sans couverture. Cette disposition est un indice de la postériorité du petit coffre ; celui-ci aurait été installé en démantelant l'extrémité de la première réduction. Une analyse au radiocarbone a été effectuée sur un ossement prélevé dans le petit coffre. La date obtenue se situe entre le milieu du 7^e siècle et le milieu du 9^e siècle⁷⁰. Elle donne un *terminus post quem* à cette réduction.

⁶⁸ Poz-106155, 771 – 965 AD (probabilité 95,4%), 1170 ± 30BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

⁶⁹ Etant situé à l'extrémité orientale de la niche, il a subi le dommage collatéral du dégagement des vestiges en 2013 par une pelle mécanique.

⁷⁰ Poz-106154, 663 – 859 AD (probabilité 95,4%), 1270 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)



Fig. 65 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Nef de l'église, époque 4. Vue du nord. **T31A**: ossements de la réduction.

Les ossements contenus dans la première tombe (T31A) sont ceux d'au moins deux individus incomplets. Les os longs sont déposés contre le bord sud du coffre, les autres semblent déposés aléatoirement⁷¹. Dans le petit coffre (T31B), les ossements semblent être ceux d'un seul individu. Les os longs sont disposés dans la diagonale du coffre et le crâne au centre (**Fig. 65**).

Les couvercles de ces deux coffres (415,02) coïncident avec le sol de la nef de l'époque 4 (Ss626, 414,99). Ils n'étaient pas visibles dans le sol ou la paroi de l'église. En raison de l'exhaussement de son sol, la niche en *arcosolium* apparaissait un peu moins haute qu'auparavant.

2.4.6 A l'extérieur de l'église

A peu de distance de l'annexe nord, il semble qu'un édifice (M794) équipé d'un sol en mortier (Ss796) soit construit. Le probable retour au sud de la paroi septentrionale de ce bâtiment fait supposer que l'annexe de l'église n'existait plus, les murs du bâtiment se superposant à celle-ci (**Re4** et **11**). Un autre caniveau maçonné (UT797) a été installé postérieurement le long de la fondation nord de l'annexe ; sa couverture correspond aux sols de cette époque⁷². Le mur (M795) qui délimite le caniveau est assez épais pour avoir été construit dans un autre but qu'une canalisation. Des fouilles plus étendues sous la maison Panisset nous donneraient plus de précisions à ce propos.

Au nord de l'abside, un bâtiment a été construit (M218), dont l'équipement intérieur, des foyers au sol (St258, St262) et un sol en terre battue (Ss257), indique une utilisation domestique. Du charbon de bois provenant des cendres (UT263) de l'un des foyers (UT262) ont été soumises à une analyse au radiocarbone. Elles ont livré une date entre 892 et 1153 AD⁷³. Le bâtiment jouxte le mur de l'abside à l'emplacement du contrefort (M270) alors démolí (**Fig. 39**). D'autres constructions (M217, M241), dont les vestiges visibles sont trop ténus pour être compréhensibles, se sont superposées à ces bâtiments dont la datation, indéterminée, est antérieure au cimetière roman qui se développe sur leurs ruines.

2.4.7 L'incendie

L'église du Parvis aurait été détruite par un incendie aux alentours des 10^e – 11^e siècles, selon les résultats des datations au radiocarbone. Le plancher brûlé (UT525) de la *solea* en témoigne. Dans la nef, un niveau charbonneux (UT664) témoignant d'une destruction par le feu a été retrouvé sur la *solea* et à l'ouest de celle-ci (**Fig. 61**). La couche calcinée n'a pas été repérée ailleurs parce que les zones explorées ont été excavées à de nombreuses reprises jusqu'aux vestiges de l'église durant le dernier millénaire, perturbant la stratigraphie.

En l'absence d'éléments datant de façon absolue ce sinistre, ce dernier doit être daté par les *termini* inférieurs et supérieurs. Le plancher de la *solea* aurait été installé entre la fin du 8^e siècle et la fin du 9^e siècle et sa datation est le *terminus post quem* de l'incendie.

Le *terminus ante quem* est discutable. La datation des tombes inhumées au-dessus des vestiges de l'église se rapporte à l'époque romane⁷⁴.

⁷¹ Ces ossements n'ont pas fait l'objet d'une étude anthropologique.

⁷² Ce caniveau n'est pas incompatible avec la présence d'un bâtiment à l'emplacement de l'annexe de l'église ; étant en sous-sol, il peut d'écouler sous l'édifice.

⁷³ Poz-58151 : 892 – 1153 AD (probabilité 95,4%), 1030 ± 50 BP. OxCal v4.1.5 Bronk Ramsey (2010); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2009);

⁷⁴ Voir ces datations *infra*.

La relation chronologique de l'église et du bâtiment construit au nord de l'abside est compliquée. La façade sud-est de l'édifice est clairement postérieure au chevet et à son contrefort. Mais les niveaux d'utilisation intérieurs ne sont pas recouverts d'un niveau charbonneux, comme c'est le cas de la *solea*. Le bâtiment n'a peut-être pas brûlé ou il a été soigneusement nettoyé après l'incendie. La datation tardive des cendres du foyer permet de proposer qu'il a été réparé et qu'il a continué à servir après le sinistre, à moins qu'il n'ait été construit contre les ruines calcinées encore en élévation de l'église. Il est possible que des tombes aient été implantées dans les ruines de l'église, comme semble l'indiquer la tombe d'enfant T41 dont la datation est un peu plus précoce que celle des tombes associées au parvis roman⁷⁵. L'aménagement de ce dernier et de son cimetière impliquent la disparition définitive de l'église ruinée et du bâtiment attenant à son chevet.

Quoiqu'il en soit, selon les datations absolues disponibles, l'incendie a eu lieu entre la fin du 8^e siècle (datation du plancher de la *solea*) et l'époque romane. Rien dans les vestiges de cette destruction ne permet de la relier aux incursions sarrasines de 940 qui sont rapportées par Flodoard⁷⁶ ou par Odon de Cluny (879 – 942)⁷⁷, ni à celles qui ont dû se produire en 990 et rapportées dans la *Vita d'Ulrich* (écrite entre 983 et 993 par Gerhard, prévôt de l'église d'Augsbourg). Il n'est pas dit en effet que les incursions sarrasines ont provoqué la destruction complète des bâtiments. Et d'autre part, l'incendie peut avoir une multitude de causes, indépendantes de ce genre d'incursions.

2.4.8 Conclusion

L'église à l'époque carolingienne paraît moins fastueuse que la précédente de par la qualité inférieure de ses quelques nouveaux aménagements. Sa datation absolue repose sur l'analyse au radiocarbone de plusieurs tombes (T30, T32 – 33, T41) insérées dans la chronologie relative. Elle paraît avoir fait l'objet de moins d'attention que l'église carolingienne du Martolet qui a été reconstruite, plus grande et plus monumentale. Pourtant, la présence de la *solea* et surtout de maçonneries dans la nef construites dans l'alignement des bords nord et sud de celle-ci pourrait suggérer une transformation du plan de la nef et, peut-être, de la partie supérieure de l'église.

Les deux annexes semblent avoir été démolies, tandis que des bâtiments de type résidentiel ou artisanal apparaissent du côté nord de l'église, appuyés contre le chevet et oblitérant l'un des contreforts, avant l'incendie de l'édifice ou juste après.

2.5 Epoque 5: le Parvis roman (orange, jaune)

Les ruines de l'église ayant été évacuées ou épandues, à l'instar de celles du palais plus au sud⁷⁸, une étendue libre de constructions délimite désormais le côté oriental de l'abbaye et la sépare du bourg civil d'Agaune. Profitant de ce dégagement, l'église du Martolet a été pourvue d'une nouvelle entrée à son extrémité orientale. Le clocher est construit avec un porche d'entrée à sa base. Une rampe, peut-être formée par des escaliers, permettait de relier le niveau du Parvis à cette entrée (aujourd'hui dans la chapelle St-Michel), dont le niveau était celui de la nef du Martolet. Cette nouvelle disposition libérait le côté sud de l'église de sa fonction d'entrée. Les pèlerins laïques n'étaient plus contraints de déambuler à travers le couvent qui, entretemps,

⁷⁵ Poz-106164 : 884 – 1013 AD (probabilité 95,4%), 1105 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. Int-Cal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

⁷⁶ Chanoine de l'église de Reims, mort en 966.

⁷⁷ Autrement dit, l'archéologie rejoint Laurent Ripart, « Les temps séculiers (IXe – Xe siècles) », in *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515 – 2015*, sous la dir. de B. Andenmatten et L. Ripart, Infolio éditions, Gollion, 2015, pp. 145 – 147.

⁷⁸ Les vestiges du palais (bâtiment D) ont été étalés sur une épaisseur de 0,50 – 0,60 m, exhaussant ainsi le niveau de marche. Dans le cas de l'église du Parvis, seule une petite couche attribuable à la démolition est conservée, couvrant le niveau d'incendie de la *solea*. Cette situation est due aux nombreuses excavations et à l'abaissement du niveau de marche du parvis dans les années 1940.

s'était développé en adoptant le principe de la clôture comme règle de vie de la Communauté, en réponse à la fin du rayonnement politique du monastère. La nouvelle entrée « publique » offrait aussi un accès direct depuis la route et un repère facile - le clocher - pour les visiteurs.

2.5.1 Le Parvis (phase 5a)

Le Parvis a été construit à la suite du clocher. Il se présente comme une cour de 33 x 19 m entourée de murs de plus d'1 m d'épaisseur dont la hauteur d'origine n'est pas connue. Il a la même orientation que le clocher, mais n'est pas axé sur lui. Il est un peu décalé vers le nord (Re5). Ses murs très massifs ont été construits dans de grandes tranchées qui ont traversé les vestiges des époques précédentes (Fig. 66, Re9 et 10). Les terrassiers ont accordé un

peu de leur respect aux tombes qu'ils détruisaient complètement, en ramassant les ossements et les regroupant dans le vide de coffres dont seules les extrémités étaient endommagées (T37, T46).

2.5.1.1 L'enclos

Les murs sud (M223) et est (M222) ont été repérés, respectivement, sur une longueur de 12 et 5,50 m, et une hauteur de 1,20 m environ (Fig. 12, 14, 67). En 1975, la paroi sud (M223) a été observée sur une longueur de plusieurs mètres près de la basilique lors de travaux de réaménagement du parvis (Fig. 68). Le mur nord (M776) et une partie du mur oriental ont été repérés en 1974, tous deux sur une longueur de 6,50 m et une hauteur de près de 2 m⁷⁹ ; le mur nord sert de fondation



Fig. 66 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Parvis roman, époque 5. Vue du nord-ouest. Les murs (ici: M222) délimitant ce parvis ont percé les vestiges plus anciens.



Fig. 67 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Parvis roman, époque 5. Vue du nord-ouest. Les murs M222 et M223 forment les façades est et sud du parvis.

Fig. 68 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fouilles de W. Stöckli, en 1975. Parvis roman, époque 5. Vue du nord. Un tronçon de la façade sud du parvis a été dégagé sur le parvis actuel.



⁷⁹ La base des fondations n'a jamais été observée. Les mesures de hauteur ne concernent que les parties, fondation ou élévation, qui ont été observées.



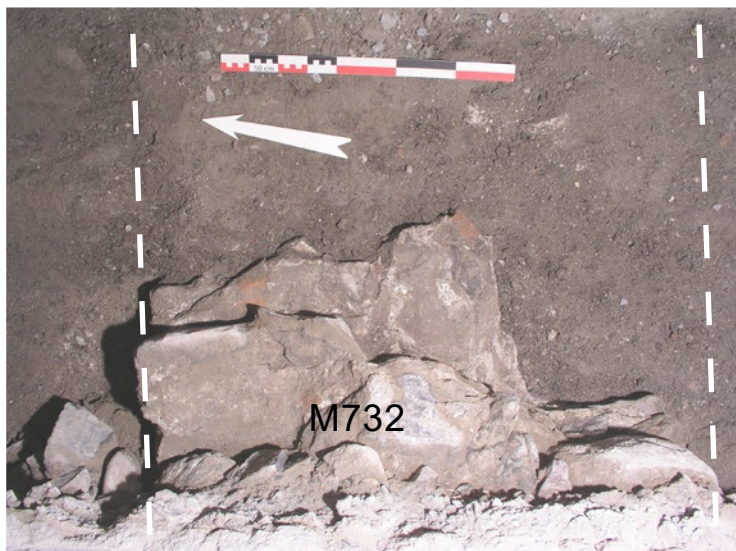
Fig. 69 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fouilles de W. Stöckli, en 1974, sous la maison Panisset. Parvis roman, époque 5. Vue de l'ouest. **M222**: tronçon de la façade orientale du parvis, traversant les vestiges des époques précédentes.



Fig. 70 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fouilles de L. Blondel en 1947 au nord de la basilique. Vue du sud. Les murs figurant sur ce clichés sont difficiles à interpréter. (Abbaye de St-Maurice, collection privée du Chne Claude Martin mise gracieusement à disposition).

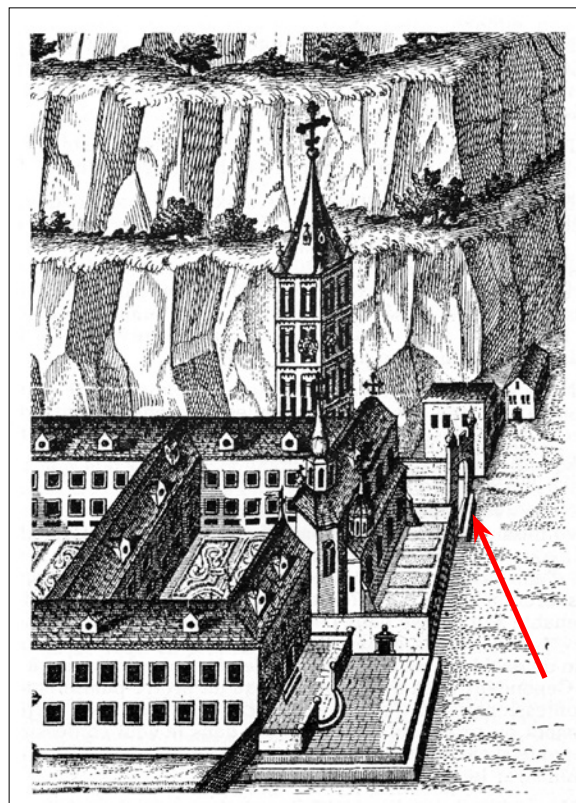
à l'une des parois actuelles de la maison Panisset (**Fig. 49, 69**). Lors des travaux de 1947, L. Blondel a reporté sur un plan un mur qui se trouve dans le prolongement ouest de la paroi nord (M776) (**Fig. 4**), qui est difficile à repérer sur les photographies faites à cette époque (**Fig. 70**). En 2004, un mur (M732) a été repéré 0,30 m sous le pavage de la basilique actuelle, situé sur ce tracé. Son épaisseur, environ 1 m, et le type de maçonnerie le rapprochent de celles du mur roman (**Fig. 71**).

Aucune porte n'a été localisée. Sur la gravure de Merian (1652) sont représentés des édifices (L et M) dont les fondations ont été très bien identifiées lors des fouilles⁸⁰. Entre eux, un mur les reliant est assez haut et comporte un portail (**Fig. 11**). Sa situation par rapport aux deux édifices de l'illustration est identique à celle observée *in situ* ; il s'agit d'une partie de l'enclos roman. La porte illustrée n'est peut-être pas celle d'origine, mais sa position pourrait l'être.



▲ **Fig. 71 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Fouilles dans la basilique en 2004. Parvis roman, époque 5. Vue de l'ouest. **M732**: mur est-ouest d'une épaisseur et d'une maçonnerie similaire à celles du parvis d'époque romane et situé sur le tracé de la façade nord.

► **Fig. 72 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Extrait de la lithographie de Thomas Baeck montrant le secteur oriental de l'abbaye en 1730. Le portail du parvis paraît haut et monumental, tandis que les parois nord et sud sont plus basses. d'Augsbourg. Tiré de Léon Dupont Lachenal, «L'abbatiale depuis le XVII^e siècle», *Les Echos de St-Maurice*, n° 1 et 2, 1951.



⁸⁰ Voir le chap. 2.6.

Quant à la hauteur du portail, rien ne permet de dire si elle est d'origine. Sur la lithographie de Baeck (1730), le portail apparaît très bien, au même endroit (**Fig. 72**). Il semble très haut tandis que les murs de l'enclos sont dessinés à un niveau plus bas.



Fig. 73 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Maison Panisset, façade sud. Vue du sud-ouest. **A**: décrochement dans la paroi qui pourrait être un reste de la paroi nord du parvis roman.

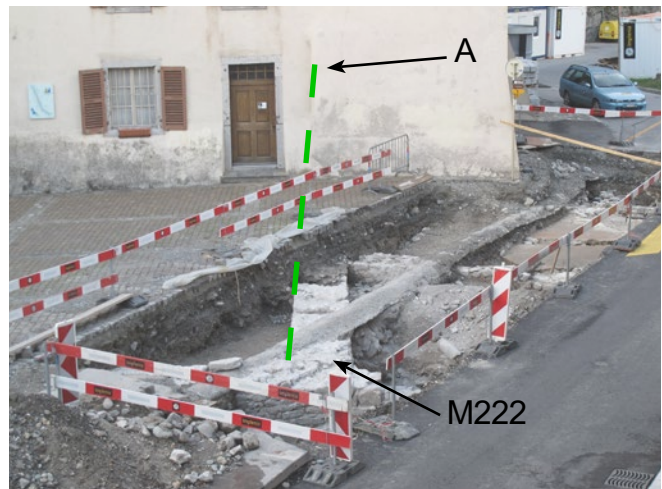


Fig. 74 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Parvis roman, époque 5. Vue du sud-est. **A**: décrochement dans la façade de la maison Panisset dénonçant la présence d'un reste de la maçonnerie romane à 2,50 m de hauteur actuellement. **M222**: mur oriental du parvis roman, dont le prolongement aboutit au décrochement A.



Fig. 75 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée à l'est du parvis actuel. Parvis roman, époque 5. Vue de l'ouest. **M8**: front parementé d'un mur constitué d'une maçonnerie identique à celles du parvis roman et aligné sur la façade nord du clocher.

L'angle nord-est de l'enclos a servi de parois nord et est à une tour (l'édifice M sur Merian)⁸¹. Celle-ci est conservée actuellement dans l'angle sud-ouest de la maison Panisset (**Re5**). Cette évolution explique pourquoi la façade sud de cette maison a deux axes, l'un étant la paroi de la tour, l'autre, à l'est, celui de l'agrandissement de l'édifice aboutissant à la maison Panisset. En outre, à l'est de la porte actuelle de la boutique, la paroi présente un décrochement vertical d'une hauteur de près de 3 m. Situé sur le tracé de la paroi orientale de l'enclos roman (M223), ce décrochement pourrait être un reste de celui-ci (**Fig. 73** et **74**). Si cette hypothèse était vérifiée⁸², elle donnerait une indication de la hauteur de l'enclos du parvis ; celui-ci s'élèverait au moins de 2,50 m au-dessus du niveau de marche du *Parvis* roman.

A l'est de l'enclos, le front parementé ouest d'un mur (M8) a été repéré en plan au fond d'une tranchée en 2012 (**Fig. 75**). D'une épaisseur (1,05 m) et d'une orientation similaires à celles des murs du *Parvis*, sa maçonnerie présente des caractéristiques identiques. Il fait partie du complexe d'époque romane. Le front est constitué d'un gros bloc de marbre taillé en remploi (la surface est bouchardée). Il pourrait être interprété comme un piédroit. Situé à 15 m de la façade orientale de l'enclos du Parvis, il serait aligné sur le montant nord du portail du *Parvis*, si celui-ci était bien positionné à cet emplacement selon l'hypothèse proposée précédemment. Dans cet intervalle de 15 m, qui a été exploré, il n'existe pas de maçonnerie similaire présentant un front de mur répondant au piédroit (M8) observé⁸³.

⁸¹ Voir le chap. 2.5.2

⁸² Au cours d'une future restauration de la façade. La dernière a eu lieu dans les années 1970 et n'a pas fait l'objet d'un suivi archéologique.

⁸³ Les maçonneries appartenant à ce complexe roman sont massives et très profondes, elles ne peuvent pas passer inaperçues.

Dans l'intervalle entre l'enclos et le piédroit, un espace libre doit être restitué, passage ou place, peut-être compartimenté par des murets de faible profondeur. Le mur et son piédroit (M8) ouest formeraient donc, respectivement, une limite et une entrée : l'enceinte nord de l'abbaye et une entrée importante. L'enceinte orientale qui devrait exister plus à l'est n'a pas été localisée. La surface de l'abbaye à l'époque romane aurait donc été réduite sur son versant nord. Son côté oriental pourrait se superposer à la limite du haut Moyen Age. La clôture orientale actuelle (le long des jardins actuels) date du 13^e siècle et elle témoigne d'un recul des confins orientaux à cette époque.

2.5.1.2 Le niveau de marche

Les niveaux de marche de cette époque n'ont pas été observés *de visu* car ils ont tous disparu. Ils étaient situés approximativement au même niveau que maintenant, mais ont été éliminés lors de l'abaissement du parvis et de la rue dans les années 1940. Ils ont pu être restitués grâce à l'altitude des tombes de l'époque 5, en admettant que les tombes étaient inhumées en moyenne à 0,60 m de profondeur sous le niveau de marche (**Re9**, **10** et **11**). Etant donné que les tombes sont enfouies plus profondément au sud qu'au nord, il semble que le sol s'élevait du sud au nord, respectant la pente générale des lieux, observée déjà à l'intérieur de l'église du haut Moyen Age. Après la construction de l'enclos du parvis, un remblai est apporté pour planifier le secteur au-dessus de la démolition de l'église. Ce remblai n'a pas été bien observé (UT553, UT544, UT547, **Re10**), mais le fait que le niveau de marche restitué grâce aux tombes se trouve 0,50 – 0,80 m au-dessus du ressaut des murs de l'enclos en témoigne.

2.5.1.3 Les tombes

Les tombes romanes sont vraisemblablement inhumées dans des coffres ou des coffrages en matériaux périssables⁸⁴ et leur datation les rapportent toutes à une période comprise entre la fin du 10^e siècle et la moitié du 12^e siècle⁸⁵ (**Fig. 76** ; **Re5**). Plusieurs sont associées au parvis car elles sont installées le long des murs, soit parallèlement, soit perpendiculairement, à l'extérieur ou à l'intérieur. Quelques rares présentent des indices clairs de la présence d'un cercueil (des clous)⁸⁶.



Fig. 76 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Parvis roman, époque 5. Tombe T22, vue du sud. Les tombes du parvis roman sont en pleine terre, bénéficiant parfois d'un entourage de pierres.



Fig. 77 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Parvis roman, époque 5. Tombes T12, T15, T16 (de gauche à droite). Elles sont inhumées en pleine terre et sont entourées de quelques pierres. Elles sont alignées le long de la face extérieure du mur sud du parvis roman (M223). Le mur (M225) de l'annexe de l'église du haut Moyen Age était arasé au moment de leur enfouissement.

⁸⁴ Lors de ces fouilles, les tombes n'ont pas fait l'objet d'une étude architecturale, ni anthropologique. Ces analyses pourront être entreprises lors d'une étude complémentaire en vue de la publication du site. Pour l'heure, l'affirmation concernant le coffrage de bois est basée sur l'expérience acquise depuis 2019 avec l'étude des nécropoles En Condémines et de St-Laurent, où les tombes des 8^e-12^e siècles ont (quasiment ?) toutes été inhumées dans des coffres en bois ou en dur, et les individus décomposés en espace vide.

⁸⁵ **T1** : Poz-58162, 988 – 1152 AD (probabilité 95,4%), 995 ± 25 BP. OxCal v4.1.5 Bronk Ramsey (2010); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2009); **T6** : Poz-106159 : 1018 – 1155 AD (probabilité 95,4%), 965 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013); **T7** : Poz-106160 : 978 – 1151 AD (probabilité 95,4%), 1005 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013); **T10** : Poz-106161 : 983 – 1152 AD (probabilité 95,4%), 1000 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013); **T20** : Poz-106162 : 1025 – 1157 AD (probabilité 95,4%), 945 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013); **T22** : Poz-106163 : 989 – 1153 AD (probabilité 95,4%), 990 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

⁸⁶ Etant donné les conditions d'urgence, les tombes n'ont pas fait l'objet d'une fouille minutieuse, ni d'une description anthropologique sur le terrain, ni d'une étude en laboratoire.



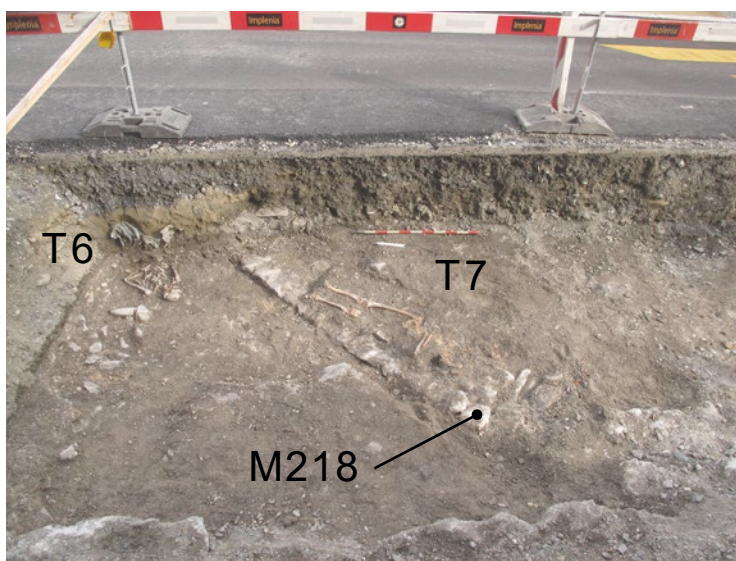
▲ **Fig. 79 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Parvis roman, époque 5. Vue du nord. Tombe T10, alignée contre le parement intérieur de la façade sud du parvis roman (M223).

◀ **Fig. 78 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Parvis roman, époque 5. Vue de l'est. Tombe d'enfant T18, avec entourage de pierres.

Certaines sont quelque peu aménagées, avec un entourage de pierres, ou un calage de planches de coffrage, mises au fond de la fosse (**Fig. 76 et 77**). Aucun marquage au sol n'a été repéré. Une tombe d'enfant (T18) a été repérée parmi les tombes d'adultes (**Fig. 78**).

Une tombe d'enfant (T41), datée plus précocement (884 – 1013 AD), pourrait avoir été implantée avant les autres et peut-être même avant la création du parvis roman. Elle se rapporte peut-être à une période d'abandon de l'église alors déjà incendiée, ruinée et en partie remblayée. La fosse est excavée dans un remblai couvrant le sol de la nef au sud de la *solea*, et le corps repose directement sur le sol en mortier.

Les tombes disposées près des parois du parvis roman ont une orientation dictée par ces murs (**Fig. 79**). Contre la paroi sud, elles ont la tête à l'ouest ; contre la paroi orientale, elles ont la tête au nord (**Fig. 80**). A quelque distance de la paroi est, à la hauteur de la maison Panisset, elles ne



▲ **Fig. 81 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Parvis roman, époque 5. Vue de l'ouest. Tombes T6 et T7, reposant sur les ruines arasées (M218) des bâtiments construits contre le chevet de l'église du haut Moyen Age.



► **Fig. 80 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Parvis roman, époque 5. Vue du sud-est. Tombe T9, alignée contre le parement intérieur de la paroi orientale du parvis (M222), tête au nord.

dépendent plus de l'orientation du mur, mais sont implantées selon les canons chrétiens, tête à l'ouest ; elles reposent directement sur le sol du choeur de l'église du haut Moyen Age (T8) ou sur le sommet arasé des murs du bâtiment autrefois dressé contre la face nord du chevet (**Fig. 81**)⁸⁷. Elles attestent que ces maçonneries n'étaient plus visibles dans le paysage au moment des inhumations.

A une distance de 6 m au sud-est du parvis, une tombe (T1) et des restes de deux probables tombes (T2 et T3) ont été repérés à une profondeur de 1,60 m sous la chaussée (414,05 – 15). La tombe T1 est aménagée sur le sommet arasé d'une maçonnerie (M19) dont l'orientation est incertaine (nord-ouest / sud-est ?)⁸⁸. Elle a été soumise à une analyse au radiocarbone. Le résultat, compris entre 988 – 1152 AD⁸⁹, indique que le mur est au plus tard d'époque romane. Par ailleurs, ce mur semble perturber les deux autres tombes. Il pourrait être interprété comme une structure appartenant au cimetière roman (**Fig. 82**). La profondeur de ces vestiges, contemporains des tombes associées directement au parvis



Fig. 82 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée pour le gaz à l'est du parvis actuel. Parvis roman, époque 5. Vue du sud-ouest. La tombe T1 est datée par 14C de 988 – 1152 AD. M19: maçonnerie perturbant les tombes T2 et T3 et sous la tombe T1.

roman, reflète l'inclinaison du terrain déjà observée dans l'architecture de *l'église du Parvis*.

Une trentaine de tombes romanes ont été documentées (T1 à T29). Il en subsiste probablement beaucoup d'autres dans les secteurs qui n'ont pas été profondément excavés au Moyen Age et jusqu'à maintenant ; la moitié sud du parvis actuel semble avoir été épargnée par ces travaux de constructions⁹⁰. En 1974, W. Stöckli en a fouillé une douzaine dans le secteur nord de la maison Panisset. Il a constaté les mêmes orientations et profondeurs.

La disposition des tombes romanes par rapport au passage des visiteurs et pèlerins arrivant depuis le nord et franchissant le portail oriental du parvis est problématique. L'inventaire des tombes n'étant pas exhaustif, la mise en évidence d'espaces dépourvus de tombes qui auraient servis de voies de passage est impossible. Il est toutefois permis de supposer que de tels cheminements étaient définis par de petits murets ou des bordures.

Le parvis de l'église romane et ses environs directs avaient alors une fonction funéraire. Après l'époque romane, le cimetière semble s'être développé plus densément au nord du parvis, sur la pente dépourvue de constructions après les destructions qui ont eu lieu au tournant du millénaire. Il a perduré jusqu'au 19^e siècle, selon Blondel⁹¹, de même que le parvis. Ce dernier a assuré la fonction d'entrée de l'église du Martolet jusqu'au 17^e siècle, puis, après la démolition de l'église du Martolet, celle d'entrée de la basilique actuelle et du clocher. Ses parois est et sud apparaissent encore sur le cadastre de 1840 (**Fig. 83**). Elles n'existent plus sur le plan des propriétés de l'abbaye en 1883 (**Fig. 84**). Ses murs ont donc probablement été démolis vers le milieu du 19^e siècle.

⁸⁷ La tombe T8 a été retrouvée en miettes directement sur le sol rouge du choeur. Elle a été écrasée par les travaux menés dans les années 1940 pour abaisser le niveau de la route et par le poids de celle-ci.

⁸⁸ Maçonnerie vue en plan seulement, dont le sommet arasé coïncidait avec le fond de la tranchée creusée pour l'implantation du gaz. Antérieure à la tombe T1.

⁸⁹ Poz-58162, 988 – 1152 AD (probabilité 95,4%), 995 ± 25 BP. OxCal v4.1.5 Bronk Ramsey (2010); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2009);

⁹⁰ Lors de la réfection de l'avenue d'Agaune, les maçons ont aménagé sans surveillance archéologique une chambre imprévue dans ce secteur. Passant fortuitement par là lors du bétonnage de la chambre, on a observé que plusieurs tombes tranchées net se trouvaient dans les profils de l'excavation.

⁹¹ L. Blondel, « Le cimetière d'Agaune », *Les Echos de Saint-Maurice*, 1947, t. 45, pp.130 – 135.



Fig. 83 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Parvis roman, époque 5. Extrait du plan géométrique de la commune de St-Maurice (CH AEV, AC/AB Saint-Maurice, R127). Les parois est et sud du parvis figurent toujours sur ce cadastre (la paroi nord dessinée ici est une clôture récente).

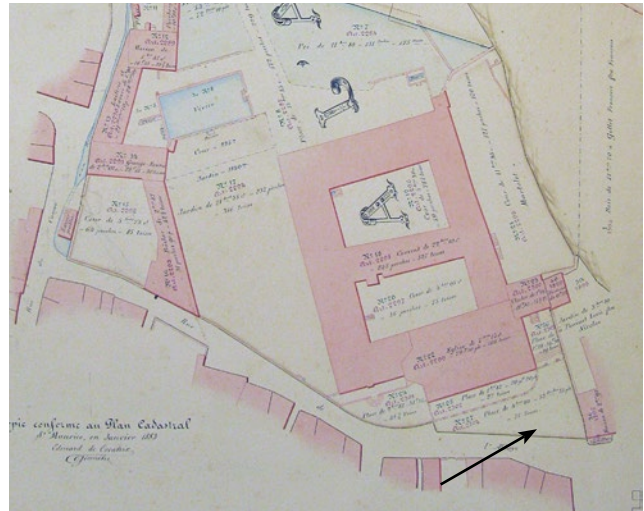


Fig. 84 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Parvis roman, époque 5. Extrait d'un atlas des propriétés de l'abbaye, plan dressé en 1883 sur la base du cadastre de 1840 (gracieusement mis à disposition par le Chne O. Roduit). Les façades est et sud du parvis n'existent plus sur ce plan.

2.5.2 La « banque » (phase 5b)

En 1974, W. Stöckli a observé deux murs (M817, M818), chaînés ensemble et s'appuyant chacun à son extrémité contre l'un des murs romans (M776 et M222) (**Re6** et **10**). Les quatre murs forment un édifice de forme carrée s'élevant au-dessus de l'angle nord-est du parvis roman. Cet édifice est probablement celui qui est représenté sur la gravure de Merian, avec un toit à un pan (M). Désigné par le mot « banque » sur l'illustration de Merian, cet édifice n'était pas un établissement financier, mais un tribunal, le mot « banque » utilisé au 17^e siècle désignant le « banc » ou la table des juges (**Fig. 11**).

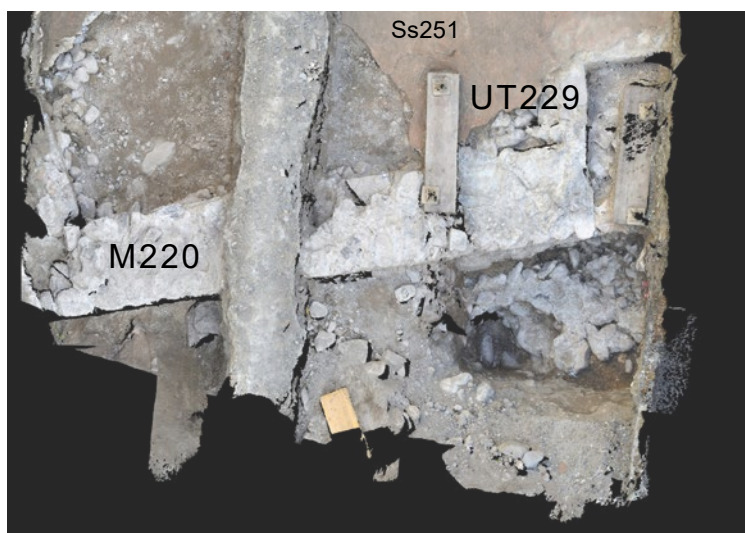


Fig. 85 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Maison de Ville, époque 6. Vue du nord. **M227**: seuil de la porte de la cave de la maison de Ville.

2.5.3 La maison de Ville et quelques ajouts (phases 5c et 5d)

En 2012 a été dégagé un bâtiment de forme trapézoïdale de 6,50 x 5 m environ, adossé à la façade orientale de l'enclos roman, qui formait donc sa paroi ouest (**Fig. 12, Re6** et **11**). Les parois sud et nord, ainsi que le sol, ont été observés, tandis que la paroi orientale, située sous la route actuelle, a été partiellement documentée en plan (M1) lors d'une intervention ponctuelle en 2011 (**Fig. 10**). Cet édifice correspond de par sa forme et sa position à celui qui est représenté par la gravure de Merian sous la lettre L (la « Maison de Ville ») (**Fig. 11**).

La façade sud (M228) du bâtiment comprend une porte (M224) dont les piédroits sont très bien parementés (**Fig. 85**). Son seuil (M227), composé de deux dalles non taillées, se situe plus d'1 mètre sous le niveau de marche de l'époque romane. Une rampe en terre (UT282) a été repérée permettant de rejoindre la porte depuis l'extérieur. Ce local était donc une cave semi-enterrée. Le sommet de la rampe, horizontal, correspond au niveau de marche extérieur (414,93) contemporain de la cave ; situé 0,30 – 0,40 m sous le sol roman, il témoigne de l'abaissement du terrain entre l'époque romane et la construction de la cave. Face à la porte, au sommet de la rampe, un mur (M226) d'orientation est-ouest, semble former une paroi canalisant l'accès à la cave depuis l'est (où se trouve la rue, selon la gravure de Merian). La façade nord



▲ **Fig. 86 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Maison de Ville, époque 6. Vue du sud. **M220**: façade nord de la cave de la maison de Ville. **M229**: niche aménagée postérieurement dans la façade, fenêtre en saut-de-loup ou rampe de déchargement. **Ss251**: sol du choeur de l'église du haut Moyen Age.



► **Fig. 87 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Maison de Ville, époque 6. Vue de l'ouest. **M220**: façade nord de la cave de la maison de Ville. **M229**: niche aménagée postérieurement dans la façade, fenêtre en saut-de-loup ou rampe de déchargement.

(M220) a été percée postérieurement d'une ouverture (M229) qui se présente comme une profonde niche bien parementée et crépie (phase 5d). Elle a été observée partiellement car elle se situe en bordure de la fouille. La face arrière nord de l'ouverture outrepassa le parement nord du mur dans lequel elle est aménagée (**Fig. 86 et 87**). Il pourrait s'agir d'un saut-de-loup d'aération ou d'une fenêtre à tablette inclinée conçue pour décharger des marchandises d'un chariot directement dans la cave.

Le sol de la cave est composé de plusieurs fines couches de terrain piétiné (Ss255, Ss235, Ss238, Ss234, Ss233). Ils sont déposés sur un remblai (UT256) constitué de matériaux de démolition (pierres, fragments de mortier et de stuc rose, graviers, sables et beaucoup d'interstices) (**Fig. 88, Re11**). Ce terrassement a vraisemblablement été rapporté lors de la construction de la cave⁹². En effet, les constructeurs, en excavant le terrain se sont rapidement heurtés à un problème : ils avaient atteint le sommet des coffres sépulcraux du Haut Moyen Age (T26, T36, T37, T44). Ils auront choisi de rester au-dessus et de ne pas les démanteler. Le fond de leur excavation a été nivelé par une couche de démolition choisie peut-être pour ses vertus drainantes. Le sol de la cave est incurvé vers le centre. Le sommet des dalles verticales de la tombe T37 affleure sous le niveau de marche primitif (Ss255 ; **Re11**).

Le mobilier recueilli dans les niveaux de marche de la cave est rare et consiste en quelques tessons de céramique vernissée, quelques fragments d'os issus d'activités culinaires, quelques fragments de fer, et un fragment de tuile (K013, K047, K048). Le remblai de nivellement (UT256), exploré sur sa surface seulement, a livré un fragment de fusairole en terre cuite et quelques fragments de fer (K050).

La date de construction de cet édifice est inconnue. Une analyse au radiocarbone a été effectuée sur un



Fig. 88 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Maison de Ville, époque 6. Vue du nord. **A**: Sol de la cave de la maison de Ville, constitué de plusieurs recharges de terres, sables et débris.

⁹² Le stuc rose, ou mortier au plâtre surcuit, n'a guère été utilisé en construction avant le 14^e siècle.

ossement recueilli dans l'un des derniers niveaux de sol (UT234, K013). Celle-ci a livré une date comprise entre 1417 et 1610⁹³.

Selon l'histoire du site, l'abbaye se serait repliée autour du baptistère et de l'église du Martolet et, pour confirmer sa vocation uniquement spirituelle et non plus politique, un mur d'enceinte est construit au 13^e siècle⁹⁴, délimitant ainsi la propriété de l'Abbaye et le terrain public. L'aménagement de la maison de Ville, adossée à l'ancien parvis dont la paroi orientale a été intégrée à l'enceinte du site monacal, doit donc être au plus tôt datée du 13^e siècle. La maison de Ville a été détruite lors de l'incendie de 1693⁹⁵.

2.6 Epoque 6 : des vestiges civils (brun)

2.6.1 Vestiges visibles sur la gravure Merian

Ces vestiges appartiennent tous à des restes de bâtiments civils. Ceux-ci se trouvent à l'extérieur de l'enceinte créée au plus tard au 13^e siècle⁹⁶ délimitant le côté oriental de l'abbaye. Ils reflètent aussi le développement de l'agglomération agaunoise vers l'ouest et sa conquête du terrain autrefois occupé par le complexe monastique.

2.6.1.1 A l'extrémité nord de la rue d'Agaune

A l'extrémité nord du chantier de réfection, à l'est de la rue d'Agaune est apparu un mur (M305) orientée nord-sud, à 2,50 m au-dessous du niveau actuel de la route (**Fig. 89 et 90, Re7**). Il s'agit vraisemblablement de restes de l'un des bâtiments qui occupaient l'extrémité nord de la ruelle du Four (parcelles 183 et 184, cadastre de 1925), et qui ont été démolis à la



Vue de l'est



Vue du sud

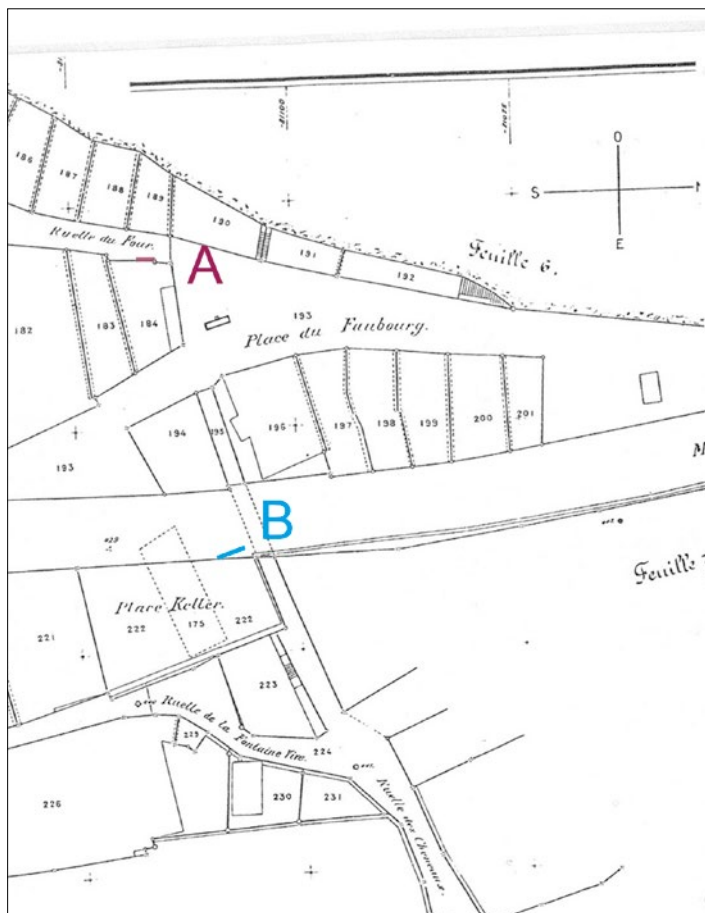
Fig. 89-90 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Vestige isolé à l'extrémité nord de l'avenue d'Agaune. Mur M305 faisant partie de l'une des maisons démolies dans les années 1960.

⁹³ Poz106158, 1417 – 1610 AD (probabilité 95,4%), 440 ± 30 BP. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

⁹⁴ Voir A. Antonini, M.-P. Guex, L. Bender, St-Maurice, avenue d'Agaune, secteur sud (AA12-13). Bâtiments D (aula) et F. Vestiges isolés. Suivi des rénovations de l'avenue. Fouilles d'urgence (2012 – 2013), février 2018. Rapport déposé auprès du SBMA.

⁹⁵ Voir A.-R. Favre, Saint-Maurice du grand incendie de 1693 au milieu du XIX^e siècle. Une histoire architecturale, Université de Lausanne – Faculté des Lettres, Lausanne, 2000, p.18. En outre, la construction de l'hôtel de ville actuel en 1734 laisse supposer le remplacement d'un édifice incendié à proximité.

⁹⁶ *Ibidem*. A. Antonini, M.-P. Guex, L. Bender, St-Maurice, avenue d'Agaune, secteur sud (AA12-13). Bâtiments D (aula) et F. Vestiges isolés. Suivi des rénovations de l'avenue. Fouilles d'urgence (2012 – 2013), février 2018. Rapport déposé auprès du SBMA.



fin des années 1960 (**Fig. 91**, lettre A et **92**). Ces bâtiments existaient peut-être déjà au 17^e siècle, car un quartier figure à cet emplacement sur la gravure de Mérian (**Fig. 11**).

2.6.1.2 A l'extrémité nord de la Grand-Rue

La paroi occidentale (M693) d'un local a été découverte sous la place Keller, environ 0,40 m sous le trottoir oriental (**Fig. 91**, lettre B et **93, Re7**). Cette paroi a la même orientation que les constructions figurant à cet emplacement sur le plan de 1775, les mêmes, pour la

Fig. 91 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Extrait du cadastre de 1925, représentant l'extrémité nord de la ville. **A**: localisation du mur M305. **B**: localisation du mur M693



Fig. 92 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Quartier nord de la ville, démoli dans les années 1960. Vue du nord. La flèche désigne la maison où se trouvait le mur M305, probablement sa façade ouest. (voir fig. 91, A) (Tiré de R. Bergerand, «St-Maurice - hier et avant-hier», *Bulletin de l'Association St-Maurice d'Agaune*, 2003).



plupart, que sur la gravure de Mérian (**Fig. 94** et **11**). Elle devait être constitutive de l'un d'eux. Ces bâtiments ont été démolis jusqu'à leur rez-de-chaussée lors de la création de l'entrée directe nord de la Grand-Rue en 1858. Leurs sous-sols ont subsisté sous le niveau de la rue, mais ont été comblés, comme cela semble être le cas pour le local que le mur M693 délimite. Plus rarement, ils ont été conservés comme cave à l'instar de la parcelle 175. La place Keller a probablement été nommée ainsi en raison de la présence de cette cave dans son sous-sol.

Fig. 93 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Extrémité nord de la Grand-Rue, place Keller. Vue du nord. Le jalon est dressé contre le mur de cave M693 (voir fig. 91, B).



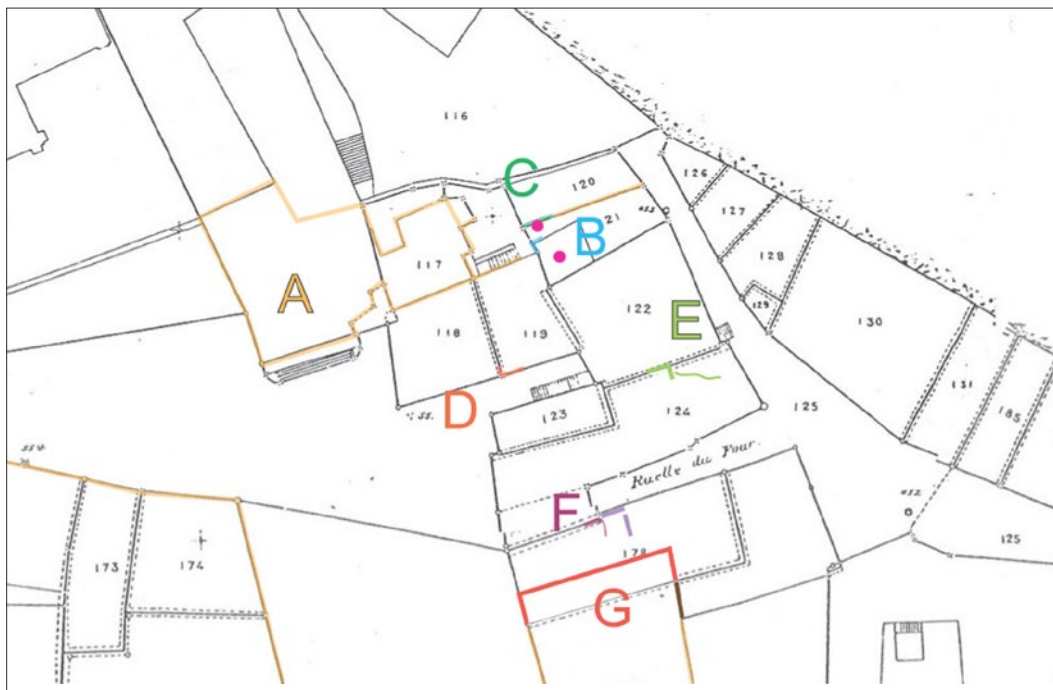
Fig. 94 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Extrait de la carte topographique des environs et de la ville de St-Maurice, 1775. En vert: la place Keller actuelle. En traits-tirés noirs: le tracé actuel de la Grand-Rue, ouvert en 1858. / **A**: maison Panisset / **D**: vestiges isolés M689 retrouvés devant la maison Panisset. / **E**: Vestiges isolés M687 repérés sous le parking au nord de la maison Panisset / **F**: vestiges de la cave mise au jour à côté de la maison de la Rhodanique.

2.6.2 Vestiges existants en 1775

Ces vestiges ont pu être calés sur le plan de 1775 et le cadastre de 1925. Ils sont peut-être plus anciens mais la perspective de ce quartier est mauvaise sur la gravure de Mérian ; il est difficile de repérer les ruelles nord-sud se faufilant entre les bâtiments. Par conséquent, il est impossible d'assurer que ces vestiges existaient déjà au milieu du 17^e siècle.

2.6.2.1 Vestiges du quartier situé au nord-est de la maison Panisset

A 6 m à l'est de l'annexe de la maison Panisset, les vestiges arasés de deux murs chaînés (M689) ont été mis au jour 0,60 m sous le bitume de la rue (**Re7**). Ils forment l'angle sud-est d'un local qui correspond très clairement à la limite de la parcelle 119 du plan de 1925 (**Fig. 95**, lettre D, **96**). Celui-ci est reconnaissable sur le plan de 1775 (**Fig. 94**, Lettre D). La position de ces



▲ **Fig. 95 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Extrait du cadastre de 1925. **A**: maison Panisset / **B**: murs isolés M678, M679 au pied nord de la maison Panisset / **C**: mur isolé M683. / **D**: vestiges isolés M689 retrouvés devant la maison Panisset. / **E**: vestiges isolés M687 repérés sous le parking au nord de la maison Panisset / **F**: vestiges de la cave mise au jour à côté de la maison de la Rhodanique (**G**).

► **Fig. 96 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Tranchée au nord de la maison Panisset: Vue du sud. **M689**: angle sud-est d'un édifice présent sur le plan de 1775 (fig. 94-95, D)

vestiges correspond à la petite place devant la « banque » sur la gravure de Mérian (désignée par la lettre M) (**Fig. 11**, Lettre M). Il est ainsi difficile d'associer le bâtiment visible sur les plans de 1775 et 1925 à l'un de ceux représentés à cet emplacement chez Merian.

A une dizaine de mètres plus au nord cette fois, l'angle nord-ouest d'un local (M687) subsiste, arasé à 0,65 m sous le bitume



(Fig. 94 - 95, lettre E, Fig. 97, Re7). La paroi occidentale correspondrait à la limite entre les parcelles 122 et 124 du cadastre de 1925. Mais la paroi perpendiculaire nord, observée comme étant chaînée à la précédente, ne correspond à rien sur ce plan. C'est aussi le cas de la maçonnerie M688, sans forme déterminée, qui semble coexister avec les précédents murs sur leur côté nord (Re7). En 1775, ce secteur correspond à un bâti dont les limites coïncident avec celles du parcellaire de 1925. L'angle de local retrouvé pourrait bien exister déjà en 1775. En revanche il est impossible de déterminer si ce bâti est celui qui figure sur Mérian.

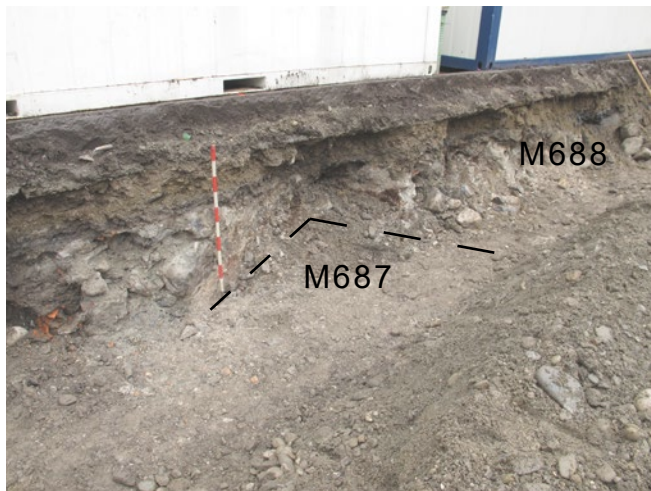


Fig. 97 – St-Maurice, Eglise du Parvis Tranchée le long du parking situé au nord de la maison Panisset. Vue du sud-est. **M687**: angle nord-ouest d'un local (voir fig. 94 - 95, E). **M688**: mur arraché, d'orientation nord-sud et postérieur au mur M687.



Fig. 98 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Situation de l'excavation pour le silo à ordures, au nord du parvis de l'hôtel de ville. Vue de l'ouest (voir fig. 94 - 95, F - G).

2.6.2.2. Vestiges d'une cave à l'ouest du parvis de l'hôtel de ville

Au pied de la façade occidentale du bâtiment appelé « La Rhodanique », lui-même situé au nord du parvis de l'hôtel de ville, les murs constitutifs d'une cave (M690, M691 et M692) ont été mis au jour à l'occasion du creusement d'une fosse pour l'implantation d'un conteneur à ordures (Fig. 98, Re7). La cave était à l'origine celle d'un bâtiment bordant l'allée du Four sur son côté oriental (Fig. 94 et 95, lettre F). Deux phases d'aménagement y sont lisibles : la cave elle-même avec une porte arquée (M690) et son agrandissement nord (M691 et M692) contenant probablement les restes d'un escalier d'accès (non dégagé car hors de l'emprise de la fosse) (Fig. 99).



Fig. 99 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fosse pour silo à ordures. Vue du sud. Cave d'un bâtiment démoli dans les années 1960. **M690**: partie primitive de la cave, avec le montant de la porte d'origine arquée. **M691**: agrandissement nord. **M692**: paroi nord de l'agrandissement, comprenant probablement la porte d'accès (A). Voir fig. 94 - 95, F.

De la paroi ouest (M690) de la cave, seul le parement intérieur a été observé sur une longueur de 1,00 m et une hauteur de 1,90 m (sol de la cave pas atteint). Il comprend un piédroit à son extrémité nord, en saillie de 0,35 m. Ce montant est soigneusement mis en œuvre au moyen de dalles taillées de quartzite noir de 5 à 8 cm d'épaisseur. A son sommet, les pierres disposées en voussoir forment le départ d'un arc couvrant une entrée (Fig. 100). L'embrasure avait une longueur de 0,75 m ; elle caractérisait

vraisemblablement l'accès à une cave de taille importante. La cave devait être accessible grâce à un escalier disparu.

La deuxième phase correspond à l'agrandissement de la cave vers le nord, empiétant sur la zone de l'accès primitif. Pour ce faire, ce dernier est démoli et une nouvelle paroi ouest (M691) est construite, prolongeant l'ancienne (M690) de 1,25 m vers le nord. Elle aurait remplacé le limon occidental de l'ancien escalier. Son parement a été giclé par une couche de ciment en guise de crépi, indiquant l'utilisation de la cave jusqu'à une époque assez récente. Une nouvelle paroi (M692) forme la paroi nord du nouvel espace. Elle est conservée sur une longueur de 2 mètres ; son extrémité orientale, près du bâtiment « La Rhodanique » est perturbée par une grande fosse dont le remplissage est récent. Son extrémité ouest est parementée, habillée d'un crépi au ciment formant un montant de 0,19 m de largeur et se situe à 1,10 m de la paroi ouest ; une porte devait occuper cet espace. Un escalier descendant depuis le nord devait permettre d'y parvenir (**Fig. 101**).

Comme les vestiges précédemment discutés, cette cave, dont les limites semblent correspondre aux constructions de 1775, est difficilement attribuable à l'un des édifices visibles sur la gravure de Merian. Mais l'hypothèse est permise. L'emplacement de la porte de la première phase semble coïncider avec celui de la façade nord du bâtiment qui enjambait l'allée du Four à son extrémité sud (**Fig. 94 - 95**, lettre F).

Lors du percement de la rue d'Agaune à la fin des années 1960, ce quartier a été démoli et la cave remblayée. La partie orientale de la cave a été perturbée ensuite par une grande excavation ; il s'agit de la tranchée de fondation de la nouvelle façade occidentale du bâtiment voisin « La Rhodanique ». En effet, suite aux démolitions des années 1960, un mur non porteur a dû endosser le rôle de façade occidentale du bâtiment. Comme il menaçait de s'effondrer, l'architecte cantonal a fait reconstruire en 1972 une vraie façade à 1,50 ou 2 m à l'ouest, agrandissant du même coup le bâtiment (**Fig. 102 et 103, 95**, lettre G)⁹⁷.

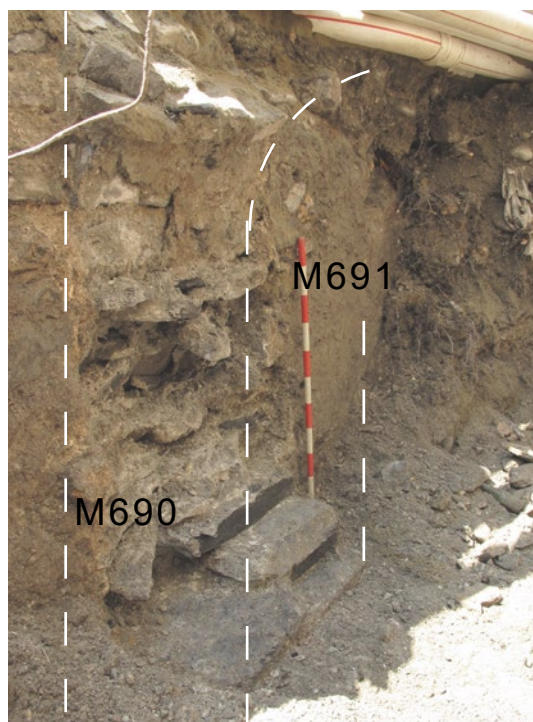


Fig. 100 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fosse pour silo à ordures. Vue du sud-est. Cave d'un bâtiment démoli dans les années 1960. **M690**: partie primitive de la cave, avec le montant de la porte d'origine arquée. **M691**: agrandissement nord. Voir fig. 94 - 95, F.

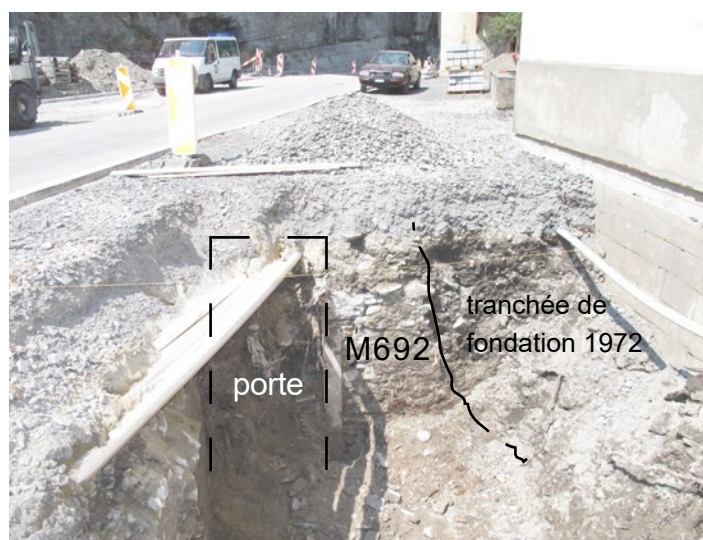
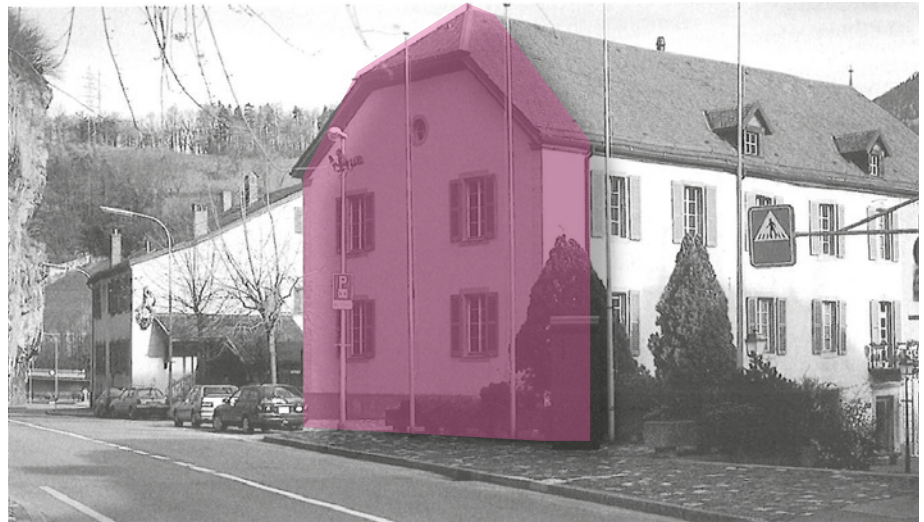
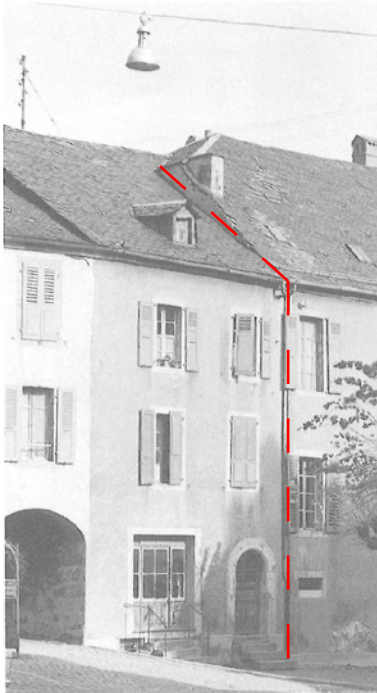


Fig. 101 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fosse pour silo à ordures. Vue du sud. Cave d'un bâtiment démoli dans les années 1960. **M692**: paroi nord de l'agrandissement, comprenant probablement la porte d'accès. A droite, la tranchée de fondation pour la construction de la façade actuel du bâtiment, en 1972. Voir fig. 94 - 95, F.

⁹⁷ G. Revaz et R. Berguerand, La percée : nécessité et sacrifices, in : Saint-Maurice-hier et avant-hier, Association de Saint-Maurice d'Agaune, Saint-Maurice, 2003, p.18.



▲ **Fig. 103 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Bâtiment la Rhodanique après la reconstruction de sa façade ouest (en rose), 1,50 - 2,00 m en avant du mur qui en tenait lieu auparavant. Vue du sud-ouest. Voir fig. 95, lettre G. (Tiré de R. Berguerand)

◀ **Fig. 102 – St-Maurice, Eglise du Parvis.** Bâtiment «la Rhodanique» avant la démolition des années 1960. Vue du sud-ouest. En traits-tirés: limite de démolition du bâtiment. (Tiré de R. Berguerand, «St-Maurice - hier et avant-hier», *Bulletin de l'Association St-Maurice d'Againe*, 2003).

2.6.3 Vestiges existants en 1925

2.6.3.1 Au nord de la maison Panisset

Au pied de l'annexe nord de la maison Panisset, deux murs perpendiculaires (M678 et M679), de construction différente mais ayant coexisté, ont été dégagés en plan sans qu'aucun niveau d'utilisation extérieur ou intérieur puisse leur être attribué (**Fig. 104** et **105, Re7**). Ils forment l'angle nord-ouest d'une construction qui pourrait correspondre à un petit corps de bâtiment figurant sur le plan de 1925 (**Fig. 95**, lettre B et **106**). Sur le plan de Mérian et celui de 1775, l'endroit est construit mais le bâtiment de 1925 n'y est pas reconnaissable.



Fig. 104 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Travaux au nord de la maison Panisset. Vue du nord. Localisation des murs M678 et M679.

Juste à l'ouest des vestiges précédents, le mur de soutènement du jardin de la maison Panisset (M683) comporte une partie inférieure plus ancienne. La partie haute de cet ancien mur a probablement été démolie lors des travaux des années 1960 puis reconstruite



Fig. 105 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Travaux au nord de la maison Panisset. Vue du nord. Angle sud-ouest d'un bâtiment démolie dans les années 1960 et existant peut-être déjà en 1775. Voir fig. 95, B.

et finie horizontalement au niveau du jardin. Ces deux maçonneries ont été identifiées en 1976 lors des fouilles Stöckli (**Fig. 35**). La partie ancienne est fondée directement sur la surface du sol en mortier (Ss681) daté provisoirement du haut Moyen Age. Elle pourrait correspondre à une limite de parcelle sur le plan de 1925 (**Fig. 95**, lettre C) et existe peut-être déjà en 1775 car le plan présente un bâti ayant des limites d'orientation similaire, bien que difficiles à faire correspondre au plan de 1925. Il est encore plus aléatoire de les reconnaître sur la gravure de Merian.

2.7 Vestiges isolés d'époque indéterminée

A l'est du parvis de la basilique⁹⁸, une série de maçonneries isolées ont été mises au jour dans les profils et le fond de la tranchée gaz surveillée en 2012. Leur sommet se situe, comme la plupart des vestiges mis au jour dans ce secteur, entre 0,70 et 1,00 m sous la chaussée actuelle. Leur orientation est indéterminée dans la plupart des cas. La stratigraphie qui les entoure est trop lacunaire pour qu'ils puissent être rattachés à une époque. Lorsqu'elles comportent des indices d'un niveau de marche (ressaut, limite inférieure de parement monté à vue, etc...), ces arguments ne permettent pas non plus de les dater puisque les niveaux des sols extérieurs des époques 2, 3 et 4 ne sont pas connus à l'est de l'église du parvis, et que les sols des époques 5 et 6 ne diffèrent que très peu de celui qui résulte de l'abaissement de la chaussée et du parvis à la fin des années 1940.

A défaut de pouvoir être placés sur l'un des plans de phase, ces vestiges ont été provisoirement dessinés sur le plan de l'époque la plus récente, l'époque 6 (**Re6**).

La maçonnerie (M11) vue dans le profil oriental de la tranchée semble posséder un parement encore en place à son extrémité sud, qui suggère une orientation approximativement nord-sud (**Fig. 107** et **108**). Au bas de ce parement, un décrochement qui pourrait être interprété comme un ressaut indiquerait un niveau de marche ouest à une altitude de 414,53.



Fig. 106 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Quartier au nord de la maison Panisset, démoli dans les années 1960. Vue du sud-ouest, depuis le clocher de la basilique. (Tiré de R. Berguerand, «St-Maurice - hier et avant-hier», *Bulletin de l'Association St-Maurice d'Agaune*, 2003).



Fig. 107 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée pour l'implantation de la conduite de gaz, à l'est de la maison Panisset. Vue du nord. La flèche désigne l'emplacement de la maçonnerie M11.



Fig. 108 – St-Maurice, Eglise du Parvis. La maçonnerie M11 est difficile à interpréter.

⁹⁸ Les vestiges se trouvant au sud du parvis roman ont été traités dans le rapport portant sur l'aula : A. Antoninit, M.-P. Guex, L. Bender, St-Maurice, avenue d'Agaune, secteur sud (AA12-13). Bâtiments D (aula) et F. Vestiges isolés. Suivi des rénovations de l'avenue. Fouilles d'urgence (2012 – 2013), février 2018. Rapport déposé auprès du SBMA.



Fig. 109 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée pour l'implantation de la conduite de gaz, à l'est de la maison Panisset. Vue du sud-ouest.

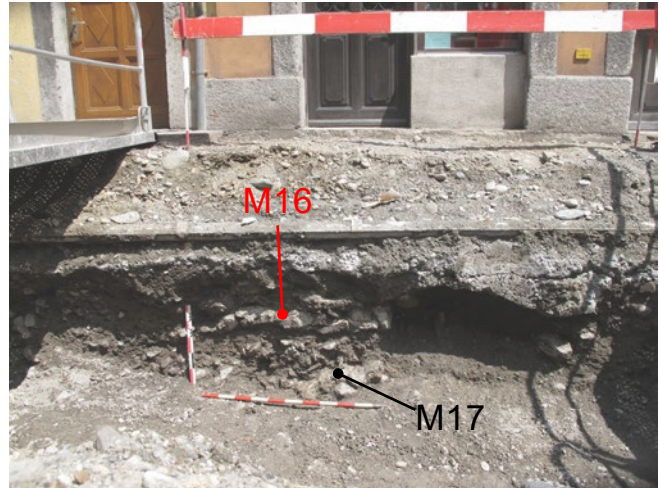


Fig. 110 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée pour l'implantation de la conduite de gaz, à l'est de la maison Panisset. Vue de l'ouest. Les murs M16 et M17 ne peuvent pas être interprétés en l'état.

A 20 m plus au sud, un groupe de maçonneries (M16, 17, 18) se trouve à 0,85 m sous le niveau de marche actuel (**Fig. 109, 110 et 111**). La maçonnerie (M16) est conservée dans le profil oriental de la tranchée sur une hauteur de 0,30 m. Son niveau inférieur se situe environ à 414,60 m, ce qui donne une indication quant à l'altitude minimale du sol auquel elle devrait être associée. Sous cette maçonnerie, une autre (M17) apparaît 0,10 m plus bas ; elle ne présente aucun indice quant à son niveau de circulation. Dans le profil ouest de la tranchée, en face de ces deux structures, une troisième maçonnerie (M18) sans forme n'a d'autre caractéristique que de présenter des éléments assez bien liés au mortier pour n'être pas confondus avec une couche de démolition.

En 2011, un mur (M4) a été repéré en plan à une profondeur de 0,85 m sous la chaussée, dans la tranchée gaz. Il ne semble parementé que sur son côté sud et accolé à un autre mur (M3) parallèle sur son côté nord (**Fig. 112**). Reporté sur un plan, il apparaît qu'il double la face sud de la cave de la maison de Ville. Pourtant, lors du dégagement de la cave en 2012, ce mur n'a pas été retrouvé. Son extension en direction de l'ouest doit donc être limitée.



Fig. 111 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tranchée pour l'implantation de la conduite de gaz, à l'est de la maison Panisset. Vue du sud-est. La maçonnerie M18 ne peut pas être interprétée.

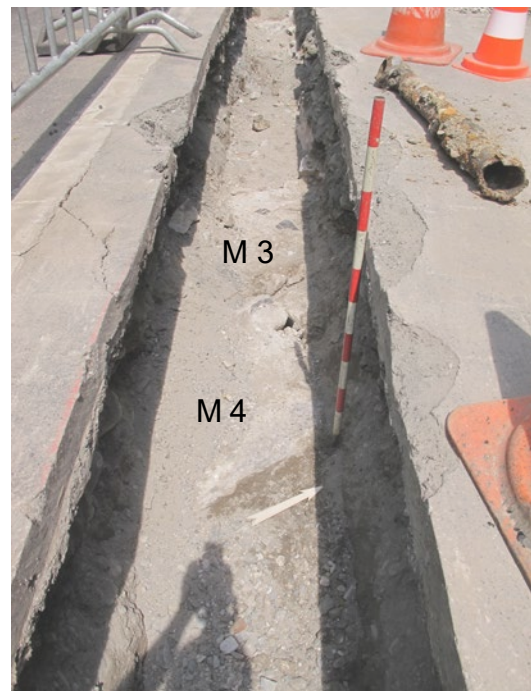


Fig. 112 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Réparation d'une conduite de gaz en 2011, à l'est du parvis de la basilique. Vue du sud. Le mur M4, accolé au parement sud du mur M3, n'a pas été retrouvé en 2012 lors de la fouille de la cave de la maison de Ville.

2.8 Le mobilier⁹⁹

Le corpus d'objets recueilli est de taille réduite. Il compte 137 ensembles. Le type et le nombre de trouvailles correspondent approximativement à ceux du corpus mis au jour dans le secteur de l'aula et de la partie sud de l'avenue d'Againe¹⁰⁰.

Huit échantillons de charbon de bois ont été prélevés en vue de les soumettre à une analyse au radiocarbone. Trois d'entre eux ont effectivement fait l'objet d'une analyse.

Les trois fragments de bronze (ou alliage CU) sont des restes indéterminés

Les tessons de céramique (13 ensembles et 1 fusaïole) ont été découverts en majorité dans des remblais de terrassements couvrant les vestiges anciens et les remblais modernes. Les fragments provenant de niveaux d'utilisation font défaut. La plupart des occurrences datent de l'époque romaine : terre sigillée, paroi fine, anse de cruche et amphore, céramique commune. Parmi ces 13 ensembles, seuls trois ensembles de céramique vernissée ont été mis au jour, dont deux dans les sols de la cave de la maison de Ville (**Fig. 115, 116**). Une demi-fusaïole en céramique (K050-1) a été découverte dans le niveau de terrassement rapporté pour former le sol de la cave (**Fig. 117**).

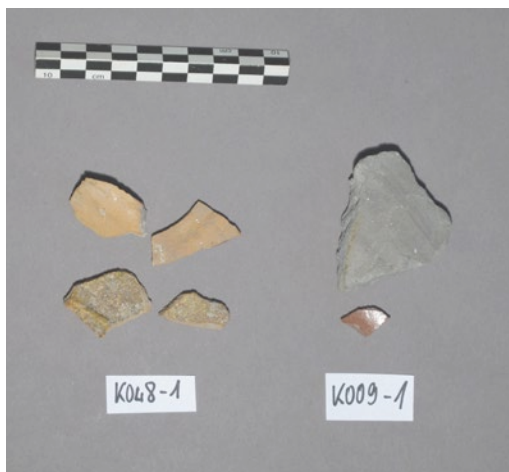


Fig. 115 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tessons de récipients en céramiques sigillée et commune, mis au jour fortuitement (K009-1). Quelques tessons de céramique vernissée retrouvées dans les sols en terre de la cave de la maison de Ville (K048-1).



Fig. 116 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Tessons de récipients en céramiques commune et sigillée recueillis dans un terrassement postérieur à l'église du haut Moyen Age (K057-1).

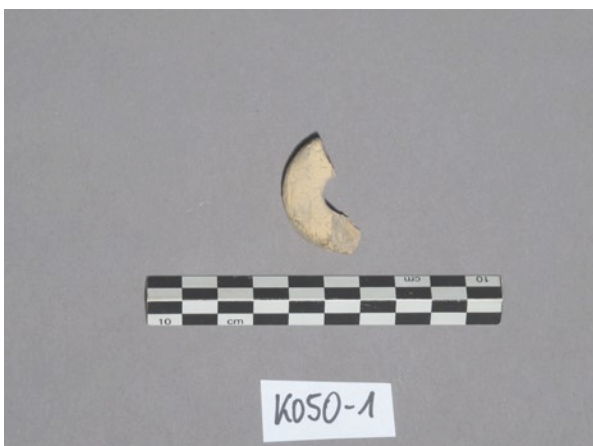


Fig. 117 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fragment de fusaïole découverte dans le remblai de terrassement (UT256) rapporté pour aménager le sol de la cave de la maison de Ville.

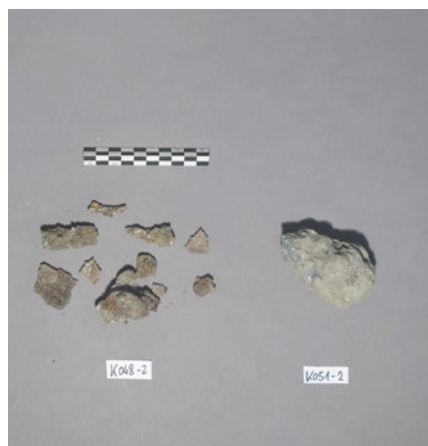


Fig. 118 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fragments de fer indéterminés (K048-2) ramassés dans un niveau de sol (UT234) de la cave de la maison de Ville. Fragment de minerai de plomb (K051-2) mis au jour dans le sol en terre du local adossé au chevet de l'église

⁹⁹ Pour connaître les numéros d'UT d'où proviennent les objets, voir le listing du mobilier à la fin de ce volume.

¹⁰⁰ Voir A. Antonini, M.-P. Guex, L. Bender, St-Maurice, avenue d'Againe, secteur sud (AA12-13). Bâtiments D (aula) et F. Vestiges isolés. Suivi des rénovations de l'avenue. Fouilles d'urgence (2012 – 2013), février 2018. Rapport déposé auprès du SBMA.

Des fragments de fer indéterminés (13 ensembles), mais consistant pour la plupart probablement en fragments de clous ont été ramassés un peu partout (**Fig. 118**). Deux d'entre eux, présentant des formes suspectes, ont fait l'objet d'une radiographie qui a révélé que leur restauration n'était pas judicieuse. L'un d'eux (K109-9) provient du niveau charbonneux couvrant le sol de l'église. L'autre (K026-3) est une tige épaisse terminée par un anneau, retrouvée contre l'avant-bras droit du squelette de la tombe T15 (romane) (**Fig. 119**).

Par ailleurs, des fragments d'enduits peints (3 ensembles) ont été découverts dans des remblais postérieurs à l'église ; ils témoignent probablement du décor intérieur de celle-ci. Des échantillons de mortier (7 ensembles) de tous les murs mis au jour ont été prélevés de sorte à effectuer des comparaisons et tenter de déterminer des constructions contemporaines les unes aux autres. Ils ont été regroupés dans 4 ensembles se rapportant à des secteurs donnés ou une époque.

La plus grande partie consiste en ossements (58 ensembles) provenant en majorité dans les tombes. Quelques rares ossements de faune, dont une vertèbre de gros poisson (une carpe ?), provenant des comblements de fosses, de niveaux plus récents (sol de la cave de la maison de ville) ou des terrassements finaux. Trois ensembles proviennent des niveaux de terre piétinée à la surface des sols en mortier des églises des phases 2, 3 et 4 (K109-1, K110-1, K111-1) ; ils devraient faire l'objet d'une étude archéozoologique dont les résultats pourraient fournir une explication à leur présence insolite en cet endroit.

Les objets en pierre (18 ensembles) consistent en fragments de récipients en pierre ollaire ou fragments de placages (muraux ou de sol) en marbre blanc ou mauve (**Fig. 113, 114**). Les éléments de récipients et de placages blanc de proviennent en majorité des niveaux les plus anciens : piétinement en terre des sols en mortier de l'église, les sols en terre des locaux appuyés contre l'abside, dans le remblai d'époque romaine documenté au nord de la maison Panisset, plus rarement dans les remblais de terrassement couvrant directement ces niveaux. Un morceau de cristal de roche a été recueilli dans la couche de terre piétinée du sol de l'église. Les fragments de placages colorés proviennent en majorité des remblais de terrassement les plus récents.



Fig. 119 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Objet en fer, indéterminé (K026-3) retrouvé dans la tombe T15 (romane).



Fig. 113 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Partie de récipient en pierre ollaire (K049-2) mis au jour dans le remblai de terrassement (UT252) rapporté à l'époque romane.



Fig. 114 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fragment de placage en marbre mauve (K046-1), retrouvé dans un remblai de terrassement récent (UT232).

Un morceau de minéral de plomb a été recueilli dans le sol en terre du local adossée à la face nord du chevet de l'église (**Fig. 121, 118**). Peut-être dénonce-t-il l'activité qui était exercée dans ce local ?

Trois échantillons de sédiments ont été recueillis dans le niveau en terre piétinée accumulée sur le sol de l'église (UT610), dans les zones rubéfiées de ce dernier (UT612) et dans la couche charbonneuse couvrant le précédent (UT 525). L'objectif du prélèvement était de détecter la présence de graines ou d'autres macrorestes. Ces sédiments n'ont pas encore été tamisés.

Quelques échantillons de terre cuite architecturale (2 ensembles) ont été ponctuellement prélevés dans les sols de la cave de la maison de Ville, tandis qu'un fragment de *tubulus* a été découvert dans la tranchée de fondation du mur roman (M222).

Le verre consiste en grande majorité en fragments de récipients (7 ensembles) ; deux ensembles sont constitués de fragments de vitre retrouvés dans des remblais assez récents (**Fig. 120**). Les tessons de récipients ont été retrouvés autant dans les niveaux d'utilisation ancien que dans les remblais anciens et modernes.

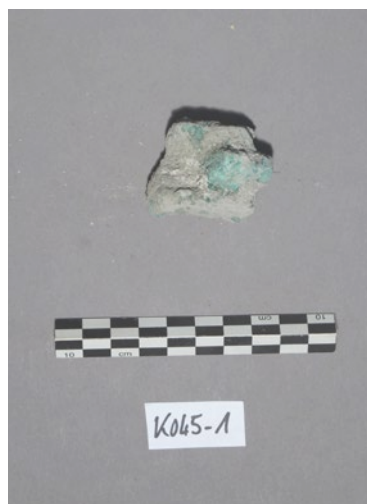


Fig. 121 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fragment de bronze indéterminée (K045-1) provenant du comblement (UT231) de la cave de la maison de Ville.

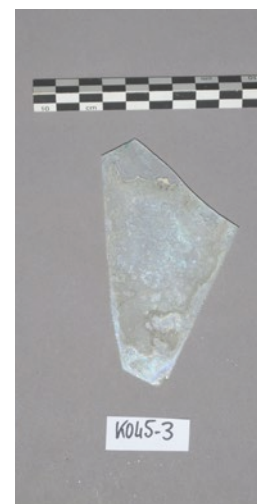


Fig. 120 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Fragment de vitre (K045-3) retrouvé dans le comblement (UT231) de la cave de la maison de Ville.

2.9 Conclusion

L'église du Parvis s'ajoute à l'église du Martolet comme second sanctuaire du site religieux. Elle s'élève sur un terrain où existaient probablement des bâtiments dont il est difficile de déterminer leurs relations avec le monastère. Tout porte à croire qu'elle est contemporaine de l'action de Sigismond, voire même qu'elle en résulte. Il semble qu'elle soit également contemporaine de la 2^e église du Martolet, dont le chœur et le chevet remplacent celui de l'église construite sous l'évêque Théodore.

Alors que cette dernière jouait un rôle prosélytique, associée d'ailleurs à un baptistère, l'édifice qui la remplace a pris le relais dans un nouveau rôle, celui du pèlerinage. *L'église du Parvis* avait un rôle plus représentatif, visible à l'entrée de la cité monastique et côtoyée par *l'aula*, dont la fonction devait être l'accueil des pèlerins de haut rang.

Ces trois pôles évoluent en parallèles : ils ont été agrandis ou embellis lors d'époques à peu près contemporaines. A la fin de l'âge de gloire du monastère, vers le 9^e siècle, les édifices reflètent des changements de conjoncture. L'église du Martolet est quasiment intégralement reconstruite, suivant le retournement du chœur, désormais à l'ouest, sur le modèle du chœur de la cathédrale St-Pierre de Rome. Elle se voit aussi munie de deux colonnades lui permettant une largeur et une hauteur encore plus grandes. Cette église martyriale est encore plus mise en valeur par sa mission d'abri des reliques et leur installation dans une crypte sous le chœur, visible grâce à une fenestella. Quant à *l'aula* et à *l'église du Parvis*, elles se voient pourvues, respectivement, d'une exèdre où trônait probablement l'évêque en réception et d'une *solea* d'où l'officiant pouvait haranguer son public. Il est difficile de déterminer si ces deux postes, qui mettent en évidence le notable qui les utilise, ont été conçus à cette fin ostentatoire. Toutefois, ces ajouts ont été aménagés à l'aide de matériaux de piètre qualité : les sols sont en mortiers grossiers et friables, les murs construits en maçonnerie fruste...

Les moyens utilisés (ou accordés ?) semblent montrer une plus grande prodigalité envers le rôle religieux qu'envers le rôle politique de l'Abbaye. Pour les deux lieux exposés au public (*aula* et *Parvis*), la disponibilité de moyens paraît réduite en regard de ceux mis en œuvre pour le Martolet, malgré une volonté apparente de briller sur le plan politique.

L'église du Parvis disparaît, tout comme *l'aula*, avec la fin des subsides royaux des Burgondes. Cette coïncidence semble confirmer la mission d'accueil de cette église complémentaire.

ANNEXES

- **Relevés:**

- Relevé 0 – Plan des étapes d'intervention 2012-2013
- Relevé 1 – Plan compilé des vestiges de l'Eglise du Parvis
- Relevé 2 – Epoques 1 et 2
- Relevé 3 – Epoque 3
- Relevé 4 – Epoque 4
- Relevé 5 – Epoque 5
- Relevé 6 – Epoque 6
- Relevé 7 – Vestiges isolés au nord de l'Eglise du Parvis
- Relevé 8 – Localisation des coupes Re9, Re10, Re11
- Relevé 9 – Coupe est-ouest, vue sud.
- Relevé 10 – Coupe est-ouest, vue ouest.
- Relevé 11 – Coupe nord-sud dans le chœur, vue ouest.

- **Tableau chronostratigraphique**

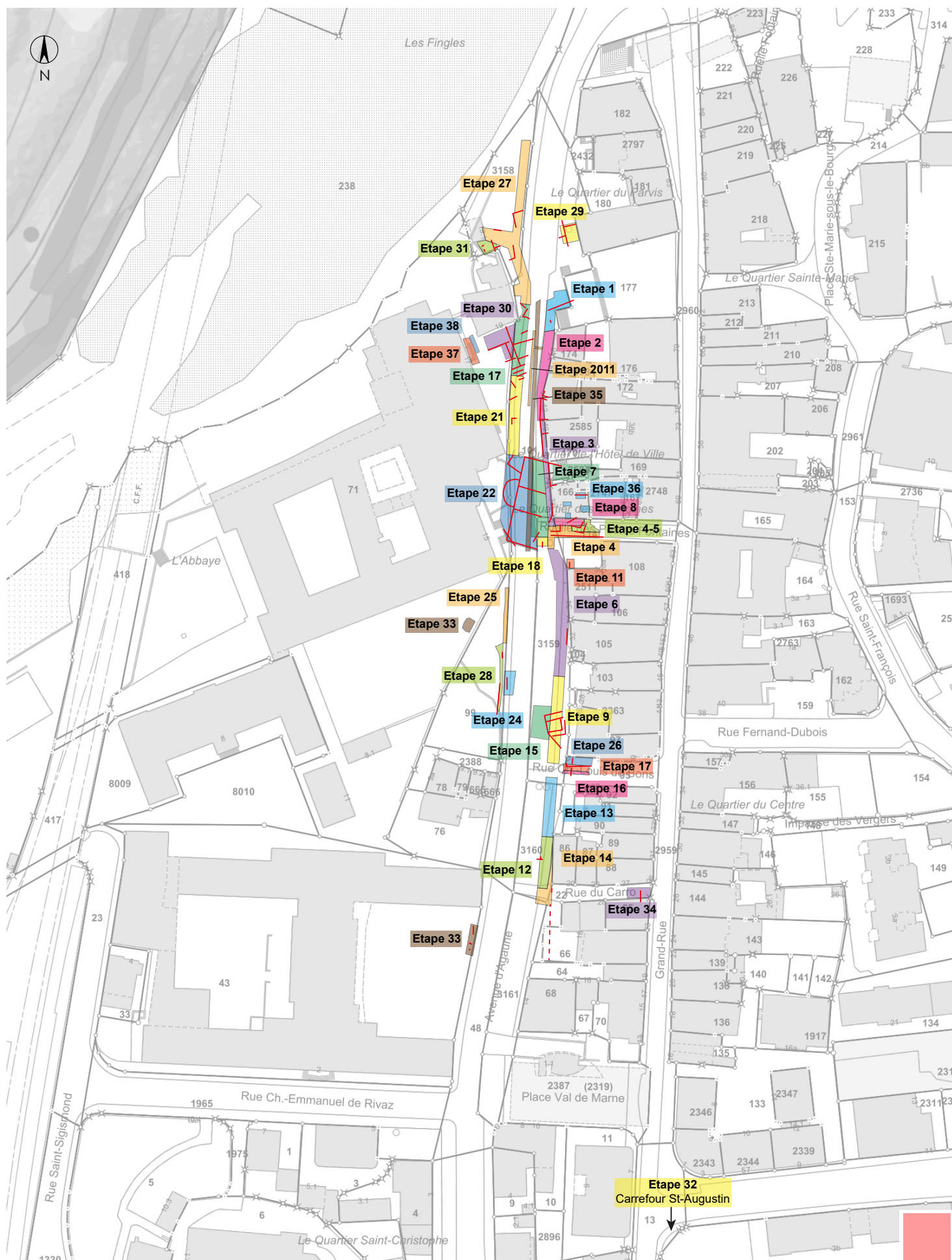
- **Liste des unités de terrain (UT)**

- **Liste des tombes (T)**

- **Liste des complexes (K)**

- **Liste des relevés**

- **Liste des datations radiocarbone (C14)**



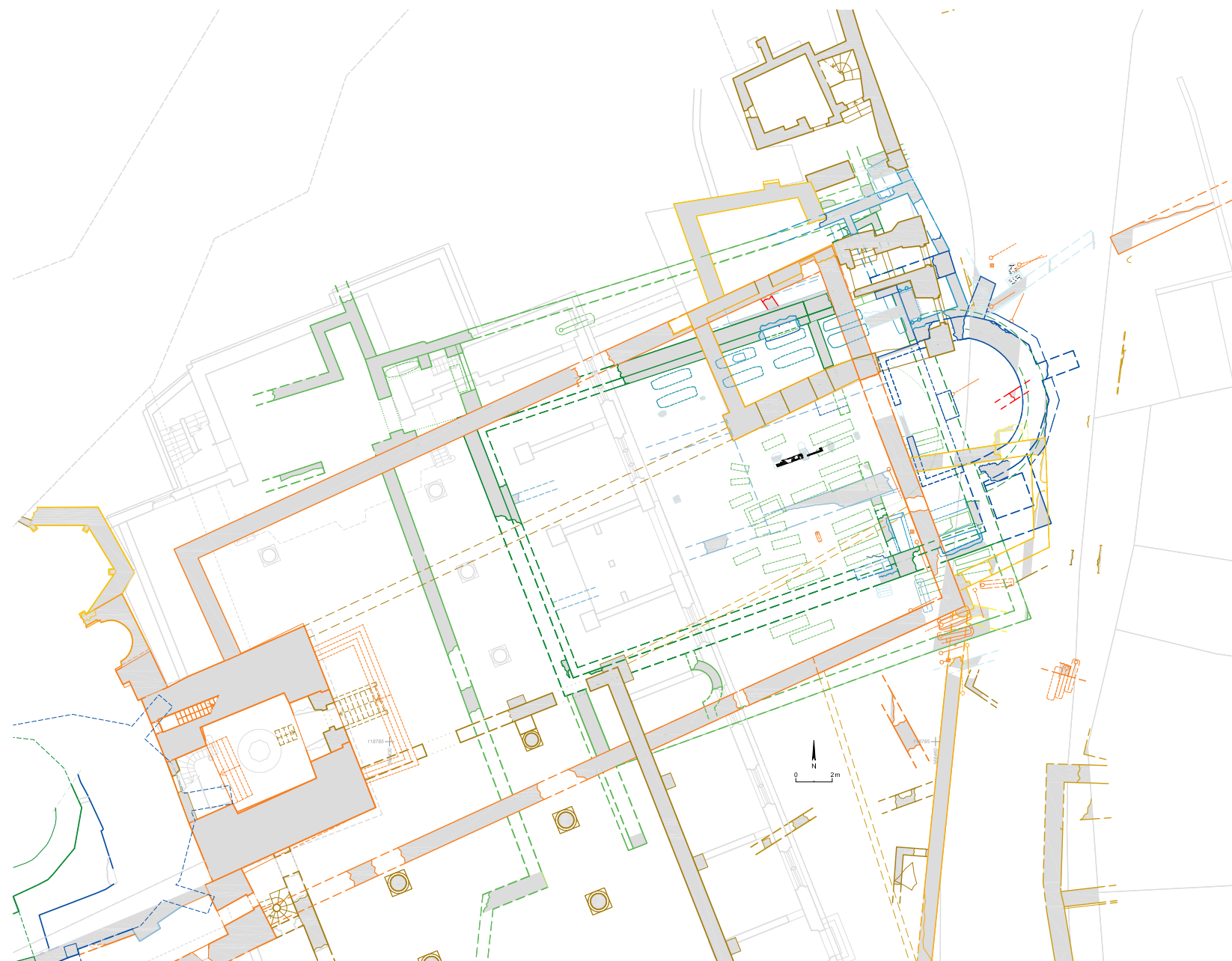
04.08.2025

Informations dépourvues de foi publique.
Aucune garantie concernant l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des données.

Massstab / Échelle 1 : 1'000

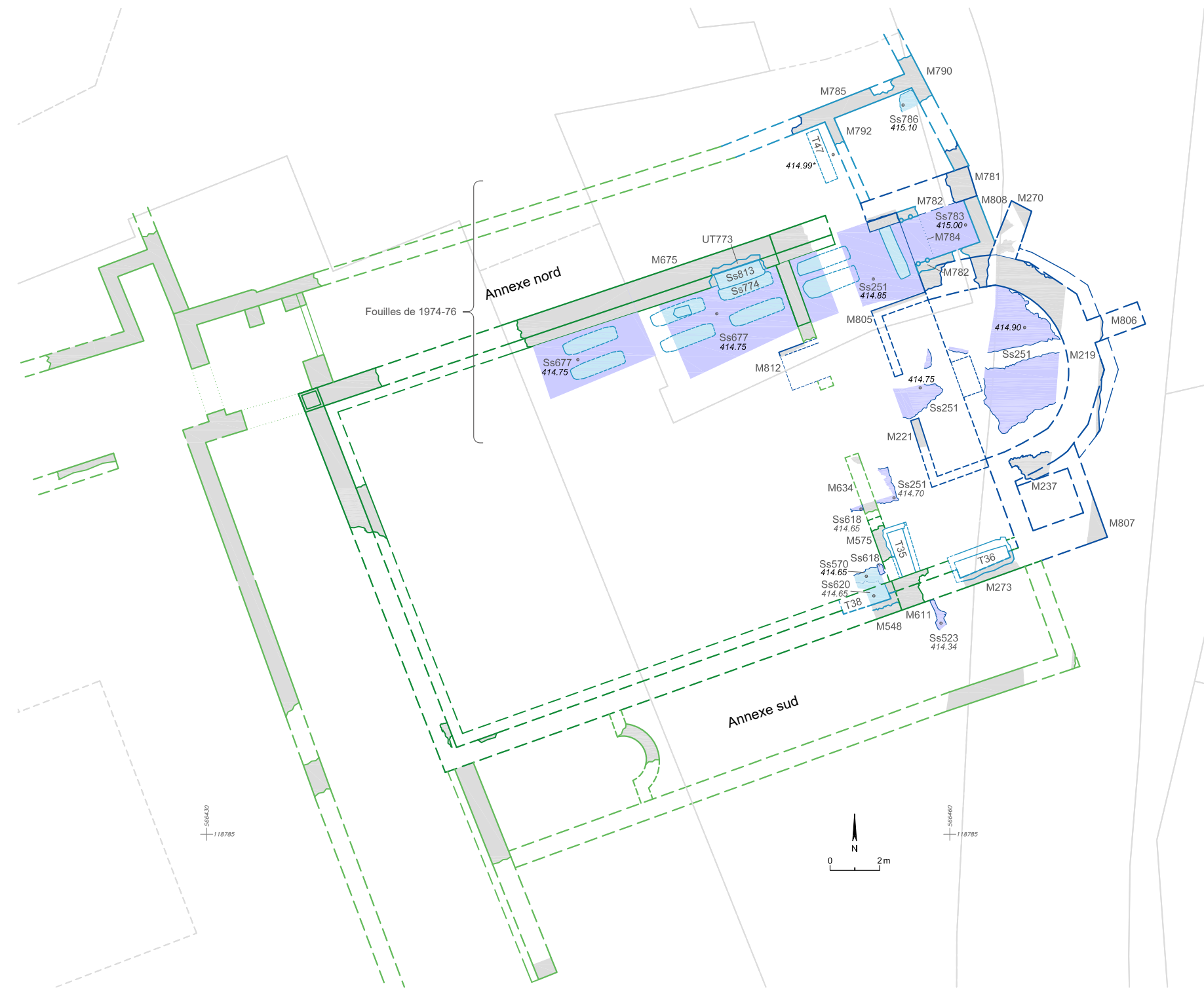
Sämtliche Daten sind nicht rechtsverbindlich.
Wir geben keine Gewähr für die Aktualität, Vollständigkeit und Richtigkeit der Daten.

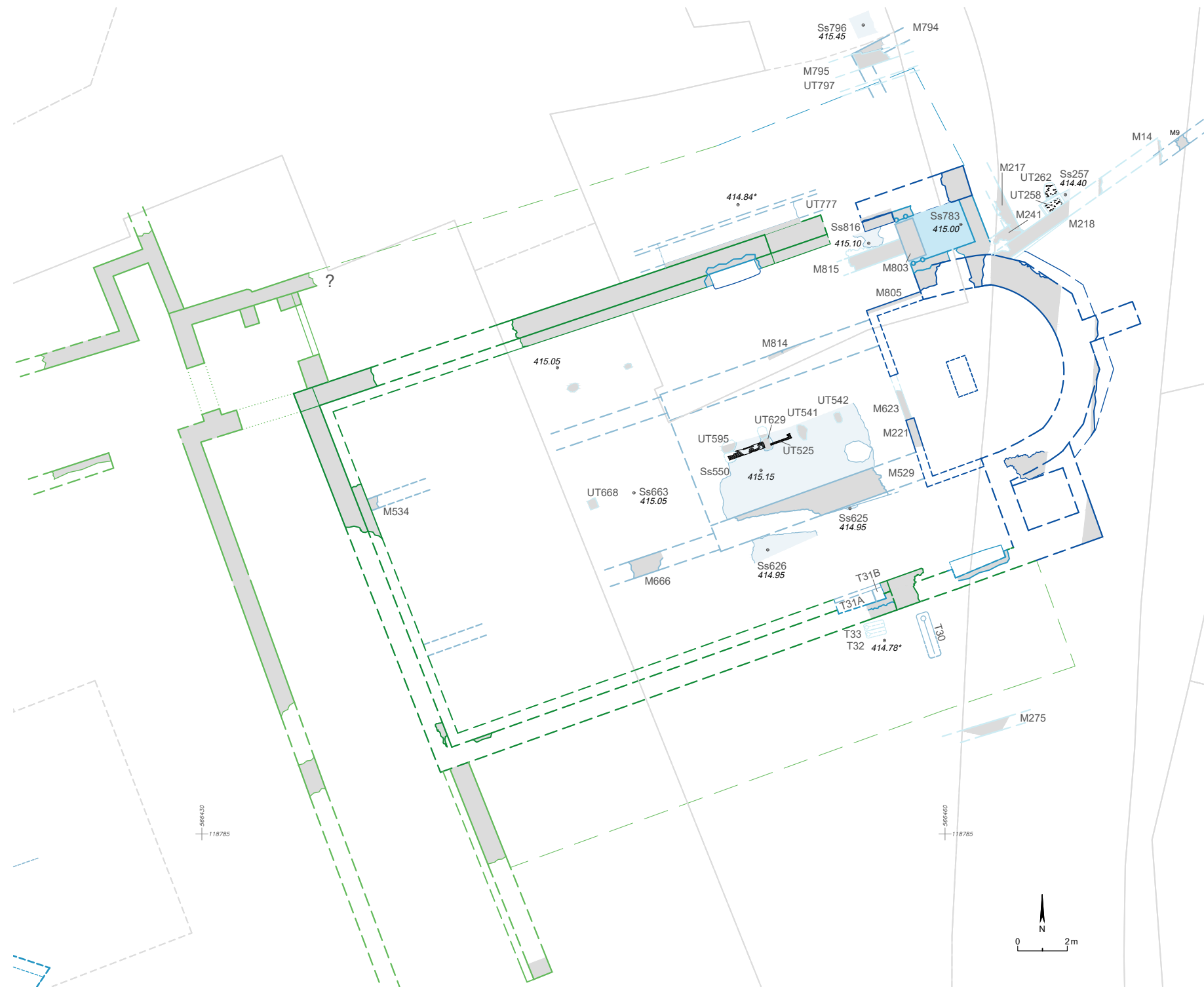
Relevé 0. St-Maurice, avenue d'Agaune. Plan des étapes d'intervention. Années 2012 (Étapes 1 à 19), 2013 (Étapes 17, 20 à 36), 2014



Relevé 1 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Plan compilé des vestiges de l'Eglise du Parvis. Sans échelle.

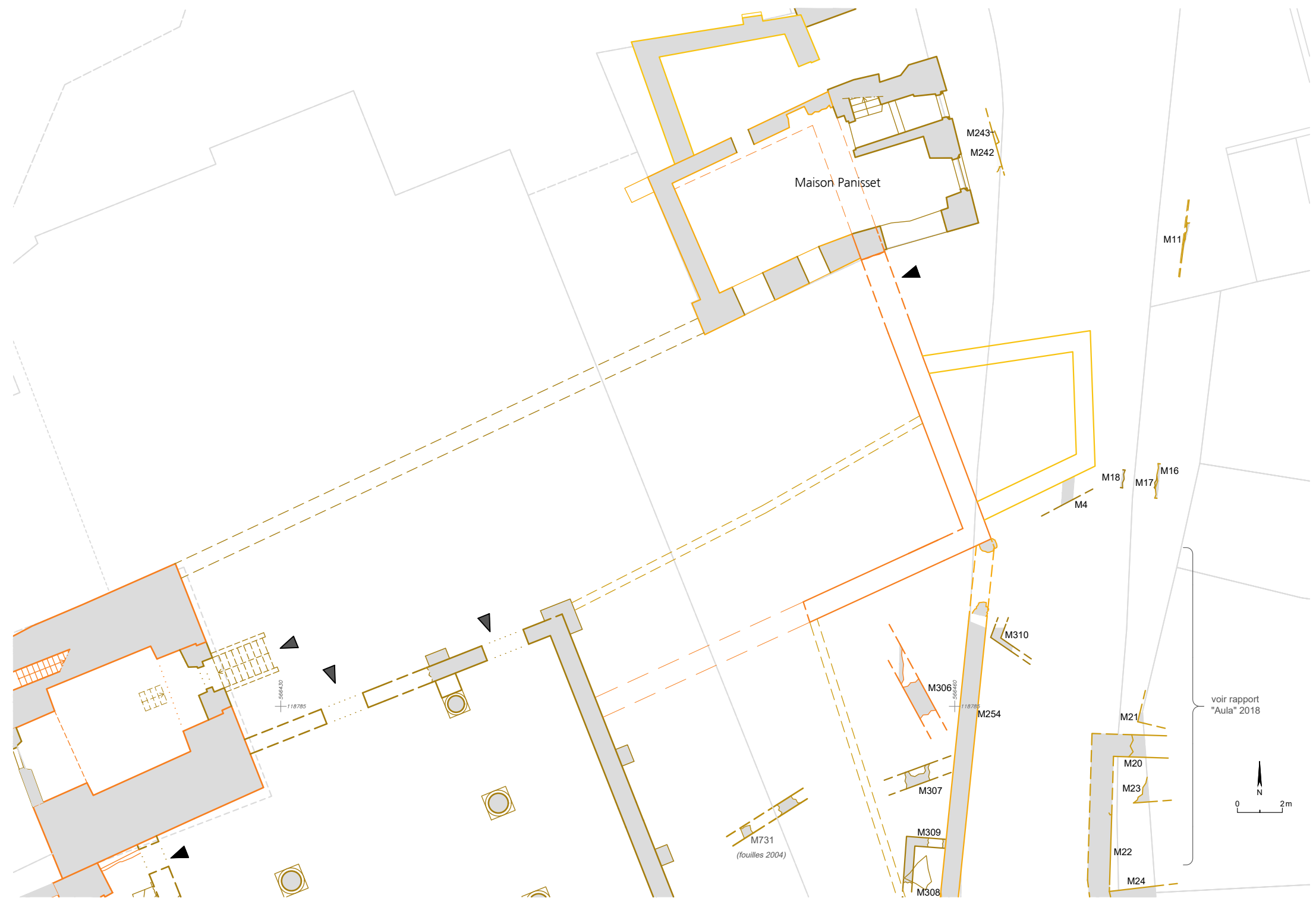


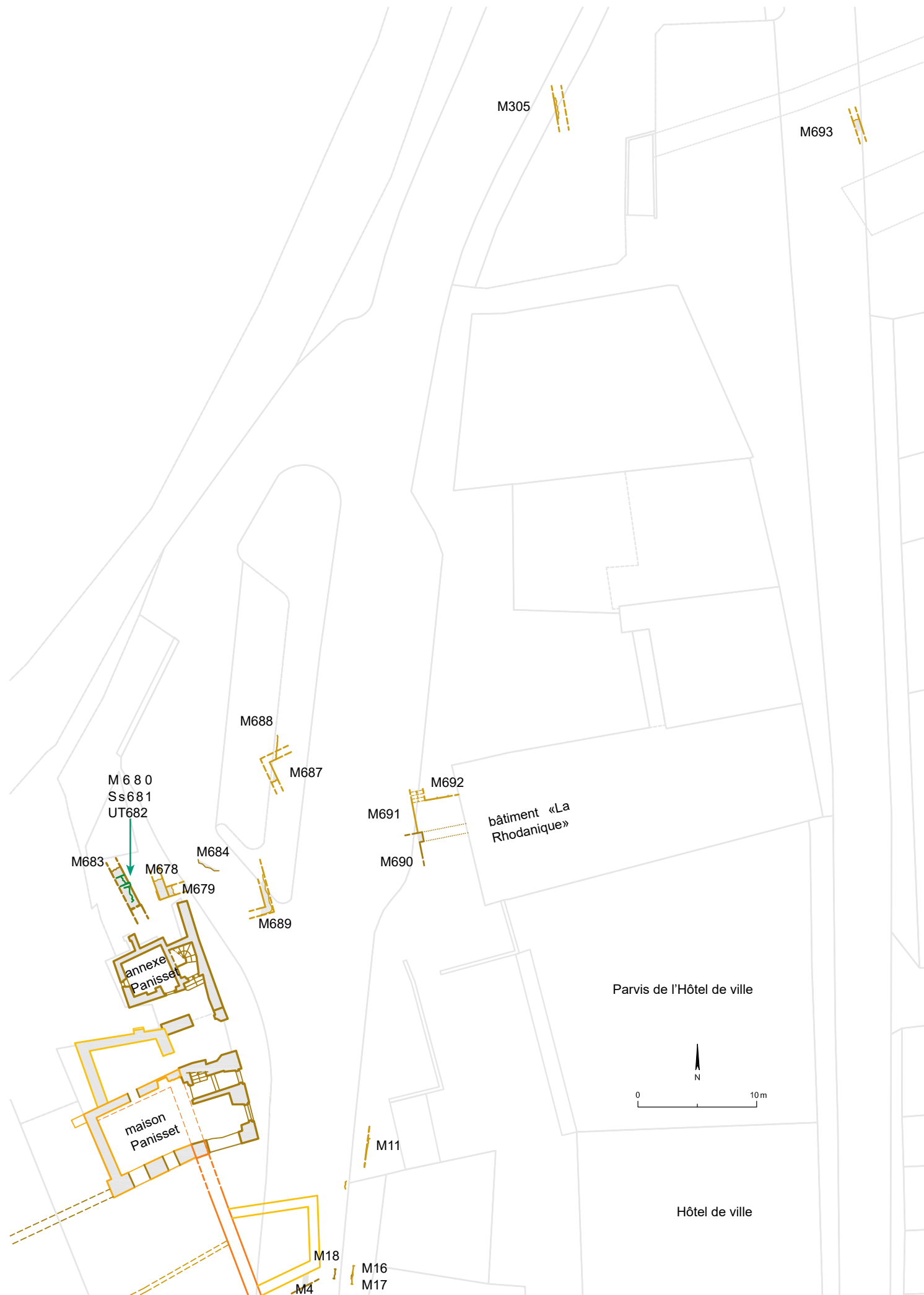




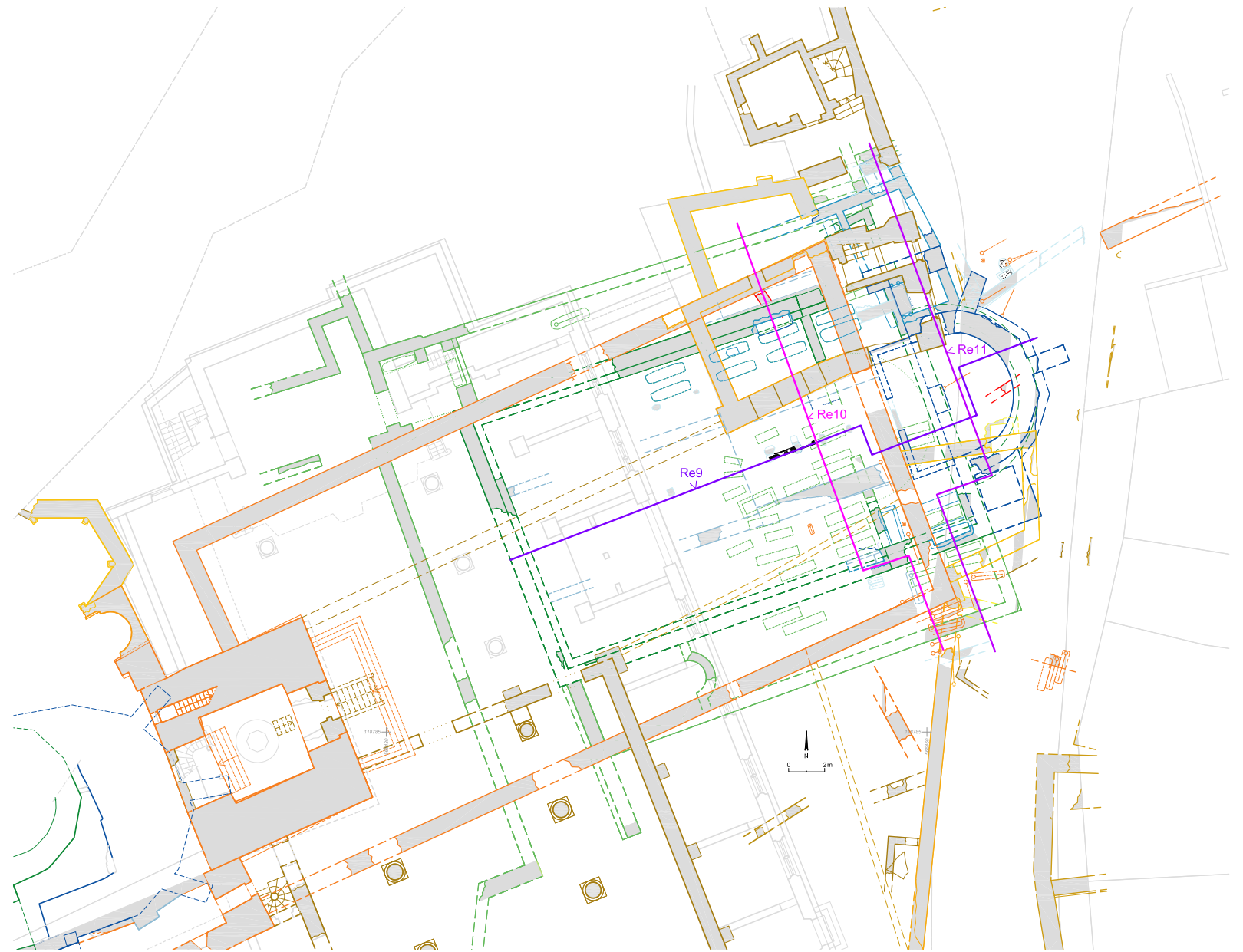
Relevé 4 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Epoque 4 (carolingienne). Ech. 1/200°



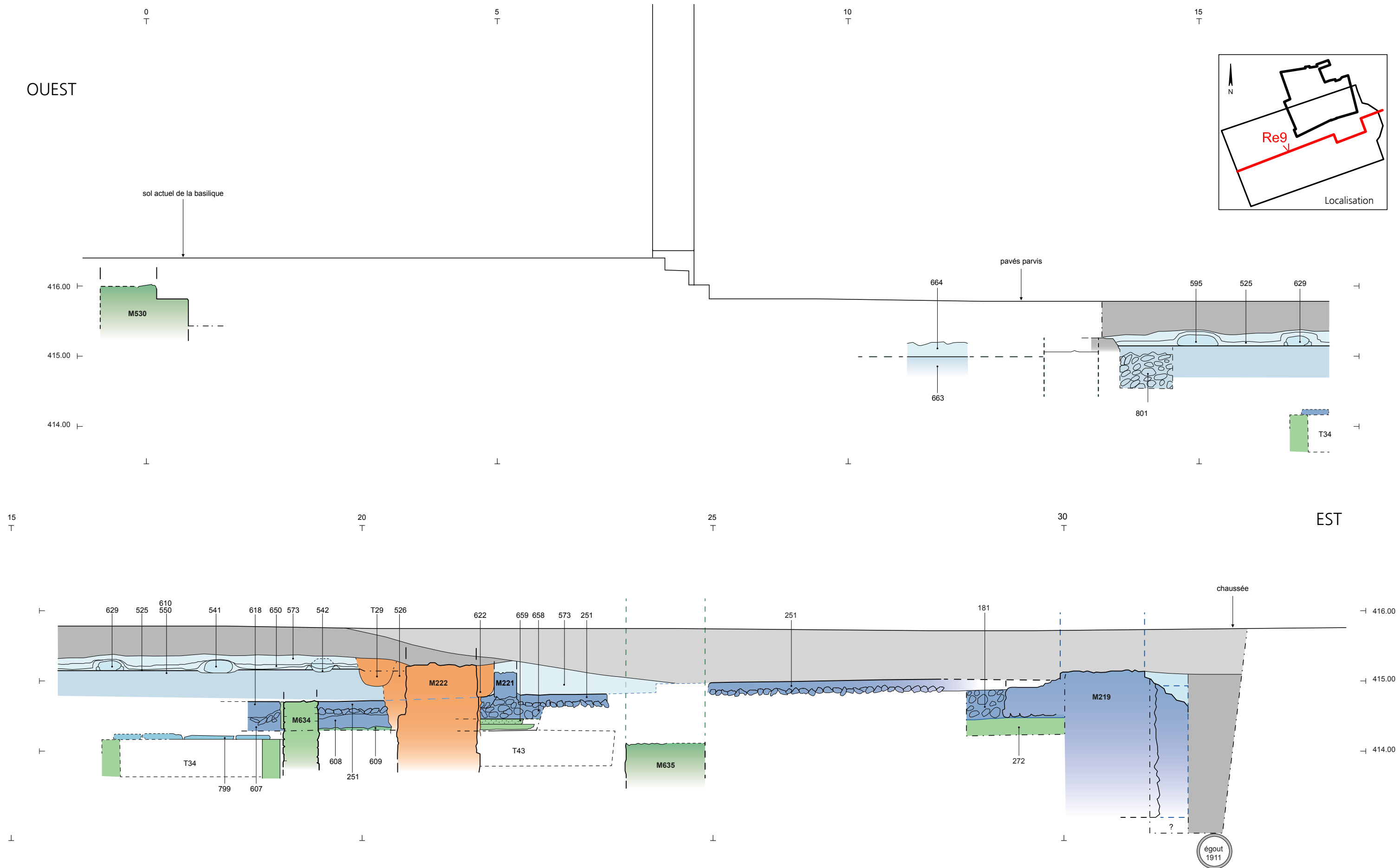




Relevé 7 – St-Maurice, avenue d'Agaune. Vestiges isolés au nord de l'Eglise du Parvis. Ech. 1/500°.

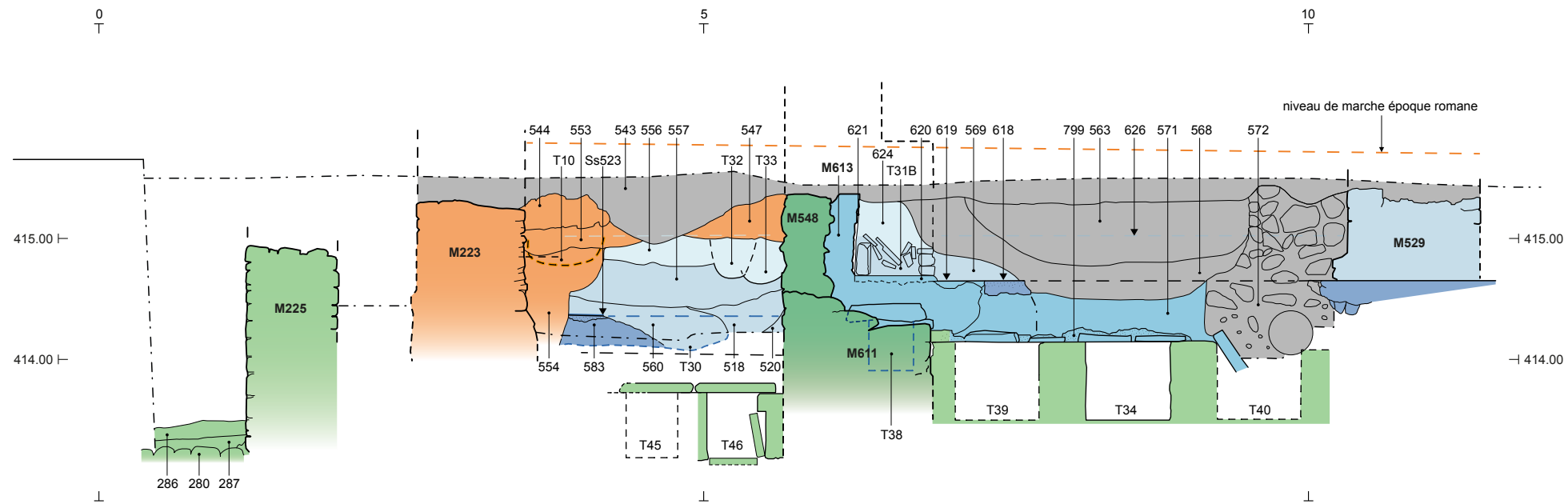


Relevé 8 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Localisation des coupes Re9, Re10, Re11. Pas d'échelle.

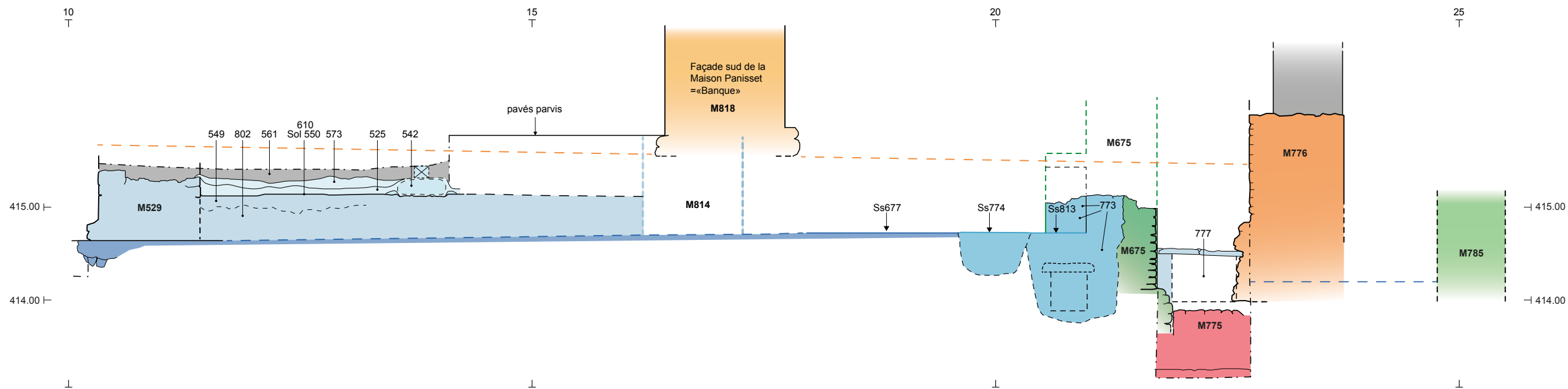


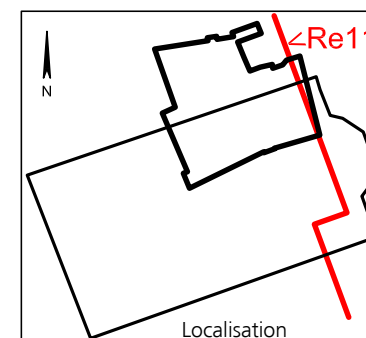
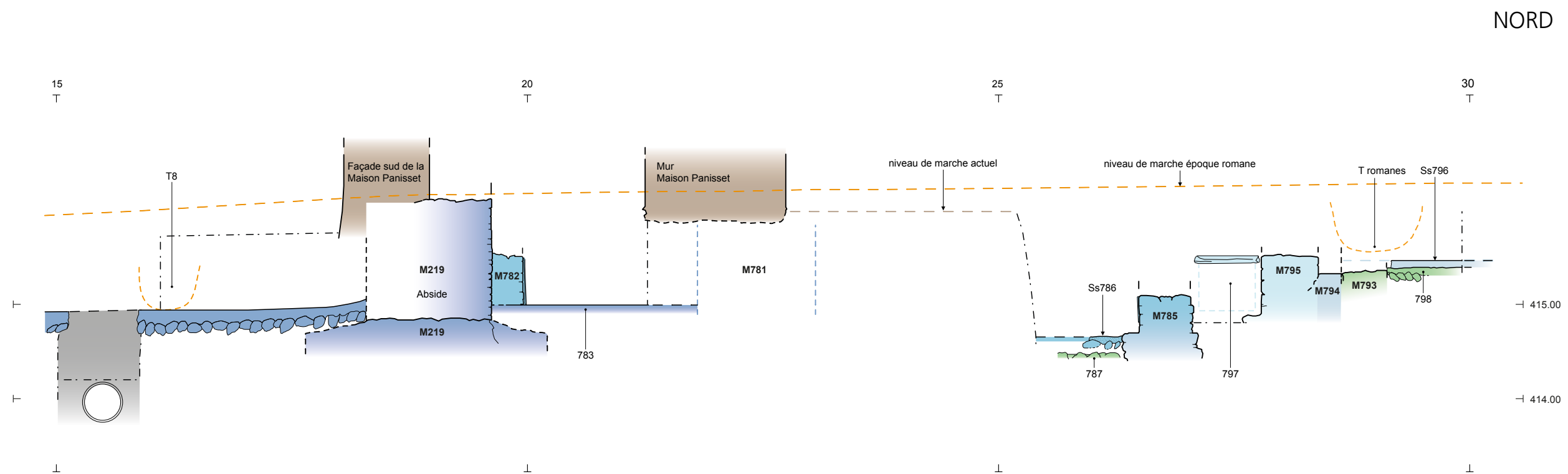
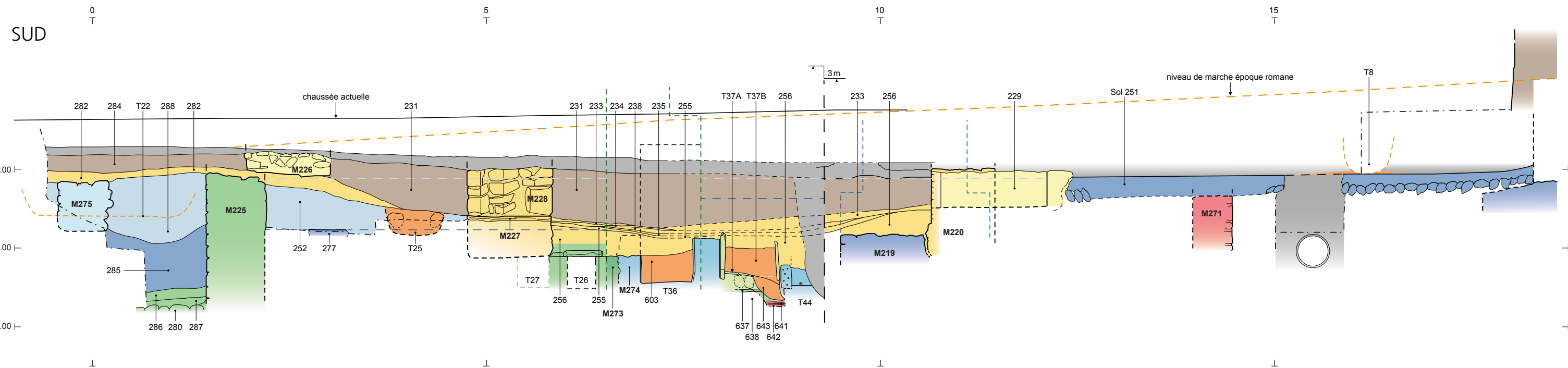
Relevé 9 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Coupe est-ouest, vue sud. Ech. 1/50°.

SUD



NORD





Relevé 11 – St-Maurice, Eglise du Parvis. Coupe nord-sud dans le chœur, vue ouest. Ech. 1/50^e.

Deuxième millénaire: l'abbaye

Epoque 6 - 7

14e - 17e siècles

Epoque 5

fin 12e - 13e siècles

époque romane
11e - 12e siècles

Epoque 4

3e - 10e siècles

Epoque 3

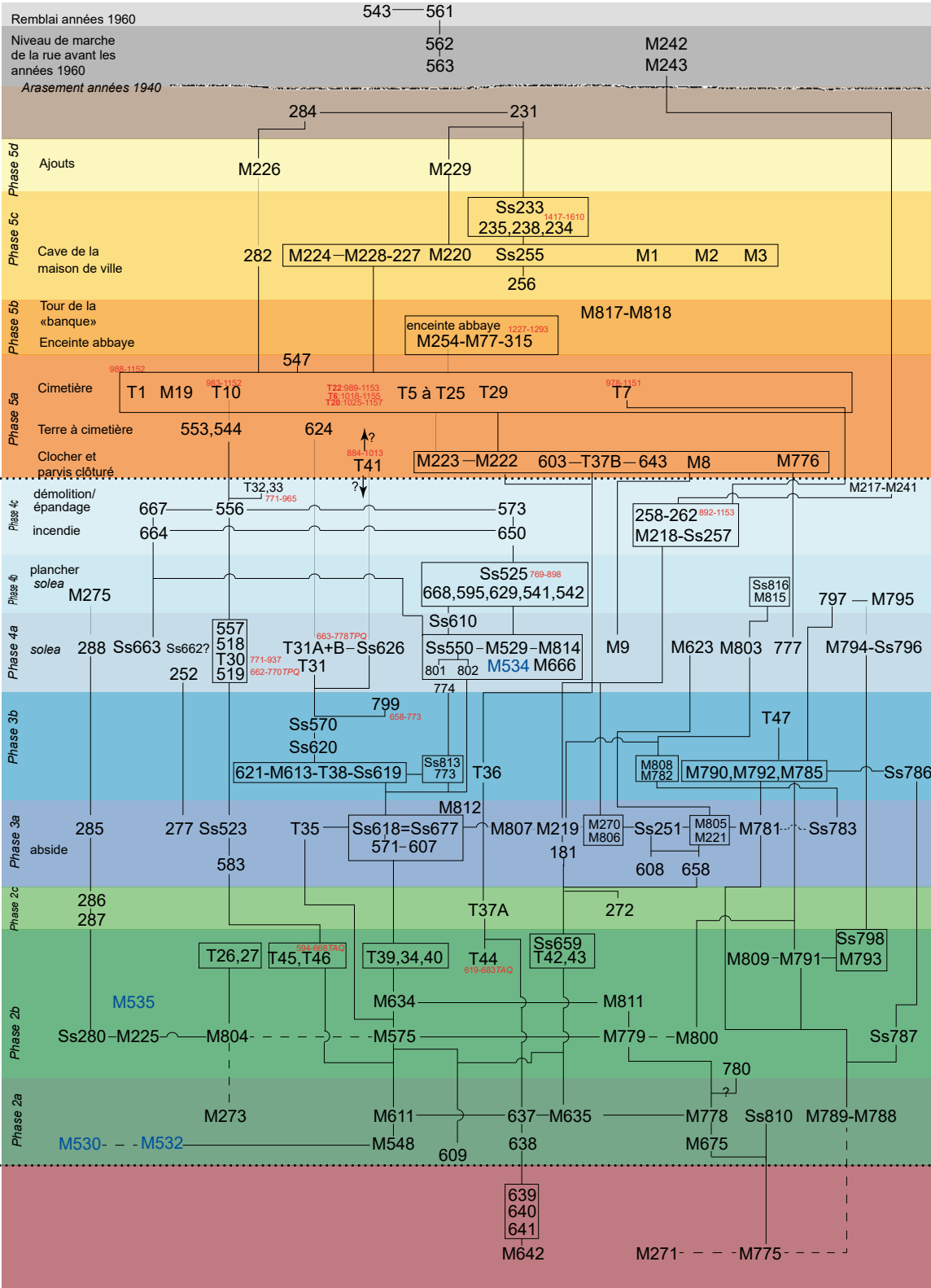
fin 6e - 8e siècles

Epoque 2

515 - 7e siècle

Epoque 1

Avant 515



chiffres en bleu: base Martolet

LISTE DES DATATIONS RADIOCARBONES (C14)

N° Lab	Age C14 brut +/-BP	Calibr. 2 sigma (95,4%)	UT	Epoque
Poz-58167	1405 +/- 30 BP	594 - 668 AD	T46 (os)	2b
Poz-58165	1370 +/- 25 BP	619 - 683 AD	T44 (os)	3b
Poz-58164	1305 +/- 30 BP	658 - 773 AD	T34 - UT799 (os)	3b
Poz-106156	1295 +/- 30 BP	662 - 770 AD	519 (os)	3b (TPQ)
Poz-106154	1270 +/- 30 BP	663 - 859 AD	T31B (os)	3b (TPQ)
Poz-58163	1190 +/- 25 BP	771 - 937 AD	T30 (os)	4b
Poz-58160	1190 +/- 30 BP	720 - 944 AD	525 (ch bois)	4b
Poz-106155	1170 +/- 30 BP	771 - 965 AD	T32 + 33 (os)	4c
Poz-106164	1105 +/- 30 BP	884 - 1013 AD	T41 (os)	4c - 5a
Poz-58151	1030 +/- 50 BP	892 - 1153 AD	263 (ch bois)	4c - 5a
Poz-106160	1005 +/- 30 BP	978 - 1151 AD	T7 (os)	5a
Poz-106161	1000 +/- 30 BP	983 - 1152 AD	T10 (os)	5a
Poz-58162	0995 +/- 25 BP	988 - 1152 AD	T1 (os)	5a
Poz-106163	0990 +/- 30 BP	989 - 1153 AD	T22 (os)	5a
Poz-106159	0965 +/- 30 BP	1018 - 1155 AD	T6 (os)	5a
Poz-106162	0945 +/- 30 BP	1025 - 1157 AD	T20 (os)	5a
Poz-58150	735 +/- 25 BP	1227 - 1293 AD	UT315 (os)	5b
Poz-106158	0440 +/- 30 BP	1417 - 1610 AD	234 (os)	5c



ST-MAURICE

AVENUE D'AGAUNE / SECTEUR NORD - AA12-13

Eglise du Parvis - Vestiges isolés